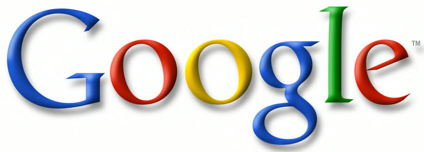
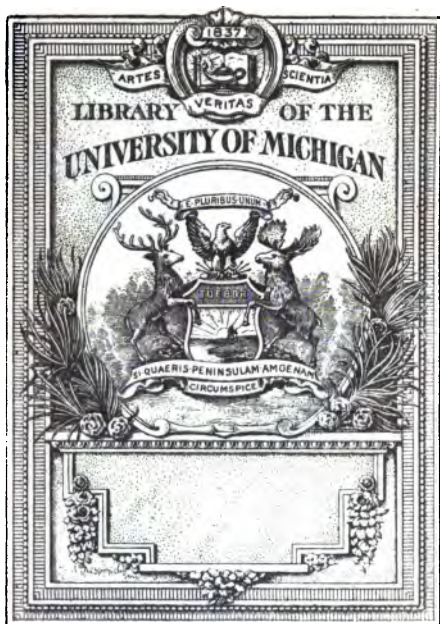
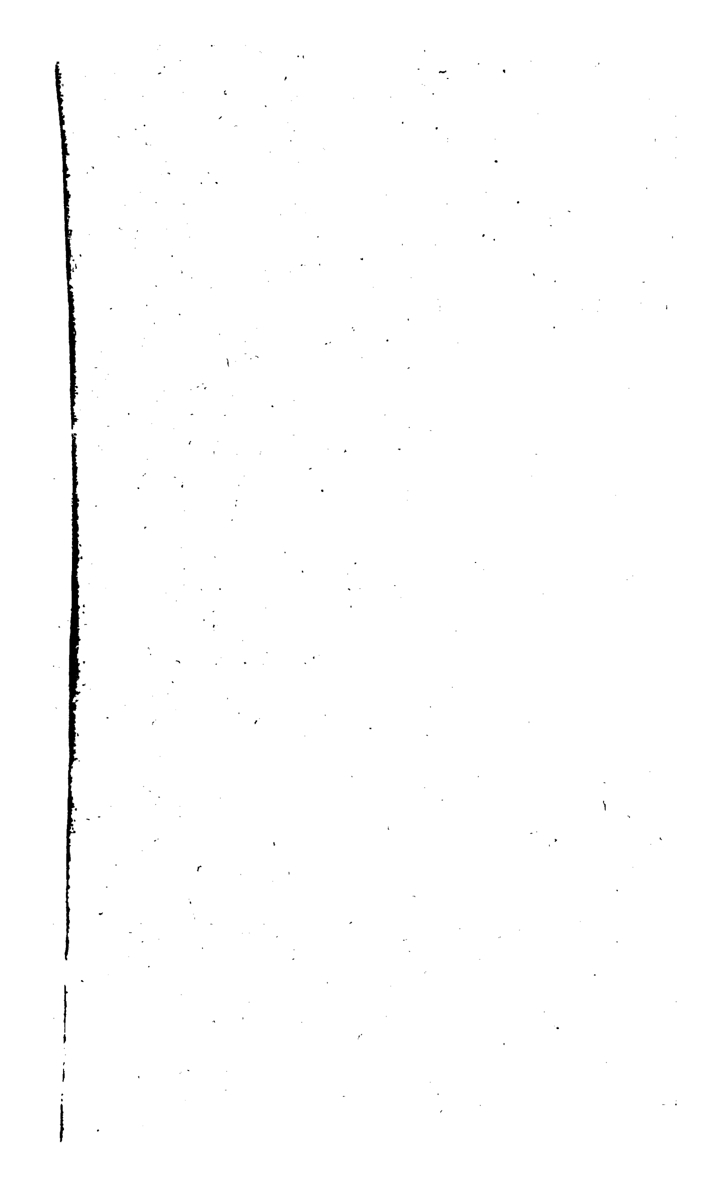



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

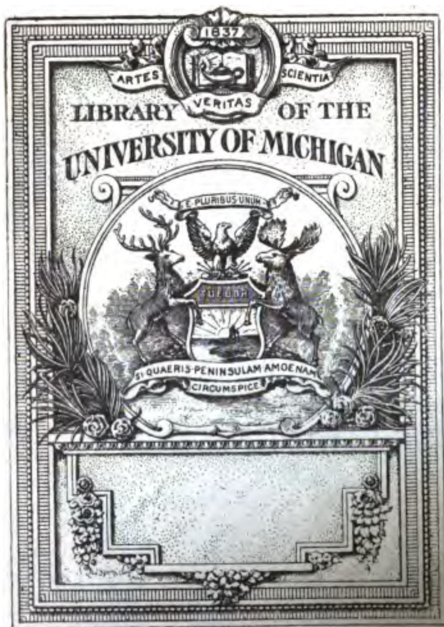


ANNUAIRE

DES

EAUX ET FORÊTS

POUR 1883.


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

ANNUAIRE

DES

EAUX ET FORÊTS

POUR 1883

CONTENANT LE TABLEAU COMPLET

AU 1er MARS 1883

Du personnel de l'Administration des forêts, du service forestier de l'Algérie, la liste des promotions de l'Ecole forestière, le budget de l'Administration des forêts, et de nombreux documents statistiques

---

22e année

Prime exclusivement reservée aux abonnés de la *Revue des Eaux et Forêts.*

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES EAUX ET FORÊTS

Rue Fontaine-au-Roi, no 13.

1883

1883 = JANVIER			♊ FÉVRIER			♈ MARS			♉ AVRIL			♊ MAI			♋ JUIN 1883		
☼ 7 h. 56 à 4 h. 12			☼ 7 h. 33 à 4 h. 55			☼ 6 h. 45 à 5 h. 41			☼ 5 h. 41 à 6 h. 29			☼ 4 h. 42 à 7 h. 13			☼ 4 h. 3 à 7 h. 52		
1	L	☾ Circonc.	1	J	S. Ignace	1	J	*Mi-Carême*	1	D	S. Valery	1	M	S. Ph. S. Jac.	1	V	S. Pamphile
2	M	S. Clair	2	V	*Purification*	2	V	☾ S. Simplic	2	L	S. F. de Paule	2	M	S. Athanase	2	S	S. Pothin
3	M	Ste Geneviève	3	S	S. Blaise	3	S	Ste Cunégond	3	M	Ste Irène	3	J	ASCENSION	3	D	Ste Clotilde
4	J	S. Rigobert	4	D	*Quinquagés.*	4	D	*Lætare*	4	M	S. Platon	4	V	Ste Monique	4	L	S. Quirin
5	V	S. Siméon	5	L	Ste Agathe	5	L	Ste Perpétue	5	J	S. Albert	5	S	Conv. S. Aug.	5	M	● S. Claude
6	S	*Épiphanie*	6	M	*Mardi Gras*	6	M	Ste Colette	6	V	Ste Prudence	6	D	● S. Jean P. L.	6	M	S. Norbert
7	D	Ste Mélanie	7	M	● *Cendres*	7	M	S. Th. d'Aq.	7	S	● Ste Hégésip	7	L	S. Stanislas	7	J	S. Lié
8	L	S. Lucien	8	J	S. Jean de M.	8	J	S. Jean de D.	8	D	S. Gautier	8	M	S. Désiré	8	V	S. Médard
9	M	● S. Adrien	9	V	Ste Apoline	9	V	● Ste François	9	L	Ste Marie é.	9	M	S. Grégoire	9	S	Ste Pélagie
10	M	S. Agathon	10	S	Ste Scholasti.	10	S	40 Martyrs	10	M	S. Macaire	10	J	S. Antonin	10	D	S. Landry
11	J	S. Théodore	11	D	*Quadragés.*	11	D	*La Passion*	11	M	S. Léon p.	11	V	S. Isidore	11	L	S. Barnabé
12	V	S. Arcadius	12	L	Ste Eulalie	12	L	S. Paul év.	12	J	S. Jules	12	S	S. Boniface	12	M	☽ Ste Stépha.
13	S	Bapt. de J-C.	13	M	S. Grégoire	13	M	Ste Euphrasie	13	V	S. Marcelin	13	D	☽ PENTEC.	13	M	S. Ant. de P.
14	D	S. Hilaire	14	M	☽ S. Valentin	14	M	Ste Mathilde	14	S	☽ S. Tiburce	14	L	S. Pacôme	14	J	S. Basile
15	L	S. Maur	15	J	S. Faustin	15	J	☽ S. Zachar.	15	D	S. Elme	15	M	S. Jean Nép.	15	V	S. Fr. Regis
16	M	☽ S. Guillau	16	V	Ste Julienne	16	V	S. Cyriaque	16	L	S. Paterne	16	M	S. Honoré	16	S	S. Cyr
17	M	S. Antoine	17	S	S. Flavien	17	S	S. Patrice	17	M	S. Anicet	17	J	S. Pascal	17	D	S. Avit
18	J	Ch. de S. P.	18	D	*Reminiscere*	18	D	*Rameaux*	18	M	S. Parfait	18	V	S. Éric	18	L	Ste Marine
19	V	S. Sulpice	19	L	S. Gabin	19	L	S. Joseph	19	J	S. Timon	19	S	S. Yves	19	M	S. Ger. S. P.
20	S	S. Sébastien	20	M	S. Sadoth	20	M	ÉQUINOXE	20	V	S. Théodore	20	D	*Trinité*	20	M	○ S. Sylvère
21	D	*Septuagési.*	21	M	S. Théophile	21	M	S. Benoit	21	S	S. Anselme	21	L	S. Hospice	21	J	SOLSTICE
22	L	S. Vincent	22	J	○ Ste Isabelle	22	J	S. Émile	22	D	○ Ste Opport.	22	M	○ Ste Julie	22	V	S. Paulin
23	M	○ S. Raymon	23	V	S. Méraud	23	V	○ *Vendr-S.*	23	L	S. Georges	23	M	S. Didier	23	S	S. Basilide
24	M	S. Thimothé	24	S	S. Mathias	24	S	S. Simon m.	24	M	S. Léger	24	J	FÊTE-DIEU	24	D	S. Jean-Bap.
25	J	Conv. S. Paul	25	D	*Oculi*	25	D	PAQUES	25	M	S. Marc	25	V	S. Urbin	25	L	S. Prosper
26	V	S. Polycarpe	26	L	S. Nestor	26	L	S. Ludger	26	J	S. Clet	26	S	S. Phil. de N.	26	M	S. Maxence
27	S	S. J. Chryso.	27	M	Ste Honorine	27	M	S. Jean erm.	27	V	S. Anastase	27	D	Ste Caroline	27	M	☾ Ste Adèle
28	D	*Sexagésime*	28	M	Ste Aveline	28	M	Ste Dorothée	28	S	S. Vital	28	L	S. Germain	28	J	S. Irénée
29	L	S. Fr. de Sal.				29	J	S. Gontran	29	D	S. Robert	29	M	☾ S. Maximin	29	V	S. Pier. S. P.
30	M	Ste Bathilde	l'année russe retarde			30	V	S. J. Climaq.	30	L	☾ *Rogations*	30	M	S. Félix	30	S	Com. de S. P.
31	M	☾ Ste Marcel.	de 12 jours			31	S	☾ Ste Balbine	*Calendr. Deberny*			31	J	Ste Pétronille	*Fonderie Deberny*		

1883 ♌ JUILLET			♍ AOUT			♎ SEPTEMBRE		
☼ 4 h. 2 à 8 h. 5			☼ 4 h. 34 à 7 h. 37			☼ 5 h. 17 à 6 h. 42		
1	D	S. Thibaut	1	M	Se Sophie	1	S	● S. Gilles
2	L	Visit. de N.D.	2	J	S. Pier. a. L.	2	D	S. Alphonse
3	M	S. Anatole	3	V	● S. Étien p.	3	L	S. Grégoire
4	M	● Se Berthe	4	S	S. Dominiq.	4	M	Se Rosalie
5	J	Se Zoé	5	D	S. Lucain	5	M	S. Bertin
6	V	Se Angèle	6	L	*Transfigur.*	6	J	S. Éleuthère
7	S	Se Aubierge	7	M	S. Gaétan	7	V	S. Cloud
8	D	Se Céline	8	M	S. Émilien	8	S	*La Nativité*
9	L	S. Cyrille	9	J	S. Camille	9	D	☽ S. Omer
10	M	Se Félicité	10	V	S. Laurent	10	L	Se Pulchérie
11	M	Tr. S. Benoît	11	S	☽ Se Suzanne	11	M	S. Hyacinthe
12	J	☽ S. Gualber	12	D	Se Claire	12	M	S. Raphaël
13	V	S. Eugène	13	L	S. Hippolyte	13	J	S. Maurille
14	S	FÊTE NAT.	14	M	S. Eusèbe m	14	V	Ex. de Se Cr.
15	D	S. Henri	15	M	ASSOMPT.	15	S	S. Nicomède
16	L	N-D du M.C.	16	J	S. Roch	16	D	○ S. Corneil.
17	M	S. Alexis	17	V	S. Mammès	17	L	S. Lambert
18	M	S. Frédéric	18	S	○ Se Hélène	18	M	S. Ferréol
19	J	S. V. de Paul	19	D	S. Louis év.	19	M	S. Janvier
20	V	○ Se Margue	20	L	S. Bernard	20	J	S. Eustache
21	S	S. Victor	21	M	S. Privat	21	V	S. Mathieu
22	D	Se Madeleine	22	M	S. Pie	22	S	S. Maurice
23	L	S. Apolline	23	J	Se Jeanne	23	D	☾ ÉQUINOXE
24	M	Se Christine	24	V	S. Barthele.	24	L	S. Gérard
25	M	S. Jacq. maj.	25	S	☾ S. Louis r.	25	M	S. Firmin
26	J	Se Anne	26	D	S. Zéphyrin	26	M	Se Justine
27	V	☾ S. Pantal.	27	L	S. Césaire	27	J	S. Cosme
28	S	S. Nazaire	28	M	S. Augustin	28	V	S. Venceslas
29	D	Se Marthe	29	M	S. Merry	29	S	S. Michel ar.
30	L	S. Rufin	30	J	Se Rose	30	D	S. Jérôme
31	M	S. Ign. Loy.	31	V	S. Fiacre	*Gravure Deberny*		

♏ OCTOBRE			♐ NOVEMBRE			♑ DÉCEMB. 1883		
☼ 6 h. 0 à 5 h. 38			☼ 6 h. 48 à 4 h. 39			☼ 7 h. 34 à 4 h. 4		
1	L	● S. Remi	1	J	TOUSSAINT	1	S	S. Éloi
2	M	SS. Ang. gar	2	V	*Trépassés*	2	D	*Avent*
3	M	S. Denys	3	S	Se Hubert	3	L	S. Fulgence
4	J	S. Fr. d'Ass.	4	D	S. Charles	4	M	Se Barbe
5	V	S. Placide	5	L	S. Bertille	5	M	S. Nicet
6	S	S. Bruno	6	M	S. Léonard	6	J	S. Nicolas
7	D	Se Juliette	7	M	S. Ernest	7	V	☽ S. Ambroi
8	L	Se Brigitte	8	J	☽ *Reliques*	8	S	S. Alfred
9	M	☽ S. Denys é.	9	V	S. Mathurin	9	D	Se Léocadie
10	M	S. Fr. Borgia	10	S	S. Juste	10	L	Se Valère
11	J	S. Probe	11	D	S. Martin	11	M	S. Damase
12	V	S. Conrad	12	L	S. René	12	M	Se Roseline
13	S	S. Édouard	13	M	S. Brice	13	J	Se Luce
14	D	S. Caliste	14	M	○ S. Pantène	14	V	○ S. Nicaise
15	L	Se Thérèse	15	J	Se Gertrude	15	S	S. Eusèbe
16	M	○ S. Gal	16	V	S. Eucher	16	D	Se Adelaïde
17	M	Se Edvige	17	S	S. Agnan	17	L	Se Olympe
18	J	S. Luc	18	D	S. Romain	18	M	S. Gatien
19	V	S. Savinien	19	L	Se Élizabeth	19	M	S. Cyprien
20	S	S. Agricol	20	M	S. Edmond	20	J	S. Philadelp.
21	D	Se Ursule	21	M	☾ Pr. de N D	21	V	☾ S. Thomas
22	L	☾ S. Phil. H.	22	J	Se Cécile	22	S	SOLSTICE
23	M	S. Léotade	23	V	S. Clément	23	D	Se Victoire
24	M	S. Magloire	24	S	S. J. de la Cr.	24	L	Se Émilienne
25	J	S. Crépin	25	D	Se Catherine	25	M	NOEL
26	V	S. Évariste	26	L	S. Pier. d'Al.	26	M	S. Étienne
27	S	S. Frumence	27	M	S. Maxime	27	J	S. Jean ap.
28	D	S. Sim. S. Jud	28	M	Se Blanche	28	V	SS. Innocents
29	L	S. Narcisse	29	J	● S. Saturnin	29	S	● Se Éléonor
30	M	S. Marcel	30	V	S. André	30	D	S. Sabin
31	M	● S. Quentin	*Clichés Deberny*			31	L	S. Sylvestre

MÉMENTO DES AGENTS FORESTIERS

ÉTATS ET TRAVAUX PÉRIODIQUES

JANVIER.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, § 6.)

Etat des traitements des agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435 et 85, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Rapport sur les agents en disponibilité, à adresser à l'administration dans le courant de janvier. (Circ. 40.)

Etat indiquant le traitement annuel et trimestriel des préposés communaux et d'établissements publics, à fournir aux préfets le 1er janvier de chaque année. (Circ. 21, form. I, 19.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants du recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à adresser au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nomination aux emplois vacants de sous-officiers, caporaux et clairons dans les compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la première huitaine de chaque trimestre. (Note du 22 octobre 1881.)

Compte annuel de gestion portant inventaire au 31 décembre du matériel mis à la disposition des compagnies de chasseurs forestiers à adresser aux sous-in-

tendants avant le 15. (Lettre aut. du 18 janvier 1880. N° 94.)

Etat semestriel des préposés dont les effets doivent être remplacés, à fournir à l'administration le 1er janvier. (Arr. min. du 28 octobre 1875, art. 5, circ. 189, form. I, 27.)

Etat par département du montant des retenues opérées pendant l'année précédente, à fournir au 31 janvier (entretien de l'habillement). (Arr. min. du 28 octobre 1875, art. 8 et 23, circ. 189 et 237.)

Modifications de l'effectif des hommes faisant usage du tabac de cantine, à fournir à la fin de chaque mois au directeur des contributions indirectes. (Circ. 203.)

Situation au dernier jour du mois des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre dans les premiers jours du mois. (Règl. du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. du 21 juin 1846.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Etats récapitulatifs des produits accessoires domaniaux et communaux, à fournir à l'administration avant le 31 janvier. (Circ. 210, form. V, 11 et 12.)

Etats (au nombre de 4) faisant connaître les changements survenus dans l'affectation des immeubles domaniaux, à fournir à l'administration avant le 1er février. (Circ. 157.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon est autorisé, à transmettre à l'administration avec les procès-verbaux à la fin de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Situation des instances en matière domaniale, à transmettre à l'administration à la fin de chaque semestre. (Circ. 12.)

Etat des travaux effectués par les concessionnaires de menus produits dans les forêts domaniales, à fournir à l'administration au commencement de l'année. (Circ. 22, § 325, form. III, 8.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Envoi à l'administration du calepin spécial à chaque périmètre de reboisement avec plan à l'appui, à la fin de chaque année. (Circ. 194, § 85.)

Annonces de toutes les adjudications de quelque importance, qui doivent être faites du 15 février au 15 mars suivant, à envoyer par le conservateur à l'administration (4e service) à la fin de janvier. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Rapport indiquant les travaux exécutés pendant le semestre précédent et ceux à exécuter pendant le semestre suivant par les agents des travaux d'art, à adresser à l'administration à l'expiration du semestre. (C. 604 et lettre du 26 janvier 1861.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale, à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis*, lettre autogr. du 14 janvier 1856, form. II, 3.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat des rétributions dues aux préposés pour citations et significations, à fournir à l'administration à la fin de chaque année. (Circ. 405, form. XI, 4.)

Etat des frais de correspondance avec quittances, à fournir à l'administration à la fin de chaque semestre. (Circ. 100, form. XI, 24.)

Etat des frais de poursuites avancés par les percepteurs et trésoriers-payeurs généraux, et mémoires des indemnités dues aux greffiers et aux huissiers. (Circ. 514, form. XI, 1, 2, 3.)

Etat des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires du service des forêts, légionnaires ou décorés de la mé-

daille militaire, décédés dans le cours du semestre précédent, à fournir par les inspecteurs aux conservateurs et par ceux-ci à l'administration dans les premiers jours de janvier. (Note du 13 août 1879.)

Etat des traitements communaux à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets à la fin de chaque trimestre. (Form. XI, 23; XIII, 1; circ. 4 et 23.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la masse d'entretien, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger pendant le mois précédent, à transmettre dans les premiers jours de chaque mois par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux. (Circ. 149, annexe § 11, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la caisse des retraites de la vieillesse, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux, à la fin de chaque semestre. (Circ. 4 et 23, form. XIII, 2.)

Etat trimestriel de la situation des dépenses pour travaux d'amélioration, à fournir avant le 8 janvier. (Circ. 822, form. III, 16.)

Etat annuel des préposés forestiers à faire passer des compagnies actives dans les compagnies territoriales de chasseurs forestiers, à fournir à l'administration au 1er janvier. (Circ. 190.)

Etat général du produit des ventes domaniales, à fournir à l'administration avant le 31 janvier. (Circ. 842 et 80, form. IV, 30.)

Etat récapitulatif des transactions consenties dans l'année, à fournir à l'administration au mois de janvier. (Circ. 814, form. VI, 26.)

Etat récapitulatif du nombre de procès-verbaux

dressés pendant l'année, à transmettre à l'administration à la fin de janvier. (Circ. 814, form. VI, 27.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par le conservateur au trésorier-payeur général, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 149 et annexe § 6, form. VI, 14.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés à fournir le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. I, 16.)

Procès-verbaux de reconnaissance des cantons défensables, à fournir au conservateur avant le 1er février. (O. r., art. 119 ; circ. 584, form. IX, 1.)

Etat récapitulatif des produits forestiers encaissés par les receveurs des domaines. (Circ. 210, form. IV, 30; V, 11.)

Relevé par forêt des concessions de menus produits à charge de journées de travail dans les forêts domaniales à adresser au conservateur. (Circ. 22, form. V, 21.)

Etat des procès-verbaux, jugements et appels, à fournir par l'inspecteur au conservateur, pour rester dans ses bureaux, dans le courant de janvier. (Circ. 465 et 584.

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle de journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 45.)

Vérification de la comptabilité des régisseurs de travaux de reboisement ou de gazonnement, dans le courant de chaque trimestre. (Circ. 194, § 73.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 5.)

Etats des insolvables, à reviser par les chefs de cantonnement de concert avec les percepteurs dans le mois de janvier. (Circ. 149 et annexe § 6, form. VI, 13.)

Envoi à la fin de chaque mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles

d'attachement et du relevé du carnet du brigadier avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexes §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres.—Renvoi, après vérification, des procès-verbaux d'arpentage, avec un rapport détaillé, avant le 15 janvier. (Circ. aut., 67.)

Agents de tous grades.—Les travaux doivent être exécutés dans le courant de l'exercice pour lequel la dépense a été autorisée. Tous les faits entraînant une dépense doivent être accomplis dans le courant de l'exercice auquel la dépense est rapportée. Toutefois les travaux qui, par suite de force majeure constatée, n'auraient pu être terminés avant le 31 décembre, pourront être continués jusqu'au 31 janvier sans cesser d'appartenir à l'exercice échu. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 10 et 11.)

Remise aux agents des devis des usagers avant le 1er février. (O. r., 123 ; circ. 530.)

Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à fournir dans les dix premiers jours de chaque trimestre. (Circ. 22, §§ 286 et 287, form. III, 10.)

FÉVRIER.

Conservateurs.— Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements des agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Demande de crédits pour l'entretien des selles et harnachement des officiers de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration avant le 1er mars (note du 21 février 1881.)

Bulletin des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à adresser au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Modifications de l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir à la fin de chaque mois au directeur des contributions indirectes. (Circ. 203.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1860, art. 176.)

Annonces de toutes les adjudications de quelque importance, qui doivent être faites du 15 mars au 15 avril suivant, à envoyer par le conservateur à l'administration (4e service) à la fin de février. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etats A et B de situation des travaux de reboisement obligatoires à envoyer à l'administration pour le 1er mars. (Circul. 194.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. No 39.)

Propositions de subventions pour reboisements facultatifs à faire au printemps, à produire avant le 1er mars.

Conservateurs et inspecteurs.— Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger

pendant le mois précédent, à transmettre dans les premiers jours de chaque mois par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux. (Circ. 149, annexe § 11, form. VI, 22 *bis*.)

Bordereaux et certificats de réception de bois de marine, à transmettre à l'administration avant le 1er mars de l'année qui suit l'exploitation.(Circ. 128, form. IV, 58.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. I, 16.)

Notification aux communes usagères des cantons défensables et du nombre de bestiaux admis au pâturage, avant le 1er mars. (C. F., art. 69; circ. 565, form. IX, 1.)

Envoi, à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement.—Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 5.)

Envoi à la fin de chaque mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service, à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec proposition de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

MARS.

Conservateurs.—Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec l'état des traitements. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois.(Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat des secours annuels aux veuves et orphelins d'agents et préposés, à fournir à l'administration dans la première quinzaine de mars. (Circ. 10 et 70, form. I, 21.)

Certificats de réception des bois par l'ingénieur de la marine, à transmettre à l'administration au plus tard le 1er mars de l'année qui suit la livraison. (Circ. 128, form. IV, 58.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 35 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à adresser au commandant de recrutement à la fin du mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Relevé trimestriel des transports effectués par les chemins de fer, à fournir à l'administration à la fin du mois de mars. (Circ. 67, form. XI, 31.)

Annonces des adjudications de quelque importance, qui devront être faites du 15 avril au 15 mai, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de mars. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à

l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 10 mai 1880. N° 39.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etats F et F' de situation des travaux facultatifs de reboisement et de gazonnement dans les terrains appartenant aux communes et aux particuliers, à transmettre à l'administration avant le 31 mars. (Circ. 147, form. XIV, 20 et 21.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etats d'assiette des coupes domaniales et communales, à fournir à l'administration avec les propositions de coupes par économie, à la fin du mois de mars. (Circ. 834, form. IV, 1 et 2.)

Compte à rendre à l'administration des résultats des délivrances de cartes pour le ramassage du bois mort dans le courant de mars. (Déc. du 19 septembre 1863.)

Demandes d'admission aux établissements d'eaux thermales, à transmettre à l'administration avant le 10 mars pour les deux premières saisons de tous les établissements, excepté Bourbonne. (Circ. 152.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, annexe, form. VI, 22 *bis*.)

Compte de gestion annuel des chefs de service du reboisement, à fournir à l'administration avant le 31 mars avec les observations du conservateur. (Circ. 194, ann. § 88, form. XII, 14.)

Inspecteurs. — Compte de gestion, à adresser au conservateur au 1er mars. (Circ. 5, form. XII, 14.)

Procès-verbaux de reconnaissance d'arbres de marine, après abatage, à transmettre au conservateur pour être arrêtés. (Circ. 7 et 128, form. IV, 57.)

Revue d'habillement et d'équipement des préposés et compte à rendre par l'inspecteur au conservateur dans le courant du mois de mars. (Circ. 590.)

Certificat de service des agents et préposés, à fournir

au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Bordereau des pièces en grume délivrées pour les constructions navales, à transmettre à l'ingénieur de la marine à la fin de mars. (Circ. 128, form. IV, 58.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer, pour travail fait dans le mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 5.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

AVRIL.

Agents du service des aménagements et autres. — Situation des travaux d'aménagement et de délimitation, à fournir au conservateur à la fin de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, circ. 670 *bis* et 64, § 89, form. II, 3.)

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec l'état des traitements. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à la fin de chaque trimestre.

Etat de situation de la dépense pour travaux d'amélioration à fournir à l'administration avant le 8. (Circ. 822, 22 et 296, form. III, 16.

Etat détaillé pour chaque fonds, des dépenses autorisées et réglées sur les crédits collectifs, à fournir à l'administration le 1er avril. (Circ. 244, § 13.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin du mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nominations aux emplois vacants de sous-officiers, caporaux et clairons dans les compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la première huitaine de chaque trimestre. (Note du 22 octobre 1881.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance qui devront être faites du 15 mai au 15 juin, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois d'avril. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. (N° 39).

Demandes de cartes de l'état-major pour le service des agents, à transmettre à l'administration le 1er avril. (Circ. 143.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etats de situation des dépenses pour travaux d'amélioration, à fournir avant le 8 avril à l'administration. (Circ. 822, form. III, 16.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par celui-ci au trésorier général. (Circ. 149, form. VI, 14.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale, à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis*, lettre autogr. du 14 janvier 1856, form. II, 3.)

Etat des traitements communaux, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets, à la fin de chaque trimestre. (Form. XI, 23; XIII, 1, circ. 4 et 23.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la masse d'entretien, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Etat des améliorations exécutées dans les bois communaux, à transmettre à l'administration à la fin du mois d'avril. (Circ. 61, form. III, 12.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon est proposé, à transmettre à l'administration avec les procès-verbaux à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, annexe, form. VI, 22 *bis*.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

L'abatage des coupes de l'exercice précédent et la vidange des coupes de l'exercice antérieur doivent être terminés avant le 15 avril. (Cahier des charges.)

Vérification trimestrielle de la comptabilité des régisseurs des travaux de reboisement des montagnes, à faire dans le cours du trimestre. (Circ. 194, annexe § 73.)

Etat de vérification des devis des usagers, à adresser aux conservateurs avant le 1er mai. (Circ. 530, form. IX, 8.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à établir à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 565, 22, form. III, 10.)

Relevé, par forêt, des concessions de menus produits à charge de prestation, des journées dues et de celles employées, à envoyer au chef de service à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, annexe § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, annexe §§ 80 et 81.)

MAI.

Conservateurs.— Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391, form. XII, 6.)

Etat des traitements des agents et préposés, à fournir à l'Administration le 25 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260).

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etats généraux des délivrances à faire aux usagers et pièces à l'appui, à adresser à l'administration avant le 1er juin. (Circ. 530, form. IX, 6 et 9.)

Le conservateur commence sa tournée et doit la terminer avant le 15 septembre. (Circ. 630 *ter*.)

Compte de gestion du conservateur et des chefs de service, à envoyer à l'administration avant le 15 mai. (Circ. 5, form. XII, 7 et 14.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 237, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 juin au 15 juillet, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de mai. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Fixation des jours pour les ventes des coupes de bois sur pied. (Circ. n° 20, art. 2.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'admininistration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Demandes d'admission aux établissements d'eaux thermales, à transmettre à l'Administration avant le 10 mai, pour les dernières saisons de tous les établissements. (Circ. 152.)

Projets de clauses spéciales des adjudications des coupes, à adresser au conservateur le 1er mai et à soumettre à l'approbation de la direction générale deux mois au moins avant les adjudications. (Circ. 80, art. 18 et 19.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Les ramiers des bois non écorcés doivent être façonnés avant le 1er juin. (Cahier des charges, art. 21.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 19, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Désignation, sur le livret des préposés, des cantons défensables pour le pâturage de leurs vaches. (Circ. 448.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait

de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux à exécuter par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

JUIN.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Demandes d'admission au concours de l'école des Barres, à transmettre à l'administration avant le 15 juin. (Circ. 213.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Demandes des coupes extraordinaires pour l'exercice 1884, à adresser par les maires au préfet avant le 15 juin 1883 et à remettre au conservateur avant la fin du même mois. (Circ. 387.)

Etat de la situation des travaux d'aménagement, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 163.)

Etat de la situation des instances en matière domaniale, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 12.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Relevé trimestriel des transports effectués par les chemins de fer, à fournir à l'administration à la fin du mois de juin. (Circ. 67, form. XI, 21.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 juillet au 15 août, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de juin. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. No 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Relevé sommaire des produits des coupes communales vendues et délivrées en nature, à fournir à l'administration avant le 1er juillet. (Circ. 584, form. IV, 31.)

Etat des retenues à verser à la caisse des retraites pour la vieillesse, à fournir aux trésoriers généraux à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 4, 23, form. XIII, 2.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etat de situation des pépinières domaniales à four-

nir le 15 juin. (Circ. 22, art. 58 et 246, form. XIV, 17.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Etat des défrichements effectués, à fournir au conservateur avant le 1er juillet. (Circ. 8, form. X, 8.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Les agents doivent se faire remettre par les maires et usagers, avant le 30 juin, l'état des bestiaux à admettre au panage. (O. r., art. 118.)

Les bois à écorcer doivent être coupés avant le 1er juillet. (Cahier des charges, art. 21.)

Les demandes d'admission au concours pour l'Ecole des Barres doivent être adressées au conservateur avant le 15 juin. (Circ. 196.)

Chefs de cantonnement. — Réception des bois de chauffage à fournir aux préposés par les adjudicataires, à opérer avant la fin du mois de juin.

Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3),

avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres. — Etat de la situation des travaux d'art concernant les délimitations et les aménagements, à fournir au conservateur à l'expiration de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, Circ. 670 *bis* et 64, § 89; form. II, 3.)

JUILLET.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des préposés dont les effets doivent être remplacés, à fournir à l'administration le 1er juillet. (Circ. 189, form. I, 27.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat des frais de correspondance, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque semestre. (Circ. 514, form. XI, 24.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à la fin de chaque trimestre.

Etat des animaux nuisibles détruits, avec observations sur le service des lieutenants de louveterie, à fournir à l'administration avant le 1er août. (Circ. 479 *bis*, form. VIII, 6.)

L'ordonnancement des dépenses de l'exercice précédent devra être terminé au plus tard le 31 juillet.

Les rapports sur la situation du service forestier demandés par les préfets, doivent être soumis à l'examen de l'administration un mois avant l'ouverture de la session du Conseil général. (Circ. autog. du 24 octobre 1872.)

Etat de situation de la dépense pour travaux d'amélioration, à fournir à l'administration avant le 8 juillet. (Circ. 822 et 22, form. III, 16.)

Etat récapitulatif, par département, des défrichements effectués, à transmettre à l'administration. (Circ. 8, form. X, 9.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser au commandant de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nominations aux emplois vacants de sous-officiers caporaux, et clairons dans les compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la première huitaine de chaque trimestre. (Note du 22 octobre 1881.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 août au 15 septembre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de juillet. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon a été proposé et autorisé, à adresser à l'administration à la fin de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Etat des graines forestières à recueillir dans chaque conservation à fournir ponr le 1er août. (Circ. 296.)

Rapport indiquant les travaux exécutés pendant le semestre précédent et ceux à exécuter pendant le semestre suivant par les agents des travaux d'art, à adresser à l'administration à l'expiration du semestre. (Circ. 604 et lettre du 17 janvier 1861.)

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale, à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis* et lettre autogr. du 14 janvier 1856, form. II, 3.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat indiquant, d'après les procès-verbaux de martelage, le nombre et les dimensions des arbres de marine réservés dans chaque coupe, à fournir après la clôture des opérations. (Circ. 7, annexe 2.)

Etat des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires du service des forêts, légionnaires ou décorés de la médaille militaire, décédés dans le cours du premier semestre, à fournir par les inspecteurs aux conservateurs et par ceux-ci à l'administration dans les premiers jours de juillet. (Note de l'administration du 13 août 1879.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par celui-ci au trésorier général. (Circ. 149, form. VI, 14.)

Etat des traitements communaux, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets, à la fin de chaque trimestre. (Form. XI, 23; XIII, 1, circ. 4 et 23.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour la masse d'entretien, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etat des retenues faites sur les traitements commu-

naux pour la caisse des retraites de la vieillesse, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux trésoriers-payeurs généraux, à la fin de chaque semestre. (Circ. 4 et 23, form. XIII, 2.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Conservateurs, inspecteurs et chefs de cantonnement. — Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers, à établir par les chefs de cantonnement, à annoter par le chef de service et à transmettre au conservateur à la fin de chaque trimestre. (Circ. 22, §§ 286 et 287, form. III, 19.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, XI, form. 19.)

Réoolement dans les trois mois après l'expiration des délais de vidange fixés, sauf prorogation au 15 août. (Code f., art. 47.)

Relevé récapitulatif des produits forestiers encaissés par les receveurs des domaines. (Circ. 210, form. IV, 30; V, 11.)

Etat des cantons où l'on peut faire des adjudications de glandée, panage et paisson, à fournir au conservateur chaque année. (Ord., art. 100.)

Procès-verbaux de reconnaissance des cantons à délivrer pour le pâturage, le panage et la glandée, à remettre au conservateur avant le 1er août. (Ord., art. 119.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Vérification trimestrielle de la comptabilité des régisseurs des travaux de reboisement des montagnes, à faire dans le cours du trimestre. (Circ. 194, ann. § 73.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Les ramiers provenant des bois écorcés doivent être façonnés avant le 15 juillet. (Cahier des charges, art. 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Relevé, par forêt, des concessions de menus produits à charge de prestations, des journées dues et de celles employées, à envoyer au chef de service à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Etat des délinquants insolvables, à reviser de concert avec les percepteurs. (Circ. 149 et annexe, § 6, form. VI, 13.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Serv. du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

AOUT.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Les dépenses de l'exercice précédent doivent être complètement acquittées avant le 31 août. (Décret du 11 août 1850.)

Situation finale des dépenses dont la clôture est fixée au 31 août, et relevé individuel des sommes dues ou présumées dues au 31 août, à fournir au ministre à la fin du mois d'août. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 181.)

Minute de l'état des coupes délivrées en nature, à communiquer par le conservateur à l'administration en même temps que cet agent donne avis de l'envoi de l'expédition au préfet. (Circ. 593 *ter*, form. IV, 20.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser au commandant de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Avis à l'administration dans la dernière quinzaine d'août et par ordre de date, des jours fixés pour les ventes. (Circ. 80, art. 4.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 septembre au 15 octobre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois d'août. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. No 39.)

Propositions de subventions pour les travaux facultatifs de reboisement à exécuter en automne, à présenter avant le 1er septembre. (Circ. 147.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat sommaire des travaux neufs dont le devis excède 500 francs ou qui font partie de ceux indiqués au § 11 de la circ. 244 à comprendre dans la répartition des crédits de l'exercice suivant, à fournir avant le 31 août. (Circ. 22, §§ 22 et 43 ; note du 31 août 1878.)

Etat des graines à fournir par l'intermédiaire de l'administration, à adresser avant le 31 août. (Circ. 22, § 52.)

Etat estimatif des coupes à délivrer en nature et extrait du procès-verbal d'estimation, à remettre par le conservateur au préfet avant le 1er septembre. (Circ. 583 et 615, form. IV, 15 et 20.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Demandes d'admission des préposés aux cours préparatoires, à adresser par le conservateur avec ses observations et son avis à l'administration avant le 1er septembre. (Circ. 118, arrêté ministériel du 8 avril 1870, art. 4.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Avis à donner au conservateur des résultats de la vérification de l'état des lieux des maisons forestières. (Les réparations reconnues nécessaires sont portées à l'état des travaux d'entretien.) (Circ. 255, form. III, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Etat de lieux des maisons forestières à envoyer à l'inspecteur dans le courant du mois. (Circ. 255, form. III, 21.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service, à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

SEPTEMBRE.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

État des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 455, form. XI, 20.)

Etat des crédits de prévision, à fonrnir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Indication de la partie des crédits collectifs à annuler pour non-emploi, sur les fonds des dunes, du reboisement et des repeuplements, à transmettre à l'administration le 1er septembre. (Circ. 244, § 12.)

Affiche annotée et récapitulée, à envoyer à l'administration immédiatement après l'adjudication. (Circ. 417, 423 et 80, form. IV, 32 et 32 *bis*.)

Le conservateur termine sa tournée et adresse l'itinéraire de cette tournée à l'administration avant le 15 septembre. (Circ. 630 *ter*, form. XI, 25.)

Relevé des expéditions faites par les chemins de fer, à fournir à l'administration à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 67, form. XI, 31.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement du 1er au 5 de chaque mois. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Lettre spéciale indiquant le montant de l'allocation réclamée pour l'exécution des travaux dont le devis n'excède pas 500 fr., à adresser à l'administration avant le 1er octobre. (Circ. 244.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 octobre au 15 novembre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de septembre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. No 39.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Les demandes de coupes extraordinaires doivent être instruites par les chefs de service avant le 15 septembre et adressées par le conservateur au préfet avec deux états, l'un des coupes, l'autre des recepages, nettoiements, etc., avant le 1er octobre. (Circ. 387 et 830, form. IV, 2 *bis* et 3.)

Les ventes de coupes doivent être effectuées du 15 septembre au 30 octobre inclusivement (Circ. no 80, art. 2.)

Etat des indemnités à allouer aux préposés pour déplacements à l'occasion des opérations relatives aux coupes, à fournir à l'administration avant le 1er octobre. Circ. 832 et 26, form. XI, 34.)

Etat des réparations à exécuter aux marteaux de l'Etat, à fournir à l'administration avant le 1er octobre. (Circ. 77.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis.*)

Inspecteurs. —. Revue d'habillement et d'équipement des gardes, et compte à rendre au conservateur dans le courant du mois de septembre. (Circ. 590.)

Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service, à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres. — Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale à fournir au conservateur à l'expiration de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, circ. 670 *bis* et 64 § 89, form. II, 3.)

OCTOBRE.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Etat de développement, par département, des crédits délégués et des payements effectués, à fournir au ministre à l'expiration de chaque trimestre. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Indication de la partie des crédits collectifs à annuler pour non emploi sur le fond des améliorations, à transmettre à l'administration le 1er octobre. (Circ. 244, § 12.)

Indication par lettres spéciales du montant de l'allocation collective nécessaire pour l'exercice suivant sur chaque fonds budgétaire, pour travaux prévus et travaux imprévus, à transmettre à l'administration le 1er octobre. (Circ. 244, § 1.)

Etat des agents et préposés à admettre à la retraite, à fournir à l'administration avant le 15 octobre. (Circ. 31, form. I, 20.)

Etat des procès-verbaux de délit dont l'abandon a été autorisé, à transmettre à l'administration à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 766, form. VI, 18.)

Situation des dépenses concernant les délimitations, bornages généraux et aménagements (bois domaniaux en cours d'exécution, et des travaux de même nature qu'il est urgent d'entreprendre, à fournir à l'administration avant le 15 octobre. (Circ. 64, § 219.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines, à fournir à l'administration à la fin du mois.

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 185, form. I, 34 et 35.)

Propositions de nomination aux emplois vacants de sous-officiers, caporaux et clairons dans les Compagnies de chasseurs forestiers, à adresser à l'administration dans la 1re huitaine de chaque semestre. (Note du 22 octobre 1881.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 novembre au 15 décembre, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois d'octobre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Demandes de cartes dites de l'état-major pour le service des agents, à transmettre à l'administration au 1er octobre. (Circ. 143.)

Etat des demandes de revolver d'officier mod. 1874, à transmettre au général commandant le corps d'armée, au 1er octobre. (Circ. 255.)

Situation des travaux d'aménagement et de délimitation générale à adresser à l'administration au commencement de chaque trimestre. (Circ. 670 *bis* et lettre aut. du 14 janvier 1856; form. II, 3.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat des gratifications à accorder aux préposés pour repeuplements et autres améliorations, et procès-verbaux constatant l'état des travaux exécutés, à fournir à l'administration avant le 1er novembre. (Circ. 22, form. III, 11.)

Etat des traitements communaux, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets à la fin de chaque trimestre. (Circ. 4 et 23, form. XI, 23; XIII, 1.)

Etat des retenues faites sur les traitements communaux pour le mois d'octobre, à dresser par les chefs de service et à transmettre par le conservateur aux préfets avec les mandats trimestriels. (Circ. 237, annexe E.)

Etat des journées d'hôpital à rembourser par l'administration au département de la guerre. (Circ. 13, 144.)

Etat de la situation des dépenses pour travaux d'amélioration, à fournir à l'administration à la fin de chaque trimestre. (Circ. 22, form. III, 16.)

Etat des élagages faits ou à faire dans les forêts domaniales, à fournir à l'administration avant le 15 octobre. (Circ. 28 mars 1862.)

Etat des frais d'exploitation et de transport de bois de chauffage pour les préposés domaniaux, à fournir à l'administration après les ventes. (Circ. 691, form. IV, 22.)

Etat des exploitations à faire au compte de l'Etat à fournir à l'administration. (Form. IV, 4.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat des insolvables désignés pour être incarcérés, à remettre par l'inspecteur au conservateur et par celui-ci au trésorier général. (Circ. 149, form. VI, 14.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Etat des travaux effectués par les gardes cantonniers,

à établir par les chefs de cantonnement, à annoter par le chef de service et à transmettre au conservateur à la fin de chaque trimestre. (Circ. 22, §§ 286 et 287, form. II, 10.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Vérification trimestrielle de la comptabilité des régisseurs des travaux de reboisement des montagnes, à faire dans le cours du trimestre. (Circ. 194.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Relevé, par forêt, des concessions de menus produits, à charge de prestations, des journées dues et de celles employées, à envoyer au chef de service à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Etat des délinquants insolvables, à reviser par le chef de cantonnement, de concert avec les percepteurs, à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 584 et 149, form. VI, 13.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

NOVEMBRE.

Conservateurs. — Rapport de tournée et procès-verbaux de vérification d'estimation et de récolement, à fournir à l'administration deux mois après la clôture de la tournée. (Circ. 534 *bis*.)

Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Rapport général sur les ventes et état indiquant le prix de vente de chaque unité de produits de l'exercice courant et de l'exercice précédent pour les forêts domaniales, à fournir à l'administration dans les quinze jours qui suivent la clôture des ventes. (Circ. 80, form. IV, 32, *quinq.*, modif. par circ. 247.)

Etat, par arrondissement, des coupes vendues dans les bois des communes et des établissements publics, à fournir au directeur des domaines avant la fin de l'année. (Circ. 760, form. IV, 32 *ter*.)

Propositions annuelles de travaux neufs ou d'entretien pour reboisement et gazonnement des montagnes, à transmettre à l'administration avant le 15 novembre. (Circ. 194, ann. § 21.)

Propositions annuelles pour la fixation du prix des harts par les préfets. (Art. 29 du cahier des charges.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux

commandants de recrutement, (Circ. 231 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 décembre au 15 janvier, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de novembre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines à fournir à l'administration à la fin du mois.

Conservateurs et inspecteurs. — Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer, pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Envoi des procès-verbaux d'arpentage de l'exercice suivant, au conservateur, pour vérification, avant le 1er décembre. (Circ. A, 67.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Etat récapitulatif des procès-verbaux de reconnaissance des arbres morts et dépérissants, à adresser avec un rapport à l'inspecteur avant le 15 novembre (Circ. aut. du 31 octobre 1872.)

Envoi à la fin du mois, au chef de service, de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

DÉCEMBRE.

Conservateurs. — Bulletin des affaires arriérées, à fournir à l'administration à la fin de chaque mois. (Circ. 391 *bis*, form. XII, 6.)

Etat des traitements concernant les agents et préposés, à fournir à l'administration avant le 5 de chaque mois. (Circ. 435, form. XI, 20.)

Etat des indemnités fixes à fournir à l'administration avec les états de traitement. (Circ. 260.)

Etat nominatif des préposés chargés de la surveillance des bois communaux, à fournir au préfet le 1er janvier. (Circ. 21, § 12, form. I, 19.)

Etat des crédits de prévision, à fournir à l'administration avant le 3 de chaque mois. (Circ. 514, form. XI, 18.)

Situation, au dernier jour du mois, des crédits délégués, des droits constatés, des mandats délivrés et des payements effectués, à fournir au ministre avant le 10 de chaque mois. (Règlement du 26 décembre 1866, art. 176.)

Relevé des expéditions faites par les chemins de fer pendant le trimestre, à adresser à l'administration à

l'expiration du trimestre. (Circ. 826 et 67, form. XI, 31.)

Situation des instances en matière domaniale, à adresser à l'administration à l'expiration du semestre. (Circ. 12.)

Etat faisant connaître, par département et par article, le montant présumé des dépenses en fin d'exercice, les compléments de crédits nécessaires et les crédits devant rester sans emploi, à fournir à l'administration avant le 5 décembre. (Circ. aut. 53.)

Compte rendu des résultats des mesures prises pour la conservation des oiseaux utiles à l'agriculture, à fournir à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. aut. 9, du 15 septembre 1874.)

Bulletin des mutations des assimilés, à adresser aux commandants de recrutement. (Circ. 231, 277, form. I, 39 et 39 *bis*.)

Bulletin mensuel des modifications à apporter aux contrôles des non-disponibles, à fournir au commandant de recrutement à la fin de chaque mois. (Circ. 183, form. I, 34 et 35.)

Etat des modifications à apporter à l'effectif des préposés faisant usage du tabac de cantine, à fournir au directeur des contributions indirectes à la fin de chaque mois. (Circ. 203.)

Annonces des adjudications de quelque importance devant être faites du 15 janvier au 15 février, à adresser à l'administration (4e service) à la fin du mois de décembre. (Note de la direction générale du 17 août 1876.)

Feuilles d'observations météorologiques à adresser à l'administration avant le 15. (Circ. aut. du 20 mai 1880. N° 39.)

Etat des ressources des sécheries et magasins de graines à fournir à l'administration à la fin du mois.

Propositions au préfet de chaque département pour le renouvellement des commissions de lieutenants de louveterie. (Circ. 684.)

Conservateurs et inspecteurs. — Etat annuel des concessions de menus produits à charge de presta-

tions, à adresser par l'inspecteur au conservateur à la fin de l'exercice. (Circ. 22, § 324, form. V, 21.)

Tableau d'avancement des préposés du service actif et sédentaire, à envoyer à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. 776, form. I, 18.)

Liste de présentation de candidats pour le service actif et sédentaire, à adresser à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. 776, form. I, 2.)

Etat indiquant, par cantonnement, inspection et département, le nombre des préposés communaux et d'établissements publics, à adresser à l'administration le 1er janvier. (Circ. 21, § 21.)

Etat nominatif, par arrondissement, des individus admis à transiger, à fournir aux trésoriers généraux dans les premiers jours de chaque mois. (Circ. 149, form. VI, 22 *bis*.)

Etat récapitulatif, avec rapport de l'inspecteur, des procès-verbaux de reconnaissance des arbres morts et dépérissants, à transmettre par le conservateur à l'administration ou au préfet avant le 1er janvier. (Circ. du 31 octobre 1872.)

Conservateurs, inspecteurs et chefs de cantonnement. — Compte rendu du fonctionnement des bibliothèques forestières pendant l'année, à fournir à l'administration avant le 31 décembre. (Règlement du 23 juin 1874.)

Feuilles individuelles des préposés domaniaux et mixtes, à annoter par les chefs de cantonnement, les chefs de service et le conservateur, et à renvoyer à l'administration avant le 31 décembre. (Circ. 776, form. I, 5.)

Etat de situation des pépinières domaniales à fournir le 15 décembre. (Circ. 22, art. 58, circ. 246, form. XIV, 17.)

Inspecteurs. — Certificat du service des agents et préposés, à fournir au conservateur le 25 de chaque mois. (Circ. 405 *oct.*, form. XI, 19.)

Envoi à la fin du mois, au conservateur, du rôle des journées à payer pour travail fait pendant le mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. § 45.)

Envoi au conservateur, à la fin de chaque quinzaine, des propositions de transaction. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Inspecteurs et chefs de cantonnement. — Etat des bestiaux à admettre au pâturage, à adresser par le maire à l'agent forestier local avant le 1er janvier. (O. r., art. 118.)

Etat des délivrances usagères en bois de feu, à remettre par le maire aux agents forestiers avant le 1er janvier. (Circ. 530, form. IX, 5.)

Les travaux d'amélioration doivent être, sauf le cas de force majeure, achevés et reçus au 31 décembre de l'exercice. (Règlement du 26 décembre 1866.)

Chefs de cantonnement. — Extrait du Livre-Journal, à adresser à l'inspecteur dans les premiers jours du mois. (Circ. 584, form. XII, 4.)

Relevé, par forêt, du sommier des concessions de menus produits à charge de journées de travail, à adresser à l'inspecteur à l'expiration de chaque trimestre. (Circ. 22. § 324, form. V, 20.)

Envoi à la fin du mois de l'extrait de l'état général des dépenses, des feuilles d'attachement et du relevé du carnet du brigadier, avec les pièces de dépense correspondantes. (Reboisement, circ. 194, ann. § 44.)

Situation des travaux exécutés par entreprise, à envoyer au chef de service à la fin du mois. (Service du reboisement, circ. 194, ann. §§ 80 et 81.)

Envoi au chef de service, à la fin de chaque quinzaine, des procès-verbaux de délit (circ. 584, form. VI, 3), avec propositions de transaction, s'il y a lieu. (Arr. min. du 30 janvier 1860, circ. 786, form. VI, 21.)

Agents du service des aménagements et autres. — Situation des travaux de délimitation et d'aménagement, à fournir au conservateur à l'expiration de chaque trimestre. (Lettre du 14 janvier 1856, circ. 670 *bis* et 64, § 89, form. II, 3.)

ANNUAIRE DES EAUX ET FORÊTS

Tableau, par département,
des bois soumis au régime forestier.

DÉPARTEMENTS.	SUPERFICIE du département en kilomètres carrés.	CONTENANCE DES FORÊTS en hectares.	
		Domaniales.	Communales
Ain	5,739	3,098	47.409
Aisne	7,352	26,458	4,133
Allier	7,808	24,378	1,435
Alpes (Basses-)	6,954	5,000	49,612
Alpes (Hautes-)	5,590	7,155	105,060
Alpes-Maritimes	3,750	528	46,850
Ardèche	5,527	4,098	11,468
Ardennes	5,233	23,742	35,824
Ariége	4,894	79,201	20,451
Aube	6,001	14,963	23,997
Aude	6,313	11,788	16,471
Aveyron	8,743	3,390	7,153
Belfort (Territoire de)	610	»	12,961
Bouches-du-Rhône	5,105	»	19,803
Calvados	5,521	3,751	»
Cantal	5,741	1,408	11,797
Charente	5 942	5,085	78
Charente-Inférieure	6,826	9,478	532
Cher	7,199	11,207	6,213
Corrèze	5,866	103	3,173
Corse	8,747	45,230	74,238
Côte-d'Or	8,761	39,972	100,251
Côtes-du-Nord	6,886	»	»
Creuse	5,568	537	1,824
Dordogne	9,183	»	»
Doubs	5,228	4,749	97,723
A reporter	160,647	325,319	698,456

DÉPARTEMENTS.	SUPERFICIE du département en kilomètres carrés.	CONTENANCE DES FORÊTS en hectares.	
		Domaniales.	Communales
Report.....	160,647	325,319	698,456
Drôme.	6,521	8,388	40,988
Eure	5,958	12,665	140
Eure-et-Loir	5,874	6,497	94
Finistère	6,722	3,698	»
Gard	5,836	2,747	45,837
Garonne (Haute-)	6,290	14,716	21,949
Gers	6,280	»	1,375
Gironde	9,740	27,429	1,590
Hérault	6,198	1,277	15,162
Ille-et-Vilaine	6,726	7,339	55
Indre	6,795	12,025	2,150
Indre-et-Loire	6,114	8,854	»
Isère	8,289	11,331	57,154
Jura	4,994	23,985	84,778
Landes	9,321	26,982	8,019
Loir-et-Cher	6,351	10,328	1,907
Loire	4,760	4	3,631
Loire (Haute-)	4,962	68	13,336
Loire-Inférieure	6,875	4,561	»
Loiret	6,771	38,346	15
Lot	5,212	»	»
Lot-et-Garonne	5,354	»	1,406
Lozère	5,169	1,308	14,648
Maine-et-Loire	7,121	1,807	»
Manche	5,928	»	20
Marne	8,180	13,309	13,474
Marne (Haute-)	6,220	16,026	88,501
Mayenne	5,171	143	»
Meurthe-et-Moselle	5,232	31,819	68,744
Meuse	6,228	32,032	95,920
Morbihan	6,798	1,745	»
Nièvre	6,817	14,671	23,525
Nord	5,681	19,215	1,802
Oise	5,855	31,696	1,520
A reporter...	376,990	710,240	1,296,196

DÉPARTEMENTS.	SUPERFICIE du département en kilomètres carrés.	CONTENANCE DES FORÊTS en hectares.	
		Domaniales.	Communales
Report.....	376,990	710,240	1,296,196
Orne..................	6,097	23,107	»
Pas-de-Calais.........	6,606	7,353	651
Puy-de-Dôme.........	7,950	890	20,523
Pyrénées (Basses-).....	7,623	298	55,067
Pyrénées (Hautes-)....	4,529	4,906	47,603
Pyrénées-Orientales...	4,122	18,110	22,204
Rhône................	2,790	»	146
Saône (Haute-)........	5,340	6,830	114,305
Saône-et-Loire........	8,552	13,624	28,466
Sarthe.................	6,207	10,500	339
Savoie................	5,760	564	76,979
Savoie (Haute-).......	4,315	»	44,074
Seine.................	479	344	12
Seine-Inférieure.......	6,035	33,205	597
Seine-et-Marne........	5,736	23,420	936
Seine-et-Oise...........	5,604	29,115	456
Sèvres (Deux-)........	6,000	5,840	114
Somme...............	6,161	4,266	555
Tarn.................	5.742	6,759	9,776
Tarn-et-Garonne......	3,720	1,339	66
Var..................	6,028	9,583	44,206
Vaucluse..............	3,548	3,155	35,392
Vendée...............	6,703	7.966	»
Vienne...............	6.970	6,214	288
Vienne (Haute-).......	5,517	»	415
Vosges...............	5,853	56,544	118,056
Yonne...............	7,428	13,596	32,858
TOTAUX...	528,405	997,768	1,950,280

Tableau des contenances des forêts domaniales à diverses époques.

1791, d'après le comité des domaines............	4,704,917 h.
1795, d'après la comm. du conseil des Cinq Cents.	2,592,706
1820, d'après les états d'assiette................	1,212,566
1821, *id*..	1,190,453
1825, *id*..	1,122,075
1830, *id*..	1,128,832
1834, *id*..	1,033,127
1848, *id*..	1,023,642
1855, *id*..	1,092,655
1858, *id*..	1,077,046
1860, *id*..	1,068,221
1863, *id*..	1,090,186
1865, *id*..	1,111,759
1866, *id*..	1,086,567
1867, *id*..	1,091,541
1868, *id*..	1,088.966
1869, *id*..	1,084,565
1872, *id*..	998,540
1873, *id*..	991,766
1874, *id*..	990,612
1857, *id*..	992,954
1876, *id*..	982,118
1877, *id*..	985,086
1878, *id*..	989,086
1879, *id*..	990,888
1880, *id*..	991,926
1881, *id*..	997,768
1882, *id*..	997,768

Contenance des forêts domaniales aliénées depuis 1814 jusqu'en 1870 (1).

Années.	Contenances	Années.	Contenances.
De 1814 à 1817	45,900 h.	*Report*.	334,914 h.
1818 à 1830	122,926	En 1863	7,158
1831 à 1851	118,166	1864	7,946
En 1852	7,404	1865	5,189
1853	15,713	1866	2,619
1854	2,912	1867	446
1855	9,294	1868	533
1856	5,635	1869	109
1861	1,064	1870	8
1862	5,900		
A reporter...	334,914 h.	TOTAL...	358,922 h.

(1) Aucune aliénation n'a été faite depuis 1870.

Contenance des bois que les particuliers ont été autorisés à défricher depuis 1828 jusqu'en 1882.

Années.	Contenances	Années.	Contenances.
		Report...	244,006 h.
1828	1,362 h.	1856	20,740
1829	1,703	1857	17,798
1830	2,687	1858	13,387
1831	5,711	1859	13,755
1832	7,173	1860	21,798
1833	4,459	1861	13,277
1834	8,551	1862	11,599
1835	6,957	1863	14,376
1836	8,427	1864	16,624
1837	11,235	1865	8,278
1838	8,312	1866	7,588
1839	9,848	1867	7,228
1840	15,925	1868	5,562
1841	11,971	1869	4,565
1842	4,818	1870	4,290
1843	6,962	1871	1,480
1845	9,062	1872	4,601
1846	7,431	1873	3,556
1847	7,998	1874	3,089
1848	9,564	1875	4,651
1849	7,482	1876	2,893
1850	10,054	1877	2,436
1851	11,142	1878	2,025
1852	12,130	1879	2,314
1853	13,099	1880	1,251
1854	18,203	1881	1,598
1855	22,740	1882	1,350
A reporter...	244,006 h.	TOTAL...	458,166 h.

Produit en argent des forêts domaniales, depuis 1840 jusqu'en 1879.

Années.	Produits des coupes.	Produits divers.	TOTAUX.
1840	27,852,516fr.	4,393,097fr.	32,245,614fr.
1841	29,928,613	2,941,892	32,870,505
1842	31,288,920	2,998,661	34,287,581
1843	25,535,303	4,717,025	30,252,329
1844	27,174,698	3,077,325	30,252,024
1845	35,046,959	6,020,169	41,067,126
1846	33,583,504	6,303,405	39,886,910
1847	24,956,396	6,015,738	30,972,135
1848	23,736,664	5,630,498	29,367,162
1849	25,102,981	5,929,483	31,032,465
1850	28,035,090	6,448,628	34,483,719
1851	22,097,484	5,896,139	27,993,623
1852	29,073,687	5,814,351	34,888,039
1853	29,988,444	6,236,974	36,225,419
1854	24,860,918	5,677,922	30,538,840
1855	30,901,294	5,713,004	36,614,298
1856	32,238,961	5,685,568	37,924,529
1857	32,576,585	5,280,991	37,857,577
1858	31,278,832	4,823,419	36,102,252
1859	33,077,592	4,719,034	37,796,626
1860	37,691,374	4,815,309	42,506,683
1861	37,719,176	5,142,984	42,862,160
1862	35,264,896	4,802,672	40,067,569
1863	34,130,623	4,002,862	38,133,485
1864	37,022,861	4,743,722	41,766,583
1865	36,547,314	4,601,339	41,148,654
1866	36,431,557	4,376,304	40,897,861
1867	34,496,723	4,308,772	38,805,495
1868	33,352,716	3,951,611	37,304,327
1869	35,820,171	4,127,372	37,545,644
1870	4,814,667	2,227,886	7,082,056
1871	49,281,167	3,707,721	52,988,888
1872	40,618,120	4,019,135	44,657,255
1873	31,679,571	3,760,344	35,439,915
1874	30,395,511	2,890,135	33,285,646
1875	33,981,882	3,663,832	37,618,714
1876	34,951,582	4,088,050	39,039,632
1877	30,697,740	3,375,669	34,073,409
1878	29,472,020	3,116,436	32,588,456
1879	29,511,315	3,339,263	32,850,578

Les produits de la pêche ne sont plus compris dans les produits divers à partir de 1840, et les frais de régie des bois communaux, à partir de 1839.

Tableau des aliénations et des défrichements des bois des communes et des établissements publics depuis 1855 jusqu'en 1882.

ANNÉES.	DÉFRICHEMENTS des bois soumis au régime forestier.	DÉFRICHEMENTS des bois non soumis au régime forestier.	TOTAUX	ALIÉNATIONS.
1	2	3	4	
	h. a.	h. a.	h. a.	h. a.
1855	705,18	435,34	1,140,52	»
1856	190,29	114,91	305,20	1,97
1857	288,26	555,95	844,21	211,11
1858	444,77	72,97	517,74	906,63
1859	483,30	116,23	599,53	757,25
1860	404,32	123,45	527,77	1,217,30
1861	402,67	80,20	482,87	632,68
1862	282,14	157,46	439,60	632,70
1863	439,56	62,34	501,90	443,96
1864	367,74	114,28	482,02	550,61
1865	390,07	90,71	480,78	674,25
1866	227,57	42,33	269,90	617,55
1867	251,75	84,08	335,83	132,25
1868	399,93	16,40	416,33	558,58
1869	226,51	25,22	251,73	651,42
1870	274,69	0,18	274,87	149,18
1871	83,24	»	83,24	5,47
1872	81,50	»	81,50	666,70
1873	187,50	7,20	194.70	22,82
1874	165,52	11,78	177,30	131,00
1875	5,50	7,19	12,69	418,57
1876	41,34	5,10	46,44	47,83
1877	45,08	0,54	45,62	40,13
1878	59,10	1,50	60,60	502,19
1879	8,42	9,50	17,92	78,50
1880	217,06	0,26	217,32	59,59
1881	98,75	32,99	131,74	153,23
1882	84,58	»	84,58	15,17
TOTAUX.	6,856,34	2,168,11	9,024,45	10,278,66

Budget des dépenses de l'Administration des forêts pour l'exercice 1883.

(*Loi de finances du 29 décembre 1881.*)

CHAPITRE 1er.

Traitements et indemnités des services centraux de l'Administration des forêts.

ART. 6. Traitements	205,700
ART. 7. Indemnités	11,200
Total du chapitre	216,900

CHAPITRE 27.

Personnel du service des forêts. (Service administratif et de surveillance dans les départements.)

ART. 1er.	Traitements des agents de tous grades...		5,002,067
ART. 2.	§ 1. Indemnités annuelles aux agents et préposés du service des dunes	28,000	417,000
	§ 2. Indemnités pour travaux temporaires de cantonnement et d'aménagement, de construction des routes et de reboisement	131,000	
	§ 3. Indemnités pour tournées et entretien de chevaux des chefs de cantonnement	114,000	
	§ 4. Indemnités pour travaux extraordinaires et services divers	144,000	
	Total du chapitre...		5,419,067

CHAPITRE 28.

Enseignement forestier.

ÉCOLE FORESTIÈRE DE NANCY.

ART. 1er. Traitement du directeur, des professeurs, des employés et des élèves gardes généraux. — Bourses. — Frais de tournées et de missions. — Frais relatifs aux examens d'admission. — Dépenses du matériel	152,475
A reporter	152,475

Report..........	152,475
ENSEIGNEMENT MILITAIRE.	
Art. 2. Frais de séjour et de voyage des agents à Nancy..........	20,000
ECOLES SECONDAIRES.	
Art. 3. Indemnités aux professeurs et aux élèves des écoles. — Frais de location et fournitures. — Indemnités spéciales pour examens..........	22.300
ÉCOLE DES BARRES.	
Art. 4. Traitement du directeur (pour moitié), d'un garde général et d'un brigadier. — Dépenses du matériel..........	20,610
Total du chapitre..........	215,385

CHAPITRE 29.

Matériel.

Art. 1er. Fourniture de marteaux et plaques de gardes, frais de transport de paquets et frais divers..........	72,045
Art. 2. Frais d'abatage et de façonnage des coupes exploitées par économie..........	520,000
Art. 3. Travaux d'entretien et d'amélioration des forêts..........	900,755
Art. 4. Indemnités de logement aux préposés.....	126,245
Art. 5. Acquisition de terrains et de forêts..........	200,000
Art. 6. Travaux de repeuplement dans les forêts domaniales..........	550,000
Art. 7. Travaux d'entretien, de conservation et de fixation des dunes sur le littoral maritime. (Travaux de l'Etat). Subventions aux communes et aux particuliers. Acquisitions de terrains, rachat du droit de reprise, etc..........	500,000
Total du chapitre...	2,869,045

CHAPITRE 30.

Constructions, reboisement et gazonnement.

Art. 1er. Construction de routes forestières, études, confection de projets, exécution de travaux, subventions pour la construction des routes départementales et communales (ancien budget extraordinaire), construction de maisons forestières. Etudes de chemins forestiers dans les forêts communales..........	1,264,245

Report.........	1,264,245
ART. 2. Reboisement et gazonnement des montagnes. Subventions en argent et en nature aux particuliers et aux communes, acquisition des terrains situés dans les périmètres; achat de graines et de plants; exécution des travaux, création de fruitières dans les Alpes et les Pyrénées (ancien budget extraordinaire)................................	2,667,840
Total du chapitre......	3,932,085

CHAPITRE 31.

Dépenses diverses du service des forêts.

ART. 1er. Rachat de droits de pâturage, panage et glandée, et frais de cantonnement des usagers....	10,000
ART. 2. Portion contributive de l'Etat dans la réparation des chemins vicinaux, ainsi que dans l'acquittement des centimes additionnels ordinaires et extraordinaires affectés aux dépenses départementales et communales..........................	1,500,000
ART. 3. Frais de bureau des conservateurs........	22,000
ART. 4. Frais de tournées et de missions...........	135,350
ART. 5. Secours aux veuves et orphelins d'anciens fonctionnaires de l'Administration des forêts, aux employés en fonctions en cas de blessures, maladies, pertes occasionnées par événements quelconques indépendants de leur volonté, changements onéreux par suite de nécessités de service, suppression d'emplois, etc..................	30,000
ART. 6. Premier habillement des préposés nommés annuellement, et indemnités de premier établissement aux sous-officiers nommés gardes..........	38,100
ART. 7. § 1er. Frais d'adjudic. de diverses natures.	125,000
§ 2. Frais de poursuites et d'instances et condamnations en matière correctionnelle.............	38,000
§ 3. Frais d'instances et condamnations en matière civile..	50,000
ART. 8. Dépenses accidentelles et imprévues.......	21,000
Total du chapitre...	1,969,450

CHAPITRE 32.

Personnel du service des forêts en Algérie.

ART. 1er. Traitement des agents de tous grades......	863,388
ART. 2. § 1. Frais de tournées de l'Inspecteur général......................................	9,000
§ 2. Indemnités pour entretien de chevaux aux agents et préposés............................	304,600
A reporter.....	1,176,988

Report.....	1,176,988
§ 3. Indemnités pour frais de tournées ordinaires.	27,360
§ 4. Indemnité spéciale de commission..........	24,000
§ 5. Indemnités de logement....................	79,800
§ 6. Indemnités de première mise..............	26,900
§ 7. Indemnités pour travaux extraordinaires et services divers..............................	21,000
Total du chapitre......	1,356,048

CHAPITRE 33.

Matériel du service des forêts en Algérie.

Art. 1er. Construction et entretien des maisons forestières............................	179,612
— 2. Travaux de régénération, de démasclage, et de mise en défense contre l'incendie.....	20,000
— 3. Travaux de repeuplement et entretien des reboisements déjà effectués............	30,000
— 4. Route, ponts et travaux divers............	30,000
— 5. Frais d'abatage, de façonnage et de transport de bois pour le chauffage des préposés..............................	13,275
— 6. Frais de levés topographiques. — Rétribution aux géomètres..................	40,000
— 7. Frais matériels de l'exécution des travaux de bornage et expéditions...............	15,000
— 8. Frais d'impressions et remboursements à l'Imprimerie nationale des fournitures d'imprimés de service..................	2,000
Total du chapitre......	329,887

CHAPITRE 34.

Dépenses diverses du service des forêts en Algérie.

Art. 1er. Frais de loyer et de bureau des conservateurs et inspecteurs..................	22,900
— 2. Frais d'hospitalisation des préposés et des gardes généraux.........................	1,750
— 3. Secours.....................................	8,000
— 4. Restitution, frais de justice et répartition entre les préposés de la moitié du produit des amendes............................	25,000
— 5. Frais d'adjudication de diverses natures...	4,000
— 6. Indemnités aux administrateurs locaux délégués pour assister à la reconnaissance des limites sur le terrain..............	4,000
— 7. Dépenses diverses et accidentelles.........	9,000
Total du chapitre......	74,650

CHAPITRE 35.

Art. unique. Remboursements sur produits divers des forêts	50.000

RÉCAPITULATION.

Chap.	1.	Administration centrale	216,900
—	27.	Personnel	5,419,067
—	28.	Enseignement	215,385
—	29.	Matériel	2,869,045
—	30.	Constructions, reboisement et gazonnement	3,932,085
—	31.	Dépenses diverses	1,969,450
—	32.	Personnel du service des forêts en Algérie.	1,356,048
—	33.	Matériel du service des forêts en Algérie.	329.887
—	34.	Dépenses diverses de l'Algérie	74,650
—	35.	Remboursements sur produits indirects et divers	50,000
		Total...	16,432,517

Tableau des mesures employées dans le commerce des bois.

MESURES DE LONGUEUR.

France	Le mètre et ses subdivisions décimales.	m.
	La toise valant 6 pieds de roi	1,949
	Le pied de 12 pouces	0,329
	Le pouce de 12 lignes	0,024
	La ligne	0,007
	La perche de 22 pieds	7,142
Autriche	Le klafter (6 pieds)	1,896
	Le pied (12 pouces)	0,316
Bavière	Le klafter (6 pieds)	1,752
	La perche (10 pieds)	2,920
Angleterre	Foot (pied de 12 pouces)	0,304
	Yard (3 pieds)	0,914
	Wood lang pole (6 yards)	5,487
Etats-Unis	Foot (pied)	0,305
	Yard (verge)	0,914
	Fathom (toise)	1,829
	Rood (perche)	5,029
Chine	Tschech	0,339
Francfort	Klafter	1,710
	Perche forestière	4,510
Prusse	Pied (12 pouces)	0,314
	Ruthe (12 pieds)	3,768
Moldavie	Stengène	2,230
Valachie	id.	1,966

MESURES DE SURFACE.

		m. c.
France	L'hectare ou	10000, »
	L'are	100, »
	Le centiare	1, »
	La toise carrée	3,798
	La perche des eaux et forêts	51,07
	L'arpent des eaux et forêts	5107,20
Autriche	Ioch ou 1600 klafters carrés	5756,00
	Pfund	298,00
Bade	Morgen (4 viertels de 100 perches)	3600,00
Bavière	Arpent	3707,00
Angleterre	Acre impériale (4 roods)	4047,00
	Rood (1210 yards)	1012,00
Etats-Unis	Square yard	0,8761
	Square rood	25,29
	Rood ofland	1011,37
	Acres ou 4 roods	4046,70
Suisse	Iuchard (400 perches carrées)	3600,00

Espagne	Fanéga	6426,00
Moldavie	Falche	14321,65
Valachie	Pogone	5011,79
Danemark	Tonneau	5616,00

MESURES DE VOLUME POUR LES BOIS DE FEU.

France	Le stère (1).	st.
	Le double stère	2,000
	Le décastère	10,000
	La corde des eaux et forêts ou d'ordonnance (8 pieds de couche, 4 pieds de hauteur, 3 pieds 1/2 de longueur)	3,839
	La corde de taillis (mêmes dimensions, sauf la longueur des bûches, qui est de 2 pieds 1/2 seulement)	2,742
	La corde de moule (mêmes mesures, longueur, 4 pieds)	4,387
	La corde sur la Cure	4,009
	— sur l'Oise et l'Aisne	5,000
	— sur la Marne, l'Ourcq	4,008
	— sur les ports de Sens et Villeneuve	4,007
	— sur les autres ports de l'Yonne.	4,007
	— sur les ports de la Seine, sauf Montargis	5,000
	— sur le port de Montargis	5,003
	Le tonneau (Gironde)	3,636
	La brasse (Gironde)	3,570
Autriche	Le klafter	3,41
Bade	Le klafter	3,89
Bavière	Le klafter	8,13
Angleterre	Le cord	3,56
Etats-Unis	Cubic foot	0,028
	Cubic yard	0,764
	Cord	0,458
Danemark	Le faon forestier	2,61
Francfort	Le klafter	2,90
Mecklembourg	Le faden	3,46
Nassau	La corde	3,89
Prusse	Le klafter (108 pieds cubes)	3,34
Wurtemberg	Le klafter	3,39
Moldavie	Le stengène	11,089
Valachie	Le stengène	7,598

(1) Le mot *stère* est employé pour exprimer l'unité de volume des marchandises qui se mesurent par masse renfermant des interstices, comme les bois de feu, les moellons, etc.; le mot *mètre cube* s'applique plus spécialement au métrage des marchandises qui offrent des volumes compacts, comme la pierre de taille, les bois de charpente.

Mesures de solidité. — BOIS D'OEUVRE.

FRANCE.	Le mètre cube	m.c.
	Le décistère ou solive nouvelle	0,100
	La solive ancienne (long. 2 toises; équarrissage, 6 pouces)..	0,103
	Le pied cube	0,034

BOIS DE CHARPENTE.

Le chevron (Vosges). Diamètre au gros bout	0,16 à 0,22,	au milieu 0,18,	longueur 9 mètres.
La panne id. —	0,22 à 0,32	id.	12 à 14
La panne double, id. —	0,32 à 0,36	23	15 et au-dessus.

BOIS DE SCIAGE.

	Largeur	Epaisseur	Longueur
Traverses, 1re dimension.	0,30	0,14	2,50 à 2,60
Traverses, 2e id.	0,24	0,12	2,33 »
Entrevous (Paris et rayon).	0,25 (9 p.).	0,028 (1 p.).	1,50 à 4 m.
Echantillon id.	0,25 (9 p.).	0,042 (1 1/2 p.).	1,50 à 4 m.
Membrures id.	0,167 (6 p.).	0,083 (3 p.).	2 à 4 m.
Membrettes id.	0,167 (6 p.).	0,056 (2 p.).	1,50 à 4 m.
Doublette id.	0,333 (12 p.).	0,063 (27 lig.).	2,50 à 4 m.
Feuillet id.	0,216 à 243	0,031 à 0,033	2,50 à 4 m.
Petit sciage. id.	0,25 à 0,11	0,006 à 9,015	2,25
Planche 12/9 (Vosges).	0,244	0,028	3,90

MERRAINS.

CHAMPAGNE. La treille se compose de 65 *dos* de douves, de 50 *poignées* d'enfonçures et de 50 *poignées* de chanteaux; le *dos* contient 16 douves; la *poignée* est de 4 pièces. Les dimensions des pièces marchandes sont les suivantes :

Douves.....	Longueur, 0,867 (32 p.).	Largeur, 0,16 à 0,18 (6 à 7 pouces).
Enfonçures.	0,596 (22 p.).	»
Chanteaux..	0,488 (18 p.).	»

AMBOISE... Le millier se compose de 1,800 pièces réduites, savoir :

Douves ou douelles........	Long., 0,83	Larg., 0,110 (4 pouces).	500	comptées pour	500
Rebuts..................	0,83	0,055 (2 pouces).	1,200	—	600
Poulvé douelles...........	0,83	0,027 (1 pouce).	400	—	100
Fonds marchands.........	0,67	0,140 (5 pouces).	300	—	300
Fonds rebuts.............	0,67	0,070 (2 p. 1/2).	600	—	300

BLOIS...... Le millier se compose de 2,100 pièces réduites :

Douelle ou passe-rebuts...	Long., 0,83	Larg. 0,110	450	—	300
Douelle ou passe-rebuts...	0,83	0,055	2,200	—	1,100
Poulvé ou petit rebut......	0,83	0,027	300	—	100
Fonds marchands.........	0,67	0,140	200	—	200
Fonds rebuts ou ganivelles.	»	0,055	900	—	300
Chanteaux...............	0,50	0,090 (3 pouces).	300	—	100

VOSGES..... Le millier se compose de 2,800 pièces :

Grandes douves...........	Long., 0,87	Larg., 0,126	1,112	—	1,112
Grands fonds.............	0,66	0,162	555	—	555
Grandes douelles tricage...	0,87	0,082	833	—	555
Grands fonds tricage......	0,66	0,110	417	—	278

NANTES..... Le millier se compose de 1,800 pièces, savoir :

Douelles marchandes.....	Longueur, 0,83	Largeur, 0,110	1,200	—	1,200
Fonds marchands........	— 0,67	— 0,140	600	—	600

La Rochelle.. Le millier se compose de 1,800 pièces, savoir :								
	Douelles rebuts.........	Longueur,	0,33	Largeur,	6,055	1,200	comptées pour	1,200
	Fonds rebuts..........	—	0,67	—	0,070	400	—	400
	Fonds quart............	—	0,50	—	0,090	200	—	200
Allier........ Le millier se compose de 2,300 pièces réduites, savoir :								
	Grandes douelles........	Longueur	0,83	Largeur,	0,110	900	—	900
	Grands fonds...........	—	0,67	—	0,140	600	—	600
	Ganivelles grandes.......	—	0,83	—	0,055	1,500	—	500
	Ganivelles petites........	—	0,67	—	0,070	600	—	200
	Petits fonds............	—	0,50	—	0,090	300	—	100
La Charité... Le millier se compose de 2,200 pièces réduites, savoir :								
	Douelles marchandes....	Longueur,	0,83	Largeur,	0,110	1,200	—	1,200
	Fonds.................	—	0,67	—	0,140	400	—	400
	Ganivelles.............	—	0,00	—	0,055	800	—	400
	Petits fonds...........	—	0 53	—	0,090	200	—	70
	Rebuts................	—	0,57	—	0,070	400	—	130
Cher.......... Le milier se compose de 1,800 pièces réduites, savoir :								
	Douelles marchandes....	Longueur,	0,83	Largeur,	0,110	600	—	600
	Rebuts.................	—	0,88	—	0,055	1,200	—	600
	Fonds marchands.......	—	0,67	—	0,140	300	—	300
	Ganivelles.............	—	0,67	—	0,070	600	—	200
	Chanteaux.............	—	0,50	—	0,090	450	—	100
Orléans....... Le millier se compose de 2,300 pièces réduites, savoir :								
	Douelles marchandes.....	Longueur,	0,83	Largeur,	0,119	1,000	—	1,000
	Douelles rebuts.........	—	0,83	—	0,055	1,200	—	600
	Fonds marchands.......	—	0,67	—	1,400	500	—	500
	Fonds rebuts..........	—	0,67	—	0,070	} 600	—	200
	Fonds quart...........	—	1,50	—	0,090	}		

Villers-Cotterets. Le last de merrain de chêne se compose de 35 poignées de 4 douves chacune.

La douve type.......... Longueur, 0,70 Largeur, 0,13 Epaisseur, 0,022

Le last merrain de hêtre et de charme contient 78 poignées.

Consommation de la ville de Paris en combustible de 1852 à 1881.

ANNÉES.	BOIS A BRULER.	CHARBON DE BOIS ET POUSSIER	CHARBON DE TERRE.
	stères.	hectolitres.	kilogrammes.
1852	719,069	3,160,123	323,715,700
1853	700,029	3,259,515	395,081,275
1854	737,184	3,279,815	400,205,242
1855	838,869	3,553,476	452,900,981
1856	776,780	3,481,372	419,506,428
1857	824,055	3,487,746	405,221,217
1858	776,397	3,290,076	406,590,121
1859	773,961	3,468,423	432,200,769
1860	824,603	4,327,117	520,314,615
1861	937,201	5,121,540	614,179,280
1862	942,526	4,970,944	678,371,745
1863	789,598	4,904,987	629,863,191
1864	797,973	5,067,773	695,138,155
1865	860,152	4,814,880	748,712,354
1866	859,281	4,924,501	793,630,520
1867	837,106	5,159,921	809,418,335
1868	872,785	4,921,718	705,310,115
1869	951,157	4,902,414	687,182,598
1870	591,313	2,834,341	472,586,641
1871	819,345	4,087,785	547,301,070
1872	894,628	4,751,870	899,681,468
1873	802,872	5,635,629	1,105,144,347
1874	624,360	4,704,861	675,298,816
1875	720,653	4,826,484	754,158,055
1876	762,984	5,172,128	790,594,466
1877	651,464	5,016,453	713,390,316
1878	729,885	5,036,970	824,550,581
1879	840,013	5,122,640	943,503,889
1880	896,465	5,455,750	1,882,466,563
1881	793,000	5,092,000	951,678,000

Poids du charbon à l'hectolitre :
Houille tout-venant..... 87 kilogr. (charbon français).
Id. 90 kilogr. (charbon belge).
En gaillettes.... 80 kilogr.
Charbon de bois........ 21 à 24 kilogr.

Quantité d'eau hygrométrique contenue dans 100 de bois de différentes essences et de diverses qualités, six mois, un an, dix-huit mois, deux ans après la coupe.

NATURE DES BOIS.	RONDINAGE DES BRANCHES				RONDINAGE DES BRINS.			
	6 mois.	1 an.	18 mois.	2 ans.	6 mois.	1 an.	18 mois.	2 ans.
Hêtre....	33,48	24,00	19,80	20,32	30,44	23,46	18 60	19,95
Chêne. ..	31,20	26,90	24,55	21,09	32,71	26,74	23,35	20,28
Charme. .	31,38	25,89	22,33	19,30	27,19	23,08	20,60	18,59
Bouleau .	37,34	28,99	24,12	21,78	39,72	29,01	22,73	19,52
Tremble.	35,69	26,01	21,85	19,44	40,45	26,22	17,77	17,92
Sapin....	28,29	17,14	15,09	18,66	33,78	16,87	15,21	18.09
Pin......	35,30	17.59	15,72	17,39	41,49	18,67	15,63	17,42

Poids du stère de différents bois secs, d'après les expériences de M. Chevandier de Valdrôme.

ESSENCES.	NATURE DES BOIS.	POIDS du stère sec.
Chênes sessile et pédonculé mélangés.	Rondinage de brins......	317k
	Rondinage de branches..	277
Chêne sessile.	Bois de quartier.........	380
Hêtre..................	Rondinage de brins......	314
	Rondinage de branches...	304
	Bois de quartier.........	380
Charme	Rondinage de brins......	313
	Rondinage de branches..	298
	Bois de quartier.........	370
Bouleau..............	Rondinage de brins......	318
	Rondinage de branches..	269
	Bois de quartier.........	338
Saule................	Rondinage de brins......	276
Aune.................	Rondinage de brins.	283
	Quartier et rondinage....	291
	Bois de quartier.........	293
Tremble..............	Quartier et rondinage....	273
Pin..................	Rondinage de brins......	283
	Rondinage de branches..	281
	Bois de quartier........	256

NATURE DES MARCHANDISES.	UNITÉS.	IMPORTATION. Quantités livrées à la consommation.	IMPORTATION. Valeurs actuelles.
Bois à brûler	1000 kilog.	59.620	809.040
Charbons de bois et chenevottes	—	40.348	2.555.239
Bois à construire, chêne, traverses	—	44.869	3.365.175
Id. bruts, équarris	—	38.068	2.855.100
Sciages de chêne de toutes dimensions	—	101.919	15.287.850
Bois de noyer, brut ou équarri	—	2.602	169.130
Id. sciés de toutes dimensions	—	668	110.080
Bois d'essences diverses, traverses	—	17.256	862.800
Id. bruts, équarris	—	242.083	12.104.150
Sciages de toutes dimensions	—	1.061.325	122.052.375
Mâts	Pièce.	54	18.900
Mâtereaux	—	208	31.200
Espards	—	43.985	1.759.400
Pigouliles	—	3.549	7.098
Manches de gaffes	—	5.830	5.830
Avirons et rames	Kilo.	341.722	143.523
Bois éclisses	Pièce.	1.080.774	108.077
Feuillard	—	22.475.028	2.472.253
Perches	—	4.193.707	2.096.853
Echalas	—	151.480	7.574
Merrains de chêne	—	37.466.066	37.466.066
Merrains d'autres essences	—	5.935.531	3.858.095
Liége brut rapé ou en planches	Kilo.	3.762.944	2.822.208
Acajou en billes ou sciés à plus de 2 décimètres	—	5.734.109	1.548.209
Buis, *id.*	—	2.045.084	695.328
Autres bois exotiques	—	7.974.315	2.711.267
Bois exotiques de 2 décimètres d'épaiss. au moins.	—	326.607	97.982
Ecorces à tan	—	17.299.470	2.940.910
Résines brutes	—	1.302.370	182.332
Brais gras et goudron	—	4.985.395	598.247

Produits forestiers pendant l'année 1881.

EXPORTATION. Marchandises françaises exportées.	Valeurs actuelles.	PROVENANCE des BOIS IMPORTÉS.	DESTINATION des PRODUITS EXPORTÉS.
22.726	308.392	Allemagne, Belgique, Suisse.	Belgique, Allemagne.
6.971	441.473	Italie. Pays-Bas.	Suisse, Espagne.
5.410	459.850	Allemagne, Italie.	Belgique, Suisse.
11.270	957.950	Allemagne.	Belgique, Allemagne.
10.459	1.673.440	Allemagne, Autriche.	Belgique. Algérie.
3.680	276.000	Turquie.	Suisse, Allemagne.
3.487	592.790	Allemagne, Suisse.	Algérie.
20.096	1.205.760	»	Espagne, Algérie,
154.020	9.241.200	»	Angleterre, Italie.
54.930	6.866.250	Suède, Norwége, Russie, Allemagne, Canada. Suisse.	Espagne, Italie.
37	15.650	Etats-Unis.	Italie.
»	»	Russie, Suède.	»
789	33.138	Russie, Belgique.	Angleterre.
»	»	Russie, Norwège.	»
»	»	Russie, Italie, Suède.	»
106.096	106.096	Autriche, Etats-Unis.	Haïti, Sénégal.
»	»	Espagne, Suisse.	»
11.415.977	1.027.438	Italie, Belgique, Allemagne. Suisse.	Espagne, Angleterre, Canada.
6.398.314	3.519.073	Belgique, Italie.	Angleterre, Belgique.
175.865	8.793	Allemagne, Italie.	Suisse.
1.441.639	1.585.803	Autriche, Suisse, Allemagne, Etats-Unis.	Espagne, Algérie.
1.500.881	1.050.617	Norwége, Autriche.	Espagne.
2.087.859	1.565.894	Algérie, Espagne.	Angleterre, Espagne.
864.691	233.467	Mexique, Angleterre.	Belgique, Angleterre, Allemagne.
727.760	247.438	Turquie, Venezuela.	Angleterre, Allemag.
1.686.302	573.343	Côte d'Afrique, Brésil.	Allemagne.
1.483.816	445.145	Espagne, Italie.	Angleterre, Allemag.
41.603.335	6.240.500	Algérie, Belgique, Espagne.	Belgique, Allemagne, Suisse.
900.378	126.056	Etats-Unis, Allemagne	Allemagne, Italie.
1.348.119	161.774	Russie, Suède, Etats-Unis.	Espagne, Angleterre.

Tableau de l'importation et de l'exportation des bois communs.

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
Années.	Valeurs officielles de 1826.	Valeurs actuelles.	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
1827	20,400,000	»	4,500,000	»
1828	20,800,000	»	2,400,000	»
1829	20,600,000	»	3,900,000	»
1830	22,000,000	»	2,500,000	»
1831	14,700,000	»	2,100,000	»
1832	19,300,000	»	2,400,000	»
1833	24,100,000	»	3,900,000	»
1834	27,300,000	»	2,600,000	»
1835	32,100,000	»	2,800,000	»
1836	31,200 000	»	4,100,000	»
1837	31,200,000	»	3,100,000	»
1838	31,900,000	»	3,700,000	»
1839	34,500,000	»	4,000,000	»
1840	34,900,000	»	4,700,000	»
1841	38,400,000	»	3,400,000	»
1842	44,400,000	»	3,900,000	»
1843	42,500,000	»	4,100,000	»
1844	39,700,000	»	4,300 000	»
1845	42,200,000	»	5,000,000	»
1846	52,000,000	»	5,700,000	»
1847	43,100,000	60,700,000	5,700,000	5,700,000
1848	22,700,000	30,700,000	3,500,000	2,900,000
1849	33,600,000	43,500,000	4,900,000	4,000,000
1850	39,600,000	50,100,000	5,600,000	4,700,000
1851	38,800,000	51,300,000	6,200,000	5,200,000
1852	44,300,000	61,900,000	7,000,000	6,300,000
1853	46,600,000	69,100,000	7,700,000	7,200,000
1854	37,500,000	58,500,000	8,800,000	8,200,000
1855	40,100,000	69,700,000	8,700,000	8,900,000
1856	42,700,000	76,600,000	10,300,000	9,900,000
1857	48,500,000	85,000,000	11,900,000	11,500,000
1858	44,600,000	83,700,000	14,200,000	14,500,000
1859	53,900,000	106,200,000	15,800,000	17,300,000
1860	57,200,000	123,600,000	16,400,000	21 700,000

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
Années.	Valeurs officielles. de 1826.	Valeurs actuelles.	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
1861	65,200,000	139,800.000	19,400,000	26,100,000
1862	55,000,000	117,800,000	20,100,000	26,400,000
1863	63,200,000	133,200,000	24,700,000	33,500,000
1864	»	132,400 000	»	33,200,000
1865	»	150,700,000	»	34,700,000
1866	»	180,400 000	»	32,200,000
1867	»	172.600,000	»	33,900,000
1868	»	179,400,000	»	34,800.000
1869	»	189,263.000	»	38,813,000
1870	»	151,255,000	»	29,497.000
1871	»	89,840 000	»	22,969.000
1872	»	128.733,000	»	25,274,000
1873	»	156,290,000	»	46,022,000
1874	»	176,600,000	»	47,800,000
1875	»	154,100,000	»	41,400.000
1876	»	202,400,000	»	44,400,000
1877	»	204 000,000	»	38,700,000
1878	»	220 600,000	»	33,100,000
1879	»	221, 00,000	»	31,100,000
1880	»	278,000,000	»	34,800,000
1881	»	211,400,000	»	31,700,000

Les chiffres d'importation et d'exportation sont ceux dits du *commerce spécial*, ils représentent, pour l'importation, la totalité des marchandises laissées à la disposition des importations, et pour l'exportation, la totalité des marchandises nationales exportées et les marchandises étrangères renvoyées à l'étranger après avoir été admises en France, soit en franchise, soit moyennant un droit d'entrée.

La valeur des marchandises est appréciée chaque année par une commission dite *des valeurs de douanes*. Cette valeur est dite *actuelle*.

Poids des graines des principales essences résineuses.

1 litre de graines désailées	de pin sylvestre...	pèse	510 g
— —	de pin d'Autriche.	—	527
— —	de pin maritime...	—	598
— —	de pin Weymouth.	—	412
— —	de sapin.........	—	285
— —	d'épicéa..........	—	562
— —	de mélèze........	—	485

D'après les comptages exécutés en 1874 dans les divers magasins ou sécheries appartenant à l'administration,

1 kilog.	d'épicéa..................	contient	123935 g
—	de pin d'Allemagne.......	—	139875
—	de pin d'Auvergne de Murat.................	—	186705
—	de mélèze................	—	139330
—	de pin d'Autriche.........	—	48595
—	de pin maritime de Bordeaux.................	—	20600
—	de pin maritime de Corte..	—	18060
—	de pin d'Alep............	—	56592
—	de pin Cembro..	—	3861
—	de pin Weymouth........	—	61200
—	de sapin.................	—	31200
—	de pin à crochets	—	125500

OCTROI DE PARIS

I

Bois de chauffage et charbon de bois.

1° Bois à brûler autres que ceux désignés ci-après :
(*a*) D'essence dure, 3 fr. par stère ;
(*b*) D'essence tendre, 2 fr. 22 par stère.

2° Cotrets de bois dur, menuise de bois dur et de bois blanc, cotrets de menuise et fagots de toute espèce, 1 fr. 80 par stère;

3° Charbon de bois, charbon artificiel et toute composition pouvant remplacer le charbon de bois, 0 fr. 60 par hectolitre;

4° Poussier de charbon, tan carbonisé et toute composition pouvant remplacer le poussier de charbon de bois et ne dépassant pas sa dimension, 0 fr. 30 par hectolitre.

Observations et dispositions réglementaires.

Pour le *bois à brûler*, en cas de mélange de bois dur et de bois blanc de menuise, la distinction cessera d'être observée, et le droit le plus élevé sera appliqué sur la totalité du chargement.

Tout *cotret* de bois dur, ayant plus de 66 centimètres de longueur et de 50 centimètres de circonférence et contenant moins de quatre morceaux, est imposé au droit du bois dur.

La *menuise* est le bois rond coupé à la longueur de 1^{m},13, ayant moins de 16 centimètres de circonférence.

Les *perches* ayant moins de 16 centimètres de circonférence moyenne acquittent comme menuise ; de

16 à 38 centimètres, elles payent comme bois à brûler; au-dessus de 38 centimètres, elles acquittent comme bois à ouvrer.

Les *fagots* de toute espèce payent le droit entier. Tout parement ayant 16 centimètres de circonférence et au-dessus sera distrait du fagot et rangé pour la taxe, dans la classe du bois dur ou du bois blanc; le surplus sera imposable comme fagot.

Le *cubage* servira de base pour établir la perception sur les chargements de charbons de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

Le *poussier* de charbon de bois se compose de fragments ayant 3 centimètres au plus de largeur.

II

Bois à ouvrer, bateaux et bois de déchirage.

1° Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, acacia, érable, prunier, pommier et autres d'essence dure, en grume ou équarris, débités en sciage ou en fente, façonnés ou non : 11 fr. 28 par stère;

2° Bois de sapin, platane, peuplier, bouleau, aune, tilleul, saule, marronnier et autres d'essence tendre, en grume ou équarris, débités en sciage ou en fente, façonnés ou non : 9 francs le stère;

3° Lattes et treillages, 11 fr. 28 les 100 bottes;

4° Bateaux en chêne, 28 fr. 80 par bateau;

5° Bateaux en sapin, 14 fr. 40 par bateau;

6° Bois de déchirage en chêne, 0 fr. 216 le mètre carré;

7° Bois de déchirage en sapin, 0 fr. 12 le mètre carré.

Observations et dispositions réglementaires.

Dans l'application des droits, il est fait déduction de l'écorce.

Il est accordé sur les longueurs, et suivant l'étendue du mal, pour malandres visibles et palpables, nœuds

pourris ou vermoulus, une déduction qui ne pourra excéder 1 mètre.

Tous les bois neufs ouvrés, plaqués ou non, ferrés ou non, sont soumis aux mêmes droits que les bois non travaillés. Ceux qui, par leur forme ou leur volume, offriraient des difficultés de mesurage, seront imposés dans la proportion de 900 kilogrammes pour 1 stère de bois dur, et 600 kilogrammes pour 1 stère de bois blanc.

Les bois de démolition ou autres, ayant servi, acquittent les mêmes droits que les bois neufs, sous déduction des défectuosités qu'ils présenteront. Lorsque ces bois seront reconnus ne pouvoir être employés comme bois de travail, ils seront imposés comme bois de chauffage, suivant leur nature.

La botte de lattes se compose de 50 lattes de 1m,30 de longueur et de 5 centimètres de largeur. La botte de treillage contient 70 mètres de longueur de treillage. Au-dessus de ces nombres et dimensions, le droit est proportionnel.

Tout bateau faisant exception, par la dimension, à la toue ordinaire, payera un droit par mètre carré.

Déclinaison de l'aiguille aimantée dans les chefs-lieux de département pour le 1er janvier 1879.

Diminution moyenne annuelle : 9 minutes.

VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE	VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE
Agen	16°46′	Chaumont	15°35′
Albi	16 4	Clermont	16 »
Alençon	17 50	Digne	14 25
Amiens	17 9	Dijon	15 23
Angers	17 57	Draguignan	14 14
Angoulême	17 12	Epinal	14 57
Annecy	14 45	Evreux	17 28
Arras	17 1	Foix	16 8
Auch	16 38	Gap	14 33
Aurillac	16 8	Grenoble	14 45
Auxerre	16 12	Guéret	16 34
Avignon	14 57	Laon	16 28
Bar-le-Duc	15 40	La Rochelle	17 53
Beauvais	17 8	Laval	18 11
Belfort	14 35	Le Mans	17 38
Besançon	14 57	Le Puy	15 35
Blois	17 6	Lille	16 57
Bordeaux	17 22	Limoges	16 48
Bourg	15 12	Lons-le-S.	15 8
Bourges	16 33	Lyon	15 14
Caen	18 16	Mâcon	15 23
Cahors	16 25	Marseille	14 38
Carcassonne	15 52	Melun	16 42
Châlons	16 2	Mende	15 37
Chambéry	14 53	Mézières	16 4
Chartres	17 13	Mont-de-Marsan	17 7
Châteaurou	16 44	Montauban	16 23

VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE	VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE
Montpellier......	15°20'	Roche-s-Y.......	18°10'
Moulins.........	16 2	Rodez...........	15 58
Nancy...........	15 15	Rouen...........	17 34
Nantes..........	18 17	Saint-Brieuc.....	19 14
Nevers..........	16 12	S-Etienne........	15 24
Nice.............	13 55	Saint-Lô.........	18 32
Nîmes...........	15 9	Strasbourg.......	14 25
Niort............	17 37	Tarbes..........	16 43
Orléans.........	16 54	Toulouse........	16 18
Paris............	16 56	Tours...........	17 20
Pau.............	16 55	Troyes...........	16 4
Périgueux.......	16 50	Tulle............	16 28
Perpignan.......	15 30	Valence.........	15 6
Poitiers.........	17 20	Vannes..........	18 59
Privas...........	15 13	Versailles........	16 59
Quimper.........	19 2	Vesoul..........	15 1
Rennes..........	18 35		

Tableau des monnaies étrangères converties en monnaies françaises.

		fr.
Allemagne......	Reichs-Mark de 100 pfennigs..	1.234
Angleterre.....	Livre sterling de 20 shillings....	25.221
Autriche.......	Florin de 100 kreutzers........	2.469
Danemarck	Krone de 100 ores.............	1.388
Espagne........	Peseta de 4 reaux.............	1.000
Grèce	Drachma de 100 leptas.........	1.000
Italie	Lire de 100 centesimi	1.000
Empire Ottoman.	Piastre de 40 pareis...........	0.227
Pays-Bas	Florin de 100 cents............	2.100
Tunis..........	Piastre.......................	0.619
Portugal	Milreis.......................	5.600
Russie.........	Rouble de 100 kopecks.........	4.000
Finlande (Grand-Duché).......	Marcka de.....................	1.000
Roumanie.......	Ley de 100 banis..............	1.000
Serbie.........	Dinar de 100 paras............	1.000
Suède..........	Krona de 100 ores............	1.388
Norwège.......	Krone de 100 ores.............	1.388
Egypte	Piastre de 40 paras...........	0.256
Perse	Thouman de 100 sehahis......	11.830
Indes Anglaises.	Roupie.......................	2.375
Etats-Unis	Dollar de 100 cents...........	5.182
Mexique	Peso de 100 centavos..........	5.430
Brésil.........	Milreis.......................	2.831
Pérou	Sol de 10 dineros ou 100 cents...	5.000

La Belgique, la Suisse, la Principauté de Monaco.

ETAT
DU PERSONNEL

LISTE CHRONOLOGIQUE
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES FORÊTS
DEPUIS LA PROMULGATION DU CODE FORESTIER.

1827	»	Direct. gén.	Marquis de Bouthellier.
1829	»	—	Comte Berthier.
1830	août.	Administ.	Marcotte.
1831	»	Directeur.	Marcotte.
1836	»	Direct. gén.	Legrand.
1838	nov.	Directeur.	Bresson.
1839	juin.	Direct. gén.	Legrand.
1840	mars.	—	Bresson.
1843	juin.	—	Legrand.
1848	février.	—	De Colmont (intérimaire).
1848	avril.	Directeur.	D'Houdouart.
1849	avril.	—	De Corbigny.
1849	7 juillet.	—	Legrand.
1852	»	Direct. gén.	Legrand.
1852	7 avril.	—	Blondel.
1854	février.	—	Graves.
1857	5 août.	—	De Forcade la Roquette.
1860	12 mars.	—	Vicaire.
1865	19 fév.	—	Laydeker.
1868	22 août.	—	Faré.

Un décret en date du 28 décembre 1877 a supprimé la direction générale des forêts et conféré les attributions du directeur général au sous-secrétaire d'État. — Un décret en date du 18 février 1882 a érigé l'administration des forêts en direction.

1882 18 février. Directeur. Lorentz.

ÉTAT DU PERSONNEL

DE

L'ADMINISTRATION DES FORÊTS

AU 1er MARS 1883.

ADMINISTRATION CENTRALE

RUE DE VARENNE, 76.

Le Ministre de l'Agriculture,
président du Conseil d'administration,

M. LORENTZ (O. ✻), Directeur, vice-président,
RUE DE VARENNE, 76.

M. DENIS, inspecteur adjoint, attaché au cabinet du Directeur.

Le Directeur, les Chefs de service, le Chef de la section du personnel, reçoivent les mardi, jeudi et samedi, de 2 heures à 4 heures.

MM. les Sénateurs et Députés sont reçus tous les jours, le mercredi excepté.

CONSEIL.

MM. BEDEL (Léon) ✻, inspecteur général, rue de Rennes, 123, Paris.

CLÉMENT DE GRANDPREY ✻, inspecteur général, rue de Bourgogne, 65, Paris.

SERVAL ✻, inspecteur général, rue Berthier-Raymond, 12, à Versailles (S.-et-O.).

Déclinaison de l'aiguille aimantée dans les chefs-lieux de département pour le 1er janvier 1879.

Diminution moyenne annuelle : 9 minutes.

VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE	VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE
Agen............	16°46′	Chaumont........	15°35′
Albi.............	16 4	Clermont.........	16 »
Alençon.........	17 50	Digne............	14 25
Amiens..........	17 9	Dijon.......... ..	15 23
Angers...........	17 57	Draguignan......	14 14
Angoulême......	17 12	Epinal...........	14 57
Annecy..........	14 45	Evreux..........	17 28
Arras............	17 1	Foix..............	16 8
Auch............	16 38	Gap..............	14 33
Aurillac.........	16 8	Grenoble.........	14 45
Auxerre.........	16 12	Guéret...........	16 34
Avignon.........	14 57	Laon............	16 28
Bar-le-Duc......	15 40	La Rochelle......	17 53
Beauvais.........	17 8	Laval............	18 11
Belfort..........	14 35	Le Mans.........	17 38
Besançon........	14 57	Le Puy..........	15 35
Blois............	17 6	Lille.............	16 57
Bordeaux.......	17 22	Limoges.........	16 48
Bourg...........	15 12	Lons-le-S.......	15 8
Bourges.........	16 33	Lyon............	15 14
Caen............	18 16	Mâcon...........	15 23
Cahors..........	16 25	Marseille........	14 38
Carcassonne.....	15 52	Melun...........	16 42
Châlons..........	16 2	Mende..........	15 37
Chambéry.......	14 53	Mézières........	16 4
Chartres.........	17 13	Mont-de-Marsan.	17 7
Châteaurou......	16 44	Montauban.......	16 23

VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE	VILLES	DÉCLINAISON OCCIDENTALE
Montpellier......	15° 20′	Roche-s-Y.......	18° 10′
Moulins.........	16 2	Rodez...........	15 58
Nancy...........	15 15	Rouen...........	17 34
Nantes..........	18 17	Saint-Brieuc.....	19 14
Nevers..........	16 12	S-Étienne........	15 24
Nice............	13 55	Saint-Lô.........	18 32
Nîmes...........	15 9	Strasbourg.......	14 25
Niort............	17 37	Tarbes..........	16 43
Orléans..........	16 54	Toulouse........	16 18
Paris............	16 56	Tours...........	17 20
Pau.............	16 55	Troyes..........	16 4
Périgueux.......	16 50	Tulle............	16 28
Perpignan.......	15 30	Valence.........	15 6
Poitiers.........	17 20	Vannes..........	18 59
Privas...........	15 13	Versailles........	16 59
Quimper.........	19 2	Vesoul..........	15 1
Rennes..........	18 35		

MM. Daubrée (F.-S.-R.)... inspecteur adjoint.
De Gaïl. . . . . . . Id.
Maire (P.-J.-J-C.-E.). insp. adj. attaché.
Faivre. . . . . commis.
Baverel. . . . . . . Id.
Cordouën. . . . . . Id.
Breton. . . . . Id.
Guinot . . . . commis adjoint.
Piot. . . . . commis adjoint.

Examen des projets d'aménagement (partie forestière et partie géodésique). — Application sur le terrain. Délimitations générales et partielles. Bornages.

Etats d'assiette. — Coupes ordinaires et extraordinaires. — Coupes d'amélioration de toute nature. — Autorisation des dépenses pour les coupes à exploiter au compte de l'Etat ; coupes à vendre par unités de marchandises. — Produits accidentels.

Régime forestier. — Affectations de parcelles du sol forestier domanial à un service public. — Soumission et distraction. — Défrichements ; aliénation des bois des communes et des établissements publics.

Délivrance des bois à la marine et autres services publics. — Délivrance des bois de chauffage : 1° aux gardes, lorsqu'il n'est pas possible de l'imposer sur les coupes ; 2° aux employés des divers services publics.

Ventes des coupes et des produits de toute nature des forêts domaniales, communales et d'établissements publics. — Rédaction du cahier des charges générales et application des dispositions qu'il comporte ; examen des clauses spéciales ; demandes en annulation ou en réduction de prix, sur mesures et déficit de mesures.

Mises en charge sur les coupes communales. — Extraction de résine. — Écorçage.

Location des terrains essartés. Carrières, mines,

minières. — Concession de menus produits. — Constatation de tous les produits principaux, accidentels et accessoires, vendus ou cédés à prix d'argent. — Avis sur l'établissement des hauts fourneaux et autres usines employant du bois pour combustible ; sur les questions d'importation et d'exportation des produits forestiers. — Régime douanier.

Amodiation du droit de chasse dans les bois de l'Etat. Cahier des charges. — Location de la pêche dans l'intérieur des forêts.

Réglement des frais d'administration des bois des communes et des établissements publics. — Exercice de la dépaissance dans les bois des communes et des établissements publics et autres tolérances.

3e SERVICE.

REBOISEMENTS, — TRAVAUX.

Chef : M. ETHIS, conservateur.

Section des reboisements.	*Section des travaux.*
Chef :	Chef :
M. MARCHAND (P.-L.-J.), inspecteur.	M. CHARLEMAGNE (E.-N.), inspecteur.

MM. Thomas-Froideau. inspecteur adj.
Vaney (J.-R.-A.) . Id.
Millet. . . . . . . Id.
Bénardeau . . . . Id.
Bastien. . . . . . inspecteur adjoint attaché.
Potdevin . . . . . commis.
Noir . . . . Id.
Dorotte. . . . . . commis adjoint.
Thiéry (C.-A.). . Id.

Reboisement et regazonnement des montagnes et

toutes questions se rattachant à ce service. — Distribution des fonds ; surveillance de leur emploi. — Subventions en nature, en argent, etc.

Ensemencement des dunes. — Sécheries de graines ; pépinières ; acquisitions de plants et de graines. — Travaux du domaine des Barres.—Repeuplements dans les forêts.

Clôture et assainissement des forêts. — Curage des ruisseaux.— Maisons forestières et bâtiments de toute nature, scieries. Construction. Entretien. Acquisition. — Assurances contre l'incendie. Location de bâtiments pour usage temporaire. — Remise à l'administration des domaines des bâtiments sans emploi.

Routes, chemins et ponts. Construction, réparation, entretien. — Acquisition des terrains nécessaires. — Cessions de terrains pour ouverture de voies ferrées, de routes départementales, vicinales, etc., etc.— Subventions aux communes pour routes et chemins utiles à l'exploitation des forêts (application des lois du 28 juillet 1860 et du 13 mai 1863). — Service des gardes cantonniers et emploi des prestations obtenues au moyen de concessions de menus produits. — Répartition du fonds affecté aux travaux d'amélioration ci-dessus. — Règlement pour solde définitif des comptes des entreprises.

4e SERVICE.

CONTENTIEUX. — COMPTABILITÉ.

Chef : M. Colnenne, conservateur.

Section du contentieux.

Chef : M. Legros, dit Saint-Ange ✠, inspecteur.

Section de la comptabilité.

Chef : M. Auvray, inspecteur.

Section de la statistique.

Chef : M. Malle, inspecteur attaché.

MM. Daubrée (L.-A.-L.). . inspecteur adjoint.
Mersey . . . . Id.
Cahen-Benel. . . . . inspecteur adj. attaché.
Thomas des Chesnes. Id.
Lavigne. . . . . . . com. princ., f. f. d'insp. adj.
Baudrillart . . . . . com. princ.
Thuillier (P.-E.). . . commis.
Barraud. . . . . . . Id.
Quizet. . . . . commis adjoint.
Labry . . . . Id.

Contentieux civil. — Questions de propriété, de servitudes, d'usage et d'affectation. Cantonnements et rachats ; échanges, partages dans les bois domaniaux, communaux et d'établissements publics. — Instances administratives et judiciaires relatives à ces matières. — Examen des demandes d'honoraires hors taxe. — Centralisation des jugements et arrêts rendus en matière forestière domaniale.

Questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat. — Délivrances usagéres. — Concessions temporaires, tolérances, dépaissances de bêtes à laine dans les forêts domaniales.

Contentieux correctionnel. — Instances correctionnelles ; appels ; pourvois en cassation ; mesures à prendre contre les insolvables ; examen des divers états relatifs à la répression des délits ; remises et modérations de condamnations en matière forestière ; cessation de poursuites ; abandon de procès-verbaux ; transactions.

Suite des affaires de chasse devant les tribunaux ; exécution des réglements sur la chasse, la louveterie et la destruction des animaux dangereux ou nuisibles.

Défrichements des bois particuliers. — Statistique forestière.

Application des budgets. Emploi des crédits ; demandes de crédits supplémentaires ; payements concernant les frais : d'instance en matière civile, de poursuites tombées en non-valeur, de séquestre, de transport de délinquants condamnés, de démolitions, de constructions à distance prohibée, remboursement d'amendes.— Formation du relevé individuel des créances restant à payer à la fin de chaque exercice, et de la demande de fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois.—Liquidation du solde des travaux, des subventions volontaires, des indemnités de pâturage, etc.

Comptabilité des dépenses payées sur mandats du directeur des forêts ; états mensuels de situation à adresser au ministre ; relevé d'ordonnancement des dépenses appartenant à des exercices clos ; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant ; vérification des états mensuels relatifs aux traitements des agents du service extérieur et au salaire des gardes forestiers et cantonniers ; vérification et liquidation des frais d'impression, des frais extraordinaires de correspondance et des contributions payées pour l'entretien des chemins vicinaux, des canaux de dessèchement.

Tenue du journal des dépenses à ordonnancer par département et par exercice, du grand-livre, des livres auxiliaires relatifs aux dépenses d'exercices clos, aux restitutions, aux frais d'impression ; formation des états mensuels de traitement pour l'administration centrale ; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits.

Versements à la Caisse de la vieillesse par les préposés communaux et d'établissements publics. — Masse d'entretien de l'habillement. — Indemnités et gratifications en matière d'incendie dans les forêts. — Liquidation des indemnités dues pour intérims,

déplacements, missions, travaux extraordinaires, etc. — Liquidation des pensions de retraite. — Franchise et contre-seing.

Expédition et vérification d'emploi des imprimés. — Envoi des circulaires. — Vente de papiers inutiles. — Habillement, équipement et armement des préposés. — Marteaux, plaques, étuis. — Exécution des traités passés pour les transports d'objets de matériel.

Matériel (*Service intérieur*). — Demande de matériel, de fournitures de bureau, d'imprimés spéciaux. — Propositions relatives à l'entretien et à la réparation des bureaux. — Ouvrages de bibliothèque.

M. Gosset, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, avocat consultant et plaidant de l'Administration des forêts (rue de Lille, 52).

ECOLE FORESTIÈRE.

DIRECTION.

MM. Puton, directeur.
Boppe, sous-directeur.

ENSEIGNEMENT.

MM. Puton, directeur... ; Guyot, insp. adj. . .	Législation et jurispr.
Boppe, s.-direct. . . ; Reuss, insp. adj. . .	Economie forestière.
Thiéry (F.-E.), insp. ; Guérin, insp. adj. . .	Mathémat. appliquées.
Fliche. . . . . ; Henry (A.-E.), ins. ad.	Histoire naturelle.
Grandeau (O. ✻). .	Agriculture.
Gerschel.	Langue allemande.
Montignault ✻, chef de bataillon.. . . .	Enseignement militaire.

M. Boquel, agent comptable.

Liste des élèves d'après le classement.

PREMIÈRE DIVISION.

Goizet.
De la Laurencie.
Barret.
Aubry.
De Larminat.
Grenier (M.-C.-L.-A.).
Cazanave.
Chancerel.
Mion.
Poinçon de la Blanchardière Jan de la Hamelinaye.
Vincent.
De Védrines.
Cossé.
Allaire.
Rothéa.
Rettend.
De Brun.
Grivart.
Lemaire.
Lamasse.
Dietrich.
Péjoux.
Renouard.
Serval.
Prouvé.
Steiner.
Peyroux.
De Lallemant de Liocourt.
Lanoir.
Le Harivel de Mézières.
Dellon (hors rang).
Tellier (hors rang).
Du Guiny (Ch.-A.-L.-M.) (hors rang).

DEUXIÈME DIVISION.

Vivier.
Antoni.
Fatou.
Couttolenc.
Charpenay.
Job.
Lallier.
Vernet.
Jaquot.
Viney.
Goin (M.-A.-A.).
Mathey.
Chaudey.
Saur.
Jolly.
Béral.
Beaufils.
Lombard (hors rang).
Grimal (hors rang).
Massé (hors rang),
Ducamp (hors rang).

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS.

Nul n'est admis au concours s'il n'est porteur d'une lettre d'autorisation du Directeur des Forêts, laquelle sera délivrée sur la production des pièces suivantes ;

1° L'acte de naissance, dûment légalisé, constatant que l'aspirant est Français ou naturalisé, et qu'il aura, avant le 1er novembre de l'année du concours, dix-huit ans accomplis et moins de vingt-deux.

2° Une déclaration, dûment légalisée, d'un docteur en médecine ou en chirurgie attaché à un hospice civil ou à un hôpital militaire, attestant que l'aspirant est d'une constitution propre à supporter les fatigues de la marche, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ni infirmité ou difformité qui le rendent impropre au service forestier.

3° Le diplôme de bachelier ès sciences : l'aspirant qui, au moment d'adresser sa demande d'admission au concours, ne sera pas encore muni de cette pièce, pourra y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait ses études classiques jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire à l'administration des forêts, le 1er octobre au plus tard, le diplôme ou une pièce officielle constatant le droit au diplôme. — Le candidat qui produira, en outre, le diplôme de bachelier ès lettres jouira d'une immunité de cinquante points.

4° Une obligation, sous seing privé, dans la forme indiquée par l'article 1326 du Code Napoléon, par laquelle le père, la mère ou le tuteur du candidat s'engage à verser entre les mains de l'agent comptable de l'Ecole forestière une pension annuelle de 1 500 francs, outre les frais de trousseau et les frais accessoires, pendant les deux années de séjour à l'Ecole, et une

pension annuelle de 500 francs depuis la fin de la deuxième année jusqu'au moment où l'élève sera employé comme inspecteur adjoint en activité. Cette obligation, qui doit être légalisée par le maire ou par le sous-préfet, sera souscrite par l'aspirant lui-même, s'il est majeur et s'il jouit de ses biens.

5° Une déclaration écrite du lieu d'examen choisi par le candidat. Celui-ci ne peut subir les épreuves orales que dans l'arrondissement d'examen où le domicile de sa famille est établi, ou dans celui où il achève ses études, pourvu qu'il justifie d'y avoir étudié depuis le commencement de l'année scolaire.

Les demandes d'admission au concours et les pièces justificatives ci-dessus indiquées doivent être parvenues à l'administration des forêts avant le 31 mai, sous peine de rejet.

Après vérification des pièces, le Directeur informe directement chaque aspirant de son admission au concours, du lieu et de l'époque des compositions.

Le candidat doit représenter sa lettre d'avis, tant aux épreuves orales qu'aux épreuves écrites.

Un règlement approuvé le 28 juin 1877 a fixé les conditions et le programme du concours.

SERVICE EXTÉRIEUR.

INSPECTION GÉNÉRALE.

MM. Bedel (Léon) ✻.
Clément de Grandprey ✻.
Serval ✻.
Sée ✻.

MM. Mangin (A.-M.-F.) ✻
Demontzey ✻
Petiton ✻
Niepce.

1re CONSERVATION.

MM. Joubaire, conserv. à Paris, rue Bonaparte, 28.
Nugues, insp. séd.

Département de l'Oise.

Beauvais. — Thélu, inspecteur.
Circ. n. 1. / — 2. } Beauvais. — Maupoil, insp. adj.
— 3. / — 4. } Senlis. — Cottignies, insp. adj.
Compiègne. — Poivre ✻, insp.
— (ouest). — Moreau (Ch.-Eug.), insp. adj.
Compiègne (est). — Orfila, insp. adj.
Noyon. — Dubois (J.-A.-P.), insp. adj.

Départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Paris (est) (Seine). — M. Rich, inspecteur, 47, rue de Châteaudun.
Circ. n° 1. Isle-Adam (M. F. de la Grille de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise). — *Caron, brig. faisant fonctions.*
— 2. Etiolles (M. F. de la Faisanderie (Seine-et-Oise). — *Busch, brig. faisant fonct.*

Paris (ouest) (Seine). — M. Levret, inspecteur, 16, boulevard Latour-Maubourg.
Circ. n° 1. } Saint-Germain (Seine-et-Oise). — Récopé
— 2. } ✻, insp. adjoint.
— 3. Versailles (Seine-et-Oise).—Laigre, garde général.
Rambouillet (Seine-et-Oise). — Durocher, insp.
Circ. n° 1. Vieille-Église (M. F. du Pavillon de l'Étang La Tour). — *Debèze, brig. f. fonct.*
— 2. Saint-Arnoult (M. F. du Pavillon Saint-Arnoult). — *Arcillon, brig. f. fonc.*
— 3. Saint-Léger (M.-F. de). — *Lecomte, brig. f. fonct.*
— 4. Saint-Léger.—Connétable (J.-A.), g. gén.
Rambouillet (Grand-Parc) —Fillon (Alphonse), insp. adj., chef de service.

2e CONSERVATION.

MM. Bellaud ✻, conservateur à Rouen.
Lecour, insp. adj. séd.

Département du Calvados.

Bayeux. — Rollet, insp. adj., chef de service.
Circ. n° 1. Montfiquet (M. F. de l'embranch.). — N....
— 2. Saint-Sever (M. F. de St-Sever).—Jouanno, g. gén.

Départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Louviers (Eure). — Leguay, inspecteur.
Circ. n° 1. Incarville (M. F. d'Incarville). — *Petit, brig. f. fonct.*
— 2. Grandcouronne (M. F. de l'Essart) (Seine-Inférieure). — *Hotteau, brig. f. fonct.*

Lyons-la-Forêt (Eure). — Le Père, insp.
— De la Bunodière, insp. adj.
La Feuillie (Seine-Inf.). — Bienvenu, g. gén.
Caudebec (Seine-Inférieure). — Robillard, insp.
Circ. nº 1.
— 2. } Caudebec. — Motte, insp. adj.
— 3. Guerbaville. — Loriot de Rouvray, insp. adj.
Dieppe (Seine-Inférieure). — Prouvé, insp.
Circ. nº 1. Dieppe. De Portier de Villeneuve (L.-A.), insp. adj.
— 2. Saint-Saëns. — N....
Rouen (Seine-Inférieure). — Barbier de la Serre (G.-A.-A.), insp.
Circ. nº 1.
— 2. } Rouen. — Babinet, insp. adj.
— 3. Illeville (M. F. de Cahaigne) (Eure). — Bourcier, g. gén.

Département d'Eure-et-Loir.

Senonches. — Gillet, insp. adj., chef de service.
Circ. nº 1. Senonches (M. F. des Evêts). — N....
— 2. Châteauneuf (M. F. de la Grande Noé). — *Ernult, brig. f. fonct.*

8e CONSERVATION.

MM. Forstall, conservateur à Dijon.
Delaunoy, insp. adj. séd.

Département de la Côte-d'Or.

Beaune. — M. Poulmaire, inspecteur.
Circ. nº 1.
— 2. } Nuits. — Bardonnaut, insp. adj.
— 3.
— 4. } Beaune, — Gilardoni, insp. adj.

Châtillon-s.-Seine (nord). — Ballard, insp.
Circ. n° 1. Châtillon-sur-Seine. — Henriquet, insp. adj. stag.
— 2. Pothières. — *Isselin, brig. f. fonct.*
— 3. Riel-les-Eaux. — *Ronot, brig. f. fonct.*
— 4. Châtillon-sur-Seine. — Henriquet, insp. adj. stag.
Châtillon-sur-Seine(sud).—Delaperche(H.-M.-A.),insp.
Circ. n° 1. } — 2. } Châtillon-sur-Seine. — N....
— 3. Beaulieu. — *Jacquemin, brig. f. fonct.*
Dijon (nord). — Masson (J.-G.), insp.
Circ. n° 1. Messigny. — *Dambrun, brig. f. fonct.*
— 2. } — 3. } Is-sur-Tille. — Boillot, g. gén.
Dijon (est). — Arloing, insp.
Circ. n° 1. } — 2. } Auxonne. — Périchon, insp. adj. stag.
— 3. Pontailler-sur-Saône. — *Aubertot, brig. f. fonct.*
— 4. Fontaine-Française. — *Grillot, brig. f. fonct.*
Dijon (ouest). — Blandin, insp.
Circ. n° 1. } — 2. } Saint-Seine-l'Abbaye.—Thuillier(A.-O.), g. gén.
— 3. } — 4. } Dijon. — Perdrizet, insp. adj.
Dijon (sud). — Chervau, insp.
Circ. n° 1. Ternant (M. F. de Chevigny).— *Chazelle, brig. f. fonct.*
— 2. Noiron-les-Citeaux (M. F. de Tarsul). — *Julien, brig. f. fonct.*
Montbard (résid. : Semur). —Arnould, inspecteur.
Circ. n° 1. } — 2. } Baigneux. — Damais, g. gén.

Circ. n° 3. Orret (M.-F. de Duesmes). — *Denier, brig. f. fonct.*
— 4. Chanceaux. — *Porteret, brig. f. fonct.*

Recey-sur-Ource. — Henriot, inspecteur.
Circ. n° 1. Lachaume (M. F. du Champ-du-bois). — *Chevallot, brig. f. fonct.*
— 2. Gurgy-le-Château.—*Bruey. brig. f. fonct.*
— 3.} Recey-sur-Ource.— Connétable (V.-A.),
— 4.} g. gén.

Saulieu.— Liébaut, inspecteur.
Circ. n° 1. Saulieu. — Tissot, g. gén.
— 2. Arnay-le-Duc. — Thomas (J.-J.), g. gén.
— 3. Aubaine. — *Bourgeois, brig. f. fonct.*
— 4. Champigneulles (résid.: Arnay-le-Duc).— Thomas (J.-J.), g. gén.

4e CONSERVATION.

MM. Guerrier de Dumast, conservateur à Nancy.
Delherm de Novital, s.-insp. séd.

Département de Meurthe-et-Moselle.

Nancy (nord).— Ronssin du Châtelle (L.-Ch.-G.), insp.
— (ouest). — Zaepffel, insp. adj.
— (est). — Gény, insp. adj.
Pont-à-Mousson. — Vauthier (H.-A.-E.), insp. adj.

Nancy (sud). — Cuny (J.-L.-C.), insp.
Lunéville (nord). — Ronssin du Châtelle (A.-E.), insp. adj.
Vézelise. — Edange, *brig. adm. f. fonct.*

Lunéville. — Marchal (P.-C.), insp.
— (sud). — Cuny (L.-V.-E.), insp. adj.
Baccarat. — Majorelle, insp. adj.
Cirey. — Ména, insp. adj.

Toul. — Lefebvre (N.-M.-A.), insp.

Toul. — Elie, insp. adj.
Colombey-les-Belles. — Doinet, g. gén.
Noviant-aux-Prés. — Stef, insp. adj.

7e CONSERVATION.

MM. HONORÉ, conservateur à Amiens.
Rouault de Champglin, insp. adj. séd.

Département de l'Aisne.

Laon. — Dubois (P.), insp.
— Dalexandre, insp. adj.
Coucy-le-Château. — Sergent, insp. adj.
Hirson. — Pintiau (Zénon), g. gén.
Villers-Cotterets. — Cousin, insp.
Circ. n° 1. } Villers-Cotterets. — Ménestrel, insp. adj.
— 2. }
— 3. } Villers-Cotterets. — Haas, insp. adj.
— 4. }
— 5. Château-Thierry. — De Roucy, insp. adj.

Départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Abbeville (Somme). — De Pelet, insp. adj. f. f. d'insp.
Circ. n° 1. Forêt-l'Abbaye (M. F. des Chartreux). — N...
Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). — Le Grix, insp.
Circ. n° 1. Boulogne-sur-Mer.— Badré, insp. adj.
— 2. Huby-Saint-Leu (M. F. d'Huby-Saint-Leu). — N...
Le Quesnoy (Nord). — Bécourt, insp.
Circ. n° 1. Locquignol (M. F. de Locquignol).—Pérot, *brig. adm. f. fonct.*
— 2. Preux-aux-Bois (M. F. des Preux). — N...
— 3. Avesnes. — Gottiniaux, g. gén.

Lille (Nord). — Cayet, insp.
Valenciennes (Id.). — Walmé, insp. adj.
Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Froissart, insp. adj.

8e CONSERVATION.

MM. Prévost de Saulty, conservateur à Troyes.
Arbeltier Jullien de la Boullaye, insp. adj.séd.

Département de l'Aube.

Bar-sur-Aube. — Delaunay, insp.
Circ. n° 1. Bar-sur-Aube. — Crépy, insp. adj.
— 2.} — N....
— 3.}

Bar-sur-Seine. — Daniel de Lagasnerie, insp.
Circ. n° 1.} Bar-sur-Seine. — Trombert, insp. adj.
— 2.}
— 3. Chaource. — Carreau, insp. adj.
Troyes. — Cornebois ✻, insp.
Circ. n° 1.} Troyes. — De Rostang, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Estissac (rés. Troyes). — Poupon, insp. adj.
— 4.}

Département de l'Yonne.

Auxerre. — Fortunet, insp.
Circ. n° 1.} Auxerre. — Level, insp. adj.
— 2.}
— 3. Vermenton. — N...
Avallon. — Béthery de la Brosse (P.-M.-F.), insp.
— (sud). — Guérard (P.), insp. adj.
— (nord). — Pâris, g. gén.

Sens. — De Taillasson, insp.
Circ. n° 1. } Joigny. — Béthery de la Brosse (G.),
— 2. } insp. adj.
— 3. } Sens. — Gagneur de Patornay ✻, insp. adj.
— 4. }

Tonnerre. — Le Tellier, insp.
Circ. n° 1. Tonnerre. — N....
— 2. } Ancy-le-Franc. — Fargues, g. gén.
— 3. }

9° CONSERVATION.

MM. Gabé ✻, conservateur à Epinal.
Muller (G.-C.), insp. adj. séd.

Département des Vosges.

Bruyères. — Perrin, insp.
Circ. n° 1. } Bruyéres. — Batho, insp. adj.
— 2. }
— 3. Laveline. — *Helgen, brig. f. fonct.*

Darney. — Galland, insp.
Circ. n° 1. } Darney. — De Lochner, insp. adj.
— 2. }
— 3. Relanges (M. F. de Relanges). — *Gille, brig. f. fonct.*

Epinal (nord). — Lamblé, insp.
Circ. n° 1. Epinal. — N....
— 2. Gircourt. — *Bolle, brig. f. fonct.*

Épinal (sud). — Dalsace, insp.
Circ. n° 1. Les Forges (M. F. des). — *Villemin, brig. f. fonct.*

Circ. n° 2.} Bains. — Rabutté, insp. adj.
— 3.}

Mirecourt. — Muel, insp.
Circ. n° 1. Charmes. — *Thomas, brig. f. fonct.*
— 2. Châtel-sur-Moselle. — Drevon, insp. adj. stag.
— 3.} Mirecourt. — Malgras, insp. adj.
— 4.}

Neufchâteau (nord). — D'Arbois de Jubainville, insp.
Circ. n° 1. Vouxey (M. F. du Rendez-vous). — *Lambla, brig. f. fonct.*
— 2. Tranqueville. — *Finance brig. f. fonct.*
— 3.} Neufchâteau. — Camend, insp. adj.
— 4.}

Neufchâteau (sud). — Fétet, insp.
Circ. n° 1.} Bulgnéville. — Dubois (J.-L.), insp. adj.
— 2.}
— 3. Lamarche. — *Cornélis, brig. f. fonct.*
— 4. Tignécourt (M. F. de Flabémont). — *Drouin, brig. f. fonct.*

Rambervillers. — Maguin, insp.
Circ. n° 1.}
— 2.} Rambervillers. — Bazaille, iusp. adj.
— 3.}
— 4. Saint-Maurice. — *Remy, brig. f. fonct.*

Remiremont (nord). — Sauvage, insp. ad. f. fonc. d'insp.
Circ. n° 1.} Remiremont. — Parisot, insp. adj.
— 2.}

Remiremont (sud). — Malye, insp.
Circ. n° 1. Bussang (M. F. du Tay). — *Osterberger, brig. f. fonct.*
— 2. Le Thillot. — M....
— 3. Remiremont. — N....

Remiremont (est). — Michaud, insp.
Circ. nº 1. Vagney. — *Braun, brig. f. fonct.*
— 2. } Cornimont. — Rousselot, insp. adj.
— 3. }

Saint-Dié (nord). — Chatelain, insp.
Circ. nº 1. } Saint-Dié.—Rouyer (P.-M.-F.), insp. adj.
— 2. }
— 3. } — Moureton, insp. adj.
— 4. }

Saint-Dié (sud). — Braesch, insp.
Circ. nº 1. Gérardmer. — Seurre, insp. adj.
— 2. } Fraize. — Pierron, insp. adj.
— 3. }

Senones. — Barthélemy (J.-B.-E.-G.), insp.
Circ. nº 1. } Senones. — Tassard, insp. adj.
— 2. }
— 3. } Raon-l'Etape. — Monginot, insp. adj.
— 4. }

10ᵉ CONSERVATION.

MM. de Gayffier (O. ✻), conservateur à Melun.
Clauda, insp. adj. séd.

Département de la Haute-Marne.

Saint-Dizier. — Poinsignon, insp.
Circ. nº 1. Saint-Dizier. — N....
— 2. } Doulaincourt. — Vacelet, g. gén.
— 3. }

6

Vassy. — Didion, insp.
Circ. n° 1. } Vassy. — Lasaulce, insp. adj.
— 2. }
— 3 Doulevant. — Raimon, g. gén.

Département de la Marne.

Epernay. — Philippe (G.), insp.
Circ. n° 1. Epernay. — Le Levreur, insp. adj.
— 2. Bricot-la-Ville (M. F. de l'Etoile). — Charnotet, *brig. adm. f. fonct.*

Reims. — De Valicourt, insp.
Circ. n° 1. Verzy (M.-F. de Saint-Basle). — *Voirin, brig. f. fonct.*
— 2. Saint-Imoges (M. F. du Cadran). — N...

Sainte-Menehould. — N....
Circ. n° 1. } Sainte-Menehould. — Forget, insp. adj.
— 2. }

Vitry-le-François. — Jolivet, insp.
Circ. n° 1. } Vitry-le-François. — Gérard (Eug.-.O.), insp. adj.
— 2. }

Département de Seine-et-Marne.

Coulommiers. — Elluin, insp. adj., chef de service.
Circ. n° 1. Coulommiers — Elluin, insp. adj.
— 2. La Chapelle-Gauthiers (M. F. de Grandvilliers). — Osterberger, g. gén.

Fontainebleau. — Barte de Sainte-Fare, insp.
Circ. n° 1. } Fontainebleau. — Croizette-Desnoyers, insp. adj.
— 2. }
— 3. Fontainebleau (M. F. de la Croix de Souvray). — *Delamotte, brig. f. fonct.*

Circ. nº 4. Fontainebleau (M. F. de la Faisanderie), — *Pain, brig. f. fonct.*
— 5. Fontainebleau. — Croizette-Desnoyers, insp. adj.

11° CONSERVATION.

MM. Herpin, conservateur à Verdun.
Margot (E.), insp. adj. séd.

Département de Meurthe-et-Moselle.

Briey. — Hild, insp.
Circ. nº 1.} Longuyon. — Jeanjean, insp. adj.
— 2.}
— 3. Audun-le-Roman. — N...
— 4.} Briey. — Rose, insp. adj.
— 5.}

Département de la Meuse.

Montmédy. — De Montrichard, insp.
— Sauce, insp. adj.
Damvillers. — Fillon (P.-A.), g. gén.
Dun-sur-Meuse. — Garot, g. gén.
Verdun. — Japiot, insp.
— Berveiller, insp. adj.
Etain. — Lacroix (P.-F.-P.), insp. adj.
Souilly (résid. : Verdun). — Maire (J.-P.-E.), insp. adj.
Clermont. — Boudriot, g. gén.

12e CONSERVATION.

MM. Marchal (N.-E.), conservateur à Besançon.
Tézenas, insp. adj. séd.

Département du Doubs.

Baume-les-Dames (nord). — Foncin, insp.
Circ. n° 1. — 2. } Baume-les-Dames. — Runacher, insp. adj.
— 3. — 4. } L'Isle-sur-le-Doubs. — Poux, g. gén.

Baume-les-Dames (sud). — Dubois (E.-M.-J.), insp.
Circ. n° 1. — 2. } Baume-les-Dames. — Truchot, insp. adj.
— 3. — 4. } Vercel. — Muller (J.-A.), insp. adj.

Besançon. — Dreyfus, insp.
Circ. n° 1. — 2. } Besançon. — Biarnois, insp. adj.
— 3. — 4. } Saint-Vit. — Lecomte (J.-F.-F.), g. gén.

Maiche. — Rochet, insp. adj., f. fonc. d'insp.
Circ. n° 1. — 2. } Maiche. — Rochet, insp. adj.

Montbéliard. — Baum, insp.
Circ. n° 1. — 2. } Montbéliard. — Grattepain, insp. adj.
— 3. Saint-Hippolyte. — Grosjean, *brig. adm. f. fonct.*

Ornans. — Lointier, insp.
Circ. nº 1.) Quingey. — Burnichon, g. gén.
— 2.)
— 3.) Ornans. — Dubouclez, insp. adj.
— 4.)

Pontarlier (nord-ouest). — Cardot (P.-D.) ✻, insp.
Circ. nº 1. Morteau. — Renaux (J.-F.), g. gén.
— 2. Pontarlier. — Schaeffer, insp. adj.
— 3. Levier. — Détrie, insp. adj.

Pontarlier (sud-est). — N....
Circ. nº 1. Pontarlier. — Schaeffer, insp. adj.
— 2.) Mouthe. — De Cussac, insp. adj.
— 3.)

Département du Haut-Rhin.

Belfort. — Mourgeon, insp.
Circ. nº 1.) Belfort. — Colomb, insp. adj.
— 2.)
— 3. Giromagny. — De Lignières, insp. adj.

12e CONSERVATION.

MM. Grandjean (P.) ✻, cons. à Lons-le-Saunier.
Laithiez, insp. adj. séd.

Département du Jura.

Arbois. — Durand de Prémorel, insp.
Circ. nº 1.) Salins. — Javel, g. gén.
— 2.)
— 3.) Arbois. — Gabet, insp. adj.
— 4.)

Dôle (nord). — Laurent (A.-E.), insp.
Circ. nº 1.} Dôle. — Senard, insp. adj.
— 2.}
— 3. Le Deschaud.—Becquet, *brig. ad. f. fonc.*

Dôle (sud). — De Martel, insp.
Circ. nº 1.} Dôle. — Durey, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Orchamps. — Hüffel, insp. adj.
— 4.}

Lons-le-Saunier (est). — Bourdin, insp.
Circ. nº 1. Crancot. — N...
— 2. Clairvaux. — N...
— 3. Orgelet. — Patris, g. gén.

Lons-le-Saunier (ouest). — Bertucat, insp.
Circ. nº 1.} Lons-le-Saunier. — Coindre, insp. adj.
— 2.}
— 3. Arinthod. — *Roy, brig. f. fonct.*

Poligny. — N...
— Jouffroy (Ed.-Th.-Aug.), insp. adj.
Champagnole. — Prost, insp. adj.

Saint-Claude. — Cézard (Ch.), insp.
— N...
Saint-Laurent. — Sauge, *brig. adm. f. fonct.*

14e CONSERVATION.

MM. Bricogne ✠, conservateur à Grenoble.
Chevandier, insp. adj. séd.

Département de l'Isère.

Bourgoin. — De Fromont de Bouaille, insp.

Circ. n° 1. Bourgoin. — N....
— 2. Saint-Marcellin. — Châtin, insp. adj.

Grenoble (nord). — Simian, insp.
Circ. n° 1.
— 2.
— 3. } Saint-Laurent-du-Pont. — Caumartin, insp. adj.
— 4. Grenoble. — Jacquot, insp. adj.

Grenoble (est). — Vanhoucke, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Villard-de-Lans. — Piéri (V.), g. gén.
— 3.
— 4. } Allevard. — Goin, g. gén.

Grenoble (sud). — Phal, insp.
Vizille. — Pison, insp. adj.
La Mure. — Dillenseger, g. gén.
Le Bourg-d'Oisans. — Perrey, g. gén.
Mens. — Muller (J.), g. gén.

Départements de la Loire et du Rhône.

Saint-Etienne. — Dejean, insp. adj., chef de service.
Roanne. — Pollet, insp. adj., chef de service.

15e CONSERVATION.

MM. Poucin, conservateur à Alençon.
Cochon, insp. adj. séd.

Départements du Finistère et du Morbihan.

Lorient (Morbihan). — Quinchez, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Lorient. — Guieysse, insp. adj.
— 3.
— 4. } Landerneau. (Finistère). — Poirée, g. gén.

Département d'Ille-et-Vilaine.

Rennes. — Chaâles des Étangs, insp.
Circ. nº 1. } Rennes. — Huchet de Cintré, insp. adj.
— 2. }
— 3. Fougères. — N....

Départements de la Mayenne et de la Sarthe.

Le Mans. — Guerrier, insp.
Ecommoy. — Boulongne, insp. adj.
Mamers. — Grassal, insp. adj.

Département de l'Orne.

Alençon. — Pichon, insp.
— Leblanc, insp. adj.
Domfront. — Becker, insp. adj.

Mortagne. — Aubert de Trégomain, insp.
Circ. nº 1. } Mortagne. — Chardon, insp. adj.
— 2. }
— 3. } — Huard de La Marre, insp. adj.
— 4. }

16e CONSERVATION.

MM. Duchet-Suchaux, conservateur à Bar-le-Duc.
Laurent (E.), insp. adj. séd.

Département de la Meuse.

Bar-le-Duc. — Chenu (P.-L.), insp.
— Petitcollot, insp. adj.

Ligny. — Doudoux, g. gén.
Triaucourt. — Humblet, g. gén.
Commercy. — Antoine, insp.
— Pambet, insp. adj.
Gondrecourt. — Roussel (E.), g. gén.
Vaucouleurs. — Charpentier, g. gén.
Saint-Mihiel. — Colin (J.), insp.
— Masson (Fr.), insp. adj.
Pierrefitte-Saint-Mihiel. — Vautrin, g. gén.
Vigneulles-lès-Attonchâtel. — Martin (Cl.-L.), g. gén.

17e CONSERVATION.

MM. Broilliard, conservateur à Mâcon.
Guenot, insp. adj. séd.

Département de l'Ain.

Belley. — Jouffroy (A.-L.-J.), insp.
Circ. nº 1. } Belley. — Perrignon, insp. adj.
— 2. }
— 3. Hauteville. — N...
— 4. Saint-Rambert-en-Bugey. — N...
Bourg. — Peloux, insp. adj., chef de service.
Circ. nº 1. Montagnat. — Morlon, g. gén.
— 2. Treffort. — N....
— 3. Villebois. — Panisset ✻, g. gén.
Gex. — Mabaret ✻, insp.
— N...
Châtillon-de-Michaille. — Casalis, insp. adj.
Nantua. — Gérard (L.-Alex.), insp.
Circ. nº 1. Vieu d'Izenave (M. F. de Meyriat). — *Poncet, brig. f. fonct.*

Circ. n° 2. Nantua. — N....
— 3. Cerdon. — N....
— 4. Oyonnax. — Géneau (E.-F.), g. gén.

Département de Saône-et-Loire.

Autun. — Champenois, insp.
Circ. n° 1. Autun. — Faucompré, insp. adj.
— 2. — Tripier, insp. adj.
— 3. — Faucompré, insp. adj.

Châlon-sur-Saône (est). — Armand, insp.
Circ. n° 1.} Verdun-sur-le-Doubs. — Buffault, insp.
— 2.} adj. stag.
— 3. Louhans. — Bresse, *brig. adm. f. fonct.*

Châlon-sur-Saône (ouest). — Darantière de Bacourt, ins.
Circ. n° 1.} Châlon-sur-Saône. — Masson (L.-T.-A.),
— 2.} insp. adj.
— 3. Étrigny. — Crévenat, *brig. adm. f. fonct.*

Mâcon. — Maréchal, insp.
Circ. n° 1.} Cluny. — Perroy, insp. adj.
— 2.}
— 3.} Mâcon. — Gaudet, insp. adj.
— 4.}
— 5. Charolles. — N...

18e CONSERVATION.

MM. Guary (F.-A.), conservateur à Toulouse.
Wilmart, g. gén. séd.

Départements du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). — Martin (A.-L.-J.-O.), insp. adj. f. fonc. d'insp.

Circ. nº 1. Saint-Béat (est).} Carrière, *brig. adm.*
— 2. — (ouest).} *f. fonct.*
— 3. Bagnères-de-Luchon (nord). — Martin (A.-L.-J.-O.), insp. adj.
— 4. Bagnères-de-Luchon (est). — N...
— 5. — (ouest).— N...

Saint-Gaudens (Haute-Garonne). — De Monteil, insp.
Circ. nº 1. Saint-Gaudens. — N...
— 2. Sauveterre (M. F. de Loo). — N...
— 3.}
— 4.} Aspet. — Bourbon, g. gén.

Toulouse (Haute-Garonne). — Duchalais, insp.
Circ. nº 1.} Toulouse. — Dubarry de Lesqueron,
— 2.} insp. adj.
— 3. Saint-Gaudens. — Fauveau, g. gén.
— 4.}
— 5.} Auch (Gers). — Minangoin, insp. adj.

19ᵉ CONSERVATION.

MM. Boucard ✠, conservateur à Tours.
Joly de Sailly, insp. adj. séd.

Département d'Indre-et-Loire.

Tours. — Tiétard, insp.
Circ. nº 1.}
— 2.} Chinon. — Charleuf, insp. adj.
— 3. Loches. — Masselin, insp. adj.

Département de Loir-et-Cher.

Blois. — Thomas (Ch.-G.), insp.

Circ. n° 1.
— 2. } Blois. — De Brinon (M.-A.-F.), insp. adj.
— 3.
— 4. } — Maingaud, insp. adj.

Départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire.

Nantes (Loire-Inférieure). — Le Chauff, insp.
Circ. n° 1.
— 2. } Blain (Loire-Inférieure). — Le Rouyer de la Fosse, insp. adj.
— 3. Baugé (Maine-et-Loire). — Guichet, insp. adj.

Département du Loiret.

Lorris. — Domet (E.-P.), insp.
Montargis. — Lefebvre (L.-S.-Ch.), insp. adj.
Châteauneuf. — Le Dret, insp. adj.
Lorris. — Démaret, g. gén.
Orléans. — De Maisonneuve, insp.
— Dardy, insp. adj.
Pithiviers. — Delaygue, insp. adj.
Vitry-aux-Loges (résid. : Orléans). — Joly (M.-F.-H.), insp. adj.

20e CONSERVATION.

MM. Bernard (V.-T.), conservateur à Bourges.
Lochet, insp. adj. séd.

Département du Cher.

Bourges. — Archambault de Montfort, insp.
— Martin (J.-R.-X.), insp. adj.

Saint-Amand-Montrond. — N...
Sancerre. — Bocquentin, insp. adj.
Vierzon-Ville. — De la Haye Saint-Hilaire, insp. adj.

Départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Guéret (Creuse).—Bourotte, insp. adj., chef de service.

Département de l'Indre.

Châteauroux. — Faure (J.-B.-J.-A.), insp.
— Sainte-Claire-Deville, insp. adj.
Issoudun. — Salvat, insp. adj.

Département de la Nièvre.

Cosne. — Schwabe, insp.
Circ. n° 1. } La Charité. — Malepeyre, insp. adj.
— 2. }
— 3. } Donzy. — Thouvenel, g. gén.
— 4. }

21e CONSERVATION.

MM. du Guiny (A.-F.-M.), conservateur à Moulins.
Fabre (L.-A.), insp. adj. séd.

Département de l'Allier.

Montluçon. — Desjobert, insp.
Circ. n° 1. }
— 2. } Cérilly. — De la Porte, insp. adj.
— 3. }
— 4. } Cosne-sur-l'Œil. — Roulleau, insp. adj.
— 5. }

Moulins. — Bujon, insp.
Circ. n° 1. — 2. } Moulins. — Sicard, insp. adj.
— 3. Gannat. — De Riberolles, insp. adj.

Département de la Nièvre.

Clamecy. — Lebœuf, insp.
Circ. n° 1. — 2. } Clamecy. — Besançon, insp. adj.
— 3. — 4. } Lormes. — Armandin, g. gén.
Nevers. — Combrau, insp.
Circ. n° 1. — 2. — 3. } Nevers. — Ligeret, insp. adj.
— 4. — 5. } Cercy-la-Tour. — Blanc, insp. adj.

22e CONSERVATION.

MM. Simon (C.-L.-Fr.), conservateur à Pau.
Bénévent, insp. adj. séd.

Département des Basses-Pyrénées.

Bayonne. — De Villeneuve (G.-G.-H.), insp.
— Géneau (G.-F.-A.-H.), insp. adj. stag.
Saint-Palais. — Bonhomme de Lajaumont, insp. adj.
Tardets. — N...
Oloron. — N....
— Duchesne, insp. adj.
Bedous. — Parrieu, g. gén.

Pau. — Frochot, insp.
— Rodolphe, insp. adj.
Laruns. — Castéran, brig. adm. f. fonct.

Département des Hautes-Pyrénées.

Arreau. — N...
— (nord). — Levrault, insp. adj.
— (sud). — Benoît, *brig. adm. f. fonct.*
Loures (rés. : Saint-Laurent de Neste). — Buisson, insp. adj.
Bagnères-de-Bigorre. — Estingoy, insp.
— Peiffer, insp. adj.
Lannemezan. — Hatey, g. gén.
Tarbes. — Clausade, insp.
— (nord). — Campardon, insp. adj.
— (sud). — Fossier, insp. adj. stag.
Argelès. — Nouguès, g. gén.
Lourdes. — Volmerange (F.-P.-M.), insp. adj. stag.

24e CONSERVATION.

MM. François (Joseph), conservateur à Niort.
Normand d'Authon, insp. adj. séd.

Département de la Charente.

Angoulême. — Hossard, insp.
Circ. n° 1. Brie (M. F. du Gros-Fayant). — N....

Départements de la Charente-Inférieure et de la Vendée.

La Rochelle (Charente-Inférieure). — De Martimprey de Roméccourt, insp.

Circ. nº 1. Saint-Trojan (M. F. des Allassins) (Charente-Inférieure). — *Bernela, brig. f. fonct.*

— 2.} Les Sables d'Olonne (Vendée). — Duret,
— 3.} g. gén.

Royan (Charente-Inférieure). — Carrière (F.) ✻, insp. adj., chef de service.

Circ. nº 1. La Tremblade (Charente-Inférieure). — *Redo, brig. f. fonct.*

— 2. La Tremblade (M. F. du pavillon de la Coubre (Char.-Infér.). — *Fradin, brig. f. fonct.*

Départements des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Niort (Deux-Sèvres). — Bernard (Cl.-L.-S.), insp.

Circ. nº 1.} Beauvoir (Deux-Sèvres). — Leseurre,
— 2.} insp. adj.
— 3. Fontenay (Vendée). — Pellevoisin, g. gén.

Département de la Vienne.

Poitiers. — Girard, insp.

Circ. nº 1.} Poitiers. — Descubes du Châtenet, insp.
— 2.} adj.

25e CONSERVATION.

MM. Cantegril, conservateur à Carcassonne.
Fresneau, insp. adj. séd.

Département de l'Aude.

Carcassonne. — Chalaud, insp.
— Bon, insp. adj.

Belcaire. — Fourié, g. gén.
Quillan. — Gourier, insp. adj.

Département des Pyrénées-Orientales.

Prades. — De La Taille, insp.
— Sers, insp. adj.
Céret. — Lafage, g. gén.
Mont-Louis. — De Botherel, insp. adj.

Département du Tarn.

Castres. — Donadieu de Pélissier du Grès, insp.
— N...
Brassac. — Guimet, g. gén.
Grésigne (commune de Castelnau de Montmiral). — Claise, g. gén.

26e CONSERVATION.

MM. Mangenot, conservateur à Aix.
Hallauer, insp. adj. séd.

Département des Bouches-du-Rhône.

Marseille (résid. : Aix). — Monerie de Cabrens, insp.
Circ. n° 1. Aubagne. — Cazeneuve, g. gén.
— 2.
— 3. } Aix. — Degréaux, insp. adj.
— 4. Tarascon. — *Jacoberger, brig. f. fonct.*

Département du Var.

Brignoles. — Morel, insp.
— Rogé, insp. adj.
Saint-Maximin. — Chabert, g. gén.

Département de Vaucluse.

Avignon. — Bussière, insp.
Carpentras. — Blanquet de Rouville, insp. adj.
Apt. — Ussèle, insp. adj.
Cavaillon. — N...
Vaison. — Nardin, g. gén.

27e CONSERVATION.

MM. **Dhombres**, conservateur à Nîmes.
Falque, insp. adj. séd.

Département du Gard.

Nîmes. — Mathieu (F.-Ch.), insp.
Circ. no 1. } Nîmes. — De Rippert d'Alauzier, insp.
— 2. } adj.
— 3. Alais. — Gély, insp. adj.
Uzès. — De Brinon (A.-A.), insp.
— Kiéfer, insp. adj.
Remoulins. — Fourchault, g. gén.
Pont-Saint-Esprit. — Marchand (Eug.), g. gén.

Département de l'Hérault.

Montpellier. — Roux (J.-C.-L.), insp.
Circ. no 1. Aniane. — N...
— 2. Montpellier. — De Baciocchi-Adorno, insp. adj.
— 3. Bédarieux. — Garnier, *brig. adm. f. fonct.*

28e CONSERVATION.

MM. DE FRAMOND, conservateur à Aurillac.
Bergère, insp. adj. séd.

Département de l'Aveyron.

Rodez. — Bonnaud, insp.
— Volmerange (M.-F.-R.), insp. adj. stag.
Saint-Affrique. — Dussaut, insp. adj.
Espalion. — Grandjean (Ch.-G.), insp. adj.

Département du Cantal.

Aurillac. — Monget ✠, insp.
Mauriac. — N....
Murat. — Chayaux, insp. adj.
Saint-Flour. — De Roquefeuil, g. gén.

Département de la Lozère.

Mende. — Adolph, insp.
— Lemoyne de Forges, insp. adj.
Florac. — Puaux, g. gén.
Langogne. — N...
Le Malzieu. — Page, g. gén.

29e CONSERVATION.

MM. QUERBEZ, conservateur à Bordeaux.
Meynieux, insp. adj. séd.

Département de la Gironde.

Bordeaux — Moyse, insp.
La Teste-de-Buch (résid. : Bordeaux). — De Bergevin, insp. adj.
Arès. — Guyot de Salins, insp. adj.
Lesparre. — Mauger, g. gén.
Moutchic. — Gence, g. gén.

Département des Landes.

Mont-de-Marsan. — Goursaud, insp.
— N...
Dax. — Delassasseigne, insp. adj.
Montfort. — N...
Parentis-en-Born. — Lamarque, g. gén.
Castets (résid. : Linxe). — N...

30e CONSERVATION.

MM. Burel, conservateur à Ajaccio.
Gravier, insp. adj. séd.

Département de la Corse.

Ajaccio. — Gruyer, insp.
Circ. n° 1. } Ajaccio. — Vico, insp. adj.
— 2. }
— 3. } Sainte-Marie-et-Sicche.—Maglioli, g. gén.
— 4. }

Calvi. — Palasne de Champeaux, insp. adj. f. f. d'insp.
Circ. n° 1. Galéria (M. F. du Fango).— *Susini, brig. f. fonct.*

Circ. n° 2. Olmi-Capella (M. F. de Tartagine).—*Bastianaggi, brig. f. fonct.*

Corte (rés. : Bastia).— Mathieu (E.-P.), insp.
Circ. n° 1. Corte. — *Pulicani, brig. f. fonct.*
— 2. Casamacciole (M. F. de Popaja). — Carli, g. gén.
— 3. Morosaglia. — *Casanova, brig. f. fonct.*

Porto-Vecchio (rés.: Bonifacio). — N...
Circ. n° 1. Porto-Vecchio. — *Terrezano, brig. f. f.*
— 2. Quenza (M. F. de Bavella).— *Poli, brig. f. fonct.*
— 3. Solenzara. — *Marchetti, brig. f. fonct.*

Sartène. — N....
Circ. n° 1. Sartène. — *Giovampaoli, brig. f. fonct.*
— 2. Levie. — *Mosca, brig. f. fonct.*
— 3. Petreto-Bicchisano.— *Santoni, brig. f. f.*

Vico. — N....
Circ. n° 1., — 2., — 3. } Vico. — Pintiau (E.), g. gén.

Vivario (résid : Corte). — Kornprobst, insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. n° 1. Vivario. — *Peretti, brig. f. fonct.*
— 2. Ghisoni. — De Balestier, *brig. adm. f. f.*
— 3. — (M. F. de Marmano). — *Vincensini, brig. f. fonct.*

31° CONSERVATION.

MM. George-Grimblot, conservateur à Chaumont.
Millot, insp. adj. séd.

Département de la Haute-Marne.

Bourbonne (résid. : Bourmont). — Soulés. insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. n° 1. Larivière. — *Courty, brig. f. fonct.*
— 2. } Bourbonne-les-Bains.—Watier, insp. adj.
— 3. }
— 4. Bourmont. — Soulès, insp. adj.
— 5. Clinchamps. — *Lallemand, brig. f. fonct.*

Chaumont (nord). — Desprez de Gésincourt, insp.
Circ. n° 1. } Juzennecourt. — Raincourt, g. gén.
— 2. }
— 3. Bourdous. — N...
— 4. } Andelot. — Krebs, g. gén.
— 5. }

Chaumont (sud). — Mauljean, insp.
Circ. n° 1. } Chaumont. — Rousselet (P.), insp. adj.
— 2. }
— 3. } Châteauvillain. — Galzandat, g. gén.
— 4. }

Langres (nord). — Simon (A.), insp.
Circ. n° 1. } Langres. — Moreau (P.), insp. adj.
— 2. }
— 3. } Fays-Billot. — Claudot, insp. adj.
— 4. }

Langres (sud). — Bernard (L.-F.-E.), insp.
Circ. n° 1. }
— 2. } Auberive. — Martin (J.-N.-G.), g. gén.
— 3. }
— 4. Aujeurres (rés.: Prauthoy).— Robin (L.), g. gén.

22e CONSERVATION.

MM. Jolyet, conservateur à Vesoul.
Millischer, insp. séd.

Département de la Haute-Saône.

Gray. — Offel de Villaucourt, insp.
— Devarenne, insp. adj.
Dampierre-sur-Salon.— Michelant, *brig. adm. f. fonct.*
Gy. — Boisset, *brig. adm. f. fonct.*

Lure. — Grenier (C.-J.-A.), insp.
— Delune (Ch.), insp. adj.
Champagney. — Demoyen (P.-A.), insp. adj.
Héricourt. — Granier, insp. adj.

Luxeuil. — Ernst, insp.
— Floquet, insp. adj.
Faucogney. — Sergeot, g. gén.
Saint-Loup. — Roussel (A.-E.-D.), g. gén.

Montbozon. — Gebhart, insp. adj. f. fonct. d'insp.
Circ. n° 1. Dampierre-sur-Linotte. — N...
— 2. Montbozon. — N...
— 3. Rioz. — Bonnefoy, g. gén.

Vesoul (est). — Leblan, insp.
Circ. n° 1. Passavant (M. F. de la Rochère).— *Bauër, brig. f. fonct.*
— 2. Jussey. — Dufoulon, *brig. adm. f. fonct.*
— 3. Faverney. — N...
— 4. Vesoul (est). — N...

Vesoul (ouest). — Guillemette, insp.
Circ. n° 1. Montigny-lès-Cherlieu (M. F. de Cherlieu). — *Brégeard, brig. f. fonct.*

Circ. n° 2. Port-sur-Saône. — N....
— 3. Noidans-le-Fenoux (M. F. de). — N...
— 4. Vesoul (ouest). — N...

33e CONSERVATION.

MM. Bousquier, conservateur à Chambéry.
Couval, insp. adj. séd.

Département de la Savoie.

Albertville. — Duvic (A.-S.), insp.
— (sud). — Gallois, insp. adj.
— (nord). — Gauthier, *brig. adm. f. fonct.*
St-Pierre-d'Albigny.— Bizot de Fonteny, insp. adj.
Chambéry. — Delamothe, insp.
— Gonse, insp. adj.
Le Châtelard. — Reydet, g. gén.
Pont-de-Beauvoisin. — De Lemps, g. gén.
Moutiers. — N...
— (ouest). — Greff, insp. adj.
— (est). — N...
Bourg-Saint-Maurice. — Guillot, insp. adj. stag.
Saint-Jean-de-Maurienne. —Delune (Jules), insp. adj.
— (sud). — N....
— (nord).— N...
Modane. — Eustache, g. gén.

34e CONSERVATION.

MM. Boyé ✱, conservateur à Nice.
Laurent (L.-E.), insp. adj. séd.

Département des Alpes-Maritimes.

Nice (est). — Lefebvre-Nailly, insp.
— Bourion, insp. adj.
Saint-Martin-de-Lantosque. — De Thiollaz, insp. adj.
Sospel. — Mercent, g. gén.
Nice (ouest). — Morin, insp.
Grasse. — Ferrus, insp. adj.
Puget-Théniers. — Noguier, g. gén.
Saint-Sauveur. — Boëglin, g. gén.

Département du Var.

Draguignan. — Frandin-Burdin, insp.
Circ. nº 1. Aups. — *Godefroy, brig. f. fonct.*
— 2. Vidauban. — *Thomas, brig. f. fonct.*
— 3.} Draguignan. — Pinaud, *brig. adm. f.*
— 4.} *fonct.*
Toulon. — Vincent, insp.
— Trono de Bouchony, insp. adj.
Fréjus. — Muterse, insp. adj.
Hyères. — Bernard de Lavernette, insp. adj. stag.

25e CONSERVATION.

MM. Charvet, conservateur à Gap.
Sanson, insp. adj. séd.

Département des Hautes-Alpes.

Briançon. — Bruys des Gardes, insp.
— (nord). — Laprévote, insp. adj.
— (sud). — Benoit, g. gén.
Aiguilles. — N...

Embrun. — Gouget, insp.
— N...
Guillestre. — N...
Gap. — De Kirwan, insp.
— Scelzer, insp. adj.
Serres. — Gral, g. gén.
Veynes. — Lacroix (J.), g. gén.

36e CONSERVATION.

MM. Delau, conservateur à Valence.
Brive, insp. adj. séd.

Département de l'Ardèche.

Aubenas. — N...
Circ. n° 1. Vallon. — *Bohl, brig. f. fonct.*
— 2. Bourg-Saint-Andéol. — Fenouillet, g. gén.
Privas. — De Laboissière, insp.
Circ. n° 1, Langogne (Lozère). — Mathieu (Fr.), g. gén.
— 2. Largentière. — De Carbon-Ferrière (J.-P.-F.-T.), insp. adj.

Département de la Drôme.

Die. — Emmery, insp.
— Laporte (V.-P.), insp. adj.
Lus-la-Croix-Haute. — Lafond, insp. adj.
La Chapelle-en-Vercors. — Multier, *brig. adm. f. fonct.*
Valence. — Roux (E.-F.), insp.
— — De Rochas-Aiglun, insp. adj.
Montélimart. — Faure (L.-A.-F.-F.), g. gén.
Nyons. — Brandizi, *brig. adm. f. fonct.*

37e CONSERVATION.

MM. Mérandon, conservateur à Charleville.
Lacaille, insp. adj. séd.

Département des Ardennes.

Charleville. — François (P.-E.), insp.
Circ. n° 1. — 2. Charleville. — Peupion, g. gén.
— 3. — 4. Monthermé. — Brimont, g. gén.

Mézières. — Nieger, insp.
Circ. n° 1. — 2. Mézières. — Dumont (H.-F.), insp. adj.
— 3. Signy-l'Abbaye. — Wacheux, g. gén.

Rocroi. — De Portier de Villeneuve (C.-V.), insp.
— N...
Givet. — Houyez, g. gén.

Sedan. — Déruė, insp.
Vouziers. — De Frohard de Lamette, insp. adj.
Sedan. — Gandar, insp. adj.
Mouzon. — Muraine, g. gén.

39e CONSERVATION.

MM. De Lamirault, conservateur à Foix.
Bentajou, insp. adj. séd.

Département de l'Ariège.

Foix. — Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.), insp.
— Barré de Saint-Venant ✻, insp. adj.
Ax. — Thinus, g. gén.
Tarascon. — Malpel, g. gén.

Saint-Girons. — Jacques, insp.
— Corrard, insp. adj.
Castillon. — Bertrand (L.-P.), insp. adj. stag.
Seix. — Musset, insp. adj.

40e CONSERVATION.

MM. D'Haranguier de Quincerot, conservateur à Clermont-Ferrand.
Mörch, insp. adj. séd.

Département de la Corrèze.

Tulle. — Marchand (C.-M.), insp. adj., chef de serv.

Département de la Haute-Loire.

Le Puy. — Philippe (Ch.), insp.
Circ. n° 1. } Le Puy. — Béguin, insp. adj.
— 2. }
— 3. Brioude. — Lhéritier, g. gén.

Département du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand (nord). — Bertrand (A.-Ch.), insp.
Circ. n° 1. Clermont-Ferrand. — Chassaigne, insp. ad.

Circ. n° 2. } Pontgibaud. — Dumont (L.), insp. adj.
— 3. }
— 4. Rochefort. — Dumont, *brig. adm. f. fonct.*

Clermont-Ferrand (sud). — Lamy, insp.

Circ. n° 1 } Ambert. — Leclère, *brig. adm. f. fonct.*
— 2. }
— 3. } Clermont-Ferrand. — Andraud, insp. adj.
— 4. }

43e CONSERVATION.

MM. Carichon, conservateur à Digne.
Raybaud, insp. adj. séd.

Département des Basses-Alpes.

Digne. — Lévy, insp.
— Dion, insp. adj.
Barcelonnette. — Allard, g. gén.
Castellane. — Massiéra, g. gén.
Sisteron. — George, insp.
— Léger, g. gén.
Forcalquier. — Martin (J.-E.), g. gén.
Riez. — N...

44e CONSERVATION.

MM. Granddidier, conservateur à Annecy.
N...

Département de la Haute-Savoie.

Annecy. — Voirin (N.-E.), insp.
— Chautan de Vercly, insp. adj.
Faverges. — Sabatier, g. gén.
Thônes. — N...
Bonneville. — Arbeltier, insp.
— Vauthier (C.-J.-F.-M.), insp. adj
Taninges. — Fréchou, g. gén.
Saint-Gervais. — De Villelongue, g. gén.
Thonon. — Suremain de Saiserey, insp.
— Charles, insp. adj.
Evian. — Gazin (F.-A.), insp. adj.
Saint-Julien. — Lachat, g. gén.

SERVICE DES AMÉNAGEMENTS.

1re commission (Paris)
(1re, 2e, 7e, 10e (partie), 15e conservation).

Chef : M. Cezar (M.), inspecteur.

Membres : MM.
- Chouffe, insp. adj.
- De Jacquelot de Boisrouvray, insp. adj.
- Roy. insp. adj.
- Thil, insp. adj.

2e commission (Troyes)
(8e, 10e (partie), 37e conservation).

Chef : M. Lespine, insp.

Membres : MM.
- Molleveaux, insp. adj.
- De Sury d'Aspremont, insp. adj.

3e commission
(4e, 11e, 16e conservation).

Chef : Crouvizier, insp. (rés. : Epinal).

Membre : M. Vincenot, insp. adj. à Nancy.

4e commission (Épinal)
(9e conservation).

Chef : M. Crouvizier, insp.

Membres : MM.
- Gazin (M.-N.-E.), insp. adj.
- Lafosse, insp. adj.
- Loppinet, insp. adj.
- Schlumberger (P.-B.), insp. adj.
- De Jouffroy d'Abbans, insp. adj. st.

5e commission (Dijon)
(3e, 10e (partie), 31e, 32e conservation).

M. Mollerat, insp.

6e commission (Mâcon)
(12e, 13e, 17e conservation).

Chef : M. Sédillot, insp.

Membres : MM.
- 12e
  - Maulbon d'Arbaumont, insp. ad.
  - Zivy, insp. adj.
- 13e
  - Brenot, insp. adj.
  - N....
- 17e
  - Billecard, insp. adj.
  - Quimfe, insp. adj.

7e commission (Chambéry)
(14e, 33e, 44e conservation).

Chef : M. Mignerot, insp.

Membres : MM.
- 14e
  - Mengin, insp. adj.
  - Racapé, insp. adj.
- 33e
  - Bouchez, insp. adj.
  - Bouvaist, insp. adj.
  - Duchaufour, insp. adj.
  - Castel, g. gén.

8e commission (Nice).
(26e, 27e, 28e, 34e, 35e, 43e conservation).

Chef : M. N...

Membres : MM.
- 26e N...
- 34e
  - Barbier de la Serre (G.-G.-A.), insp. adj.
  - Moniot, insp. adj.
  - Tourtel, insp. adj.
- 35e Vaney (C.-A.), insp. adj.

9e commission (Toulouse)
(18e, 22e conservation).

Chef : M. Joly (L.-A.-A.), insp.

Membres : MM.
- 18e
  - De Boixo (M.-J.-P.), insp. adj.
  - Sauné, insp. adj.
  - Tallavignes, insp. adj.
- 22e
  - Dubreuil, insp. adj.
  - De Lapasse, insp. adj.

10e commission (Carcassonne)
(25e conservation).

Chef : M. Oby, insp.

8

Membres : MM. { D'Arail, insp. adj.
Colin (J.-M.-H.), insp. adj.
Goupilleau, insp. adj.

11e commission (Bourges
(19e, 20e, 21e conservation).

Chef : M. Galmiche, insp.

Membres : MM.
19e N...
20e { Leddet (L.-J.-M.), insp. adj.
Sanglé-Ferrière, insp. adj.
Leddet (P.-M.), insp. adj. stag.
21e { Chenu (Ch.-E.), insp. adj.
Zurlinden, insp. adj.

12e commission (Niort)
(24e, 29e conservation).

Chef : M. Baraban, insp.

Membres : MM. { 24e Péquin, insp. adj.
29e Foulon, insp. adj.

SERVICE

DES REBOISEMENTS ET GAZONNEMENTS.

14e CONSERVATION (*Isère, Loire, Rhône*).

Chef : M. Charlemagne (C.-P.-P.), insp., à Grenoble.

Membres : MM. { Vaultrin, insp. adj., à Grenoble.
Gautier, g. gén. à Grenoble.
Rouis, insp. adj., à Mens.
Balandier, g. gén., à la Mure.

Chef : M. Dejean, insp. adj., Saint-Etienne (Loire).

Chef : M. Pollet, insp. adj., Roanne (Loire).

18e et 29e CONSERVATION (*Haute-Garonne et Ariège*).

Chef : M. De Gorsse, insp., à Toulouse.

Membres : MM. { Loze, insp. adj., à Toulouse.
Martimor, insp. adj., à Foix.

22e CONSERVATION (*Basses-Pyrénées*).

Chef : M. Tassy, insp. adj., à Pau.

Membre : M. Lamiray, insp. adj., à Pau.

25e CONSERVATION (*Aude, Pyrénées-Orientales*).

Chef : M. Rousseau, insp., à Carcassonne (Aude).

Membres : MM. { Bouër, insp. adj., Prades (Pyr.-Or.).
Guary (A.-H.), insp. adj., à Carcassonne.

27e CONSERVATION (*Gard, Hérault*).

Chef : M. Fabre (G.-A.), insp. adj., à Alais (Gard).

Membres : MM. { Labbé, insp. adj., à Alais.
Pécheral, insp. adj., au Vigan.

Chef : M. Anthelme, insp., à St-Pons (Hérault).

Membres : MM. { Liouville, insp. adj., à St-Pons.
Lemoine, g. gén., à St-Pons.
Soubabère, g. gén., à St-Pons.

28e CONSERVATION (*Lozère*).

Chef : M. Deuxdeniers, insp. adj., à Mende.

Membre : M. Algan, insp. adj., à Mende.

33e CONSERVATION (*Savoie*).

Chef : M. Chapelain, insp., à Chambéry.

Membre : M. Briot, insp. adj., à Chambéry.

34e CONSERVATION (*Alpes-Maritimes*).

Chef : M. Duchène ✱, insp. adj., à Nice.

Membre : M. Madon, insp. adjoint à Nice.

35e CONSERVATION (*Hautes-Alpes*).

Circonscription de Gap.

Chef : M. GUINIER, insp., à Gap (Hautes-Alpes).

Membres : MM.
- Bahezre de Lanlay, insp. adj., à Gap.
- Blanchard, insp. adj. à Gap.
- Cardot (A.-E.-A.), insp. adj., à Gap.
- Piche, insp. adj., à Gap.
- Boureau, insp. adj. stag., à Gap.

Circonscription d'Embrun.

Chef : M. GORET, insp. adj., à Embrun.

Membres : MM.
- Battut, insp. adj., à Briançon.
- Chassinat, insp. adj., à Briançon.
- Kuss, insp. adj., à Embrun.
- Meunier, insp. adj.. à Embrun.
- Pozzi, insp. adj., à Guillestre.
- Perrot, g. gén., à Savines.

36e CONSERVATION (*Ardèche, Drôme*).

Chef : M. CAMUS, insp. adj., à Aubenas (Ardèche).

Membres : MM.
- Fournier, insp. adj., à Aubenas.
- Cropsal, g. gén., à Entraigues.

Chef : M. DARCY, insp., à Valence (Drôme).

Membres : MM.
- Compte, insp. adj., à Valence.
- Langlois, insp. adj., à Valence.
- Toussaint, insp. adj., à Valence.
- Peladan, g. gén., à Valence.
- Poujol, g. gén., à Die.

40e CONSERVATION (*Haute-Loire*).

Chef : M. Douvier, insp. adj., au Puy.

41e CONSERVATION (*Basses-Alpes*).

Circonscription de Digne (sud).

Chef : M. Couturier, insp., à Digne.

Membres : MM. { Bedel (L.), insp. adj., à Digne.
Delavaivre, insp. adj. à Digne.
Surrel, insp. adj. stag., à Digne.
Jourdan, g. gén., à Saint-André.

Circonscription de Digne (nord).

Chef : M. Carrière (P.-N.-L.), insp. à Digne.

Membres : MM. { Tessier, insp. adj. stag., à Digne.
Champsaur, insp. adj., à Barcelonnette.
Jauffred, g. gén., à Barcelonnette.
Sardi, g. gén., à Barcelonnette.
Trotabas, g. gén., à Seyne.
Dol, g. gén., à la Motte-du-Caire.

SERVICE FORESTIER DE L'ALGÉRIE.

CONSERVATION D'ALGER.

MM. COMBE, conserv., à Alger.
Tisserand, insp. adj. séd.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Alger. — Beaumont, insp.
— N...
Blidah. — Petit (J.-B.), g. gén.
Tablat. — Koch, g. gén.
Tizi-Ouzou. — Britsch, g. gén.
Aumale. — Rouger, insp. adj.
Médéah. — Reynard, insp.
— Corniquet, g. gén. séd.
— N...
Boghar. — Bassac, g. gén.
Djelfa. — N...
Milianah. — Chitier ✠, insp.
— N....
— N...
Cherchell. — N...
Teniet-el-Hâad. — Billard, g. gén.
Orléansville. — Dapremont, insp. adj.

CONSERVATION D'ORAN.

MM. MATHIEU (J.-J.-A.), conserv., à Oran.
N...

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Oran. — Demoyen (Louis), insp.
— Famin, g. gén. séd.
— Voirin (J.-J.-B.), g. gén.
Mostaganem. — Émard, insp. adj.
Mascara. — Hannel, g. gén.
Tiaret. — David (T.-B.), g. gén.
Sidi-bel-Abbés. — Fontaine, insp.
— Conrad, g. gén. séd.
— N....
Daya. — Senaux, g. gén.
Tlemcen. — Bonnet (M.-P.), insp. adj.

CONSERVATION DE CONSTANTINE.

MM. Calinet, conservateur, à Constantine.
Lefebvre (Ch.-J.-H.), insp. adj. séd.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Constantine. — Caussé, insp.
— N...
— Guillot-Duhamel, insp. adj.
Aïn-Beïda. — Grené, g. gén.
Batna. — Landry, insp.
— Delourme, g. gén. séd.
— Nallet, g. gén.
Khenchela. — Auger, g. gén.
Aïn-Mimoun. — Péchiné, g. gén.
Bône. — Larrouy, insp.
— N...
Barral. — Aubert, insp. adj.
La Calle. — N....

Guelma. — Martineau, g. gén.
Souk-Ahras. — Proby, g. gén.
Bougie. — Wendling, insp.
— — N...
— — Germain, g. gén.
Djidjelli. — Brunier, insp. adj.
El-Kseur. — Caraven, g. gén.
Sétif. — Hérand, insp.
— N ...
— Raffignon, insp. adj.
Bordj-bou-Arréridj.— Bouvet-Murinon, insp. adj. st.
Bou-Thaleb. — N...
Philippeville. — Marmin, insp.
— Thiriot, g. gén. séd.
— Robin (J.-P.), g. gén.
Jemmapes. — Galliend, g. gén.
Collo. — N...
El-Miliah. — N...

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

MM. Bert, insp., à Alger.
Lasvigne, g. gén., à Tizi-Ouzou.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

MM. Delaporte, insp., à Bougie.
Cornet, insp.adj., à Bougie.
Couteau, g. gén., à Djidjelli.
Lamey, insp., à Philippeville.

AGENTS EN MISSION OU ATTACHÉS A D'AUTRES SERVICES

MM. Bartet, insp. adj., attaché à la station de recherches (École forestière).

Bastien, insp. adj., attaché t. à l'Adm. centrale.

Bisch, g. gén., à la disposition du ministre des travaux publics.

Cahen-Benel, insp. adj., attaché à l'Adm. centrale.

Durand ✻, insp., prof. de sylviculture et de botanique à l'Ecole d'agric. de la Gaillarde (Hérault).

Gouët, cons., directeur de l'Ecole d'arboriculture pratique Vilmorin, au domaine des Barres. Résid.: Nogent-sur-Vernisson (Loiret).

Lepaute ✻, insp., détaché au service de la ville de Paris (bois de Vincennes).

Maire (P.-J.-J.-C.-E.). insp. adj., attaché à l'Adm. centrale.

Malle, insp., attaché à l'Adm. centrale.

Pierret, insp. ad., attaché à l'Ecole d'arboriculture pratique Vilmorin, au domaine des Barres. Résid. : Nogent-sur-Vernisson (Loiret).

Pissot ✻, insp., détaché au service de la ville de Paris (bois de Boulogne).

Thomas des Chesnes, insp. adj., attaché temp. à l'Adm. centrale.

Vasselot de Régné (De), insp., en mission au cap de Bonne-Espérance.

Védie, g. gén., à la disposition du ministre des travaux publics.

Wilmann, g. gén., détaché à la ville de Paris (bois de Vincennes).

TABLEAU DES AGENTS FORESTIERS

PAR GRADES ET PAR CLASSES (1).

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

1re CLASSE.

2. M. Clément de Grandprey ✻.

2e CLASSE.

M.
1. Bedel (Léon) ✻.

M.
3. Serval ✻.

3e CLASSE.

MM.
6. Demontzey ✻.
5. Mangin (A.-M.-F.) ✻.
8. Nience.

MM.
7. Petiton ✻.
4. Sée ✻.

CONSERVATEUR

AYANT RANG D'INSPECTEUR GÉNÉRAL.

M. Puton.

CONSERVATEURS.

1re CLASSE.

MM.
2. Gabé ✻.
3. Gayffier (De) (O. ✻).

MM.
1. Grandjean (P.) ✻.

(1) Le nombre placé en regard des noms des Agents indique le rang d'ancienneté dans le grade.

2e CLASSE.

MM.
9. Boucard ✻.
5. Cantegril.
4. Dhombres.
7. Guiny (du) (A.-F.-M.).

3e CLASSE.

MM.
11. Bellaud.
15. Bernard (V.-T.).
13. Bousquier.
14. Boyé ✻.
12. Bricogne ✻.
24. Colnenne.
20. Forstall.
8. Framond (De).
19. George-Grimblot.
6. Guerrier de Dumast.
16. Honoré.
21. Lecomte (A.-H.-P.).
10. Pruvost de Saulty.

4e CLASSE.

MM.
26. Broilliard.
37. Burel.
31. Calinet.
33. Carichon.
23. Charvet.
32. Combe.
25. Delau.
42. Duchet-Suchaux.
29. Ethis.
18. François (J.).
27. Gouët.
34. Granddidier.
17. Guary (F.-A.).
38. Haranguier de Quincerot (D')
39. Herpin.
35. Jolyet.
28. Joubaire.
43. Lamirault (De).
40. Mangenot.
30. Marchal (N.-E.).
45. Mathieu (J.-J.-A.).
41. Mérandon.
36. Poucin.
44. Querbez.
22. Simon (C.-L.-Fr.).

INSPECTEURS.

1re CLASSE.

MM.
4. Archambault de Montfort.
41. Ballard.
11. Bernard (L.-F.-E.).
31. Béthery de la Brosse (P.-M.)
2. Cardot (P.-D.) ✻.
6. Cayet.

MM.

17. Chaâles des Etangs.
13. Chenu (P.-L.).
21. Chitier ✠.
3. Clausade.
10. Colin (J.).
7. Cornebois ✠.
32. Cuny (J.-L.-C.).
22. Daniel de Lagasnerie.
18. Delaperche (H.-M.-A.).
19. Demoyen (Louis).
20. Didion.
49. Durand ✠.
52. Gallot.
30. Gérard (L.-A.).
14. Goursaud.
40. Grenier (C.-J.-A.).
35. Guerrier.
46. Laurent (A.-E.).
24. Leblan.

MM.

8. Le Chauff.
23. Legros, dit Saint-Ange ✠.
33. Lepaute ✠.
34. Maguin.
26. Marchal (P.-C.).
36. Mauljean.
16. Monerie de Cabrens.
27. Philippe (G.).
5. Pissot ✠.
9. Poivre ✠.
12. Prouvé.
1. Quinchez.
37. Robillard.
15. Roux (J.-C.-L.).
28. Schilling.
42. Schwabe.
29. Simian.
38. Vincent.

2e CLASSE.

MM.

121. Antelme.
63. Antoine.
81. Arbeltier.
111. Arbois de Jubainville (d')
70. Arnould.
67. Aubert de Trégomain.
56. Auvray.
50. Barte de Sainte-Fare.
78. Baum.
82. Beaumont.
96. Bernard (C-L.-S.).
100. Bertrand (A.-Ch.).
72. Bonnaud.
97. Bourdin.
25. Bujon.
68. Caussé.
87. Cézar (M.).

MM.

131. Cézard (Ch.).
116. Champenois.
105. Chapelain.
98. Charlemagne (C.-P.-P.).
74. Charlemagne (E.-N.).
47. Chervau.
69. Cousin.
51. Dalsace.
64. Darantière de Bacourt.
66. Darcy.
55. Delaporte.
89. Desjobert.
94. Domet.
120. Duchalais.
61. Durocher.
107. Emmery.
79. Estingoy.

MM.
59. Faure (J.-B.-J.-A.).
99. Foncin.
75. Fortunet.
92. Frochot.
54. Girard.
104. Gouget.
45. Gruyer.
117. Guinier.
90. Jacques.
44. Japiot.
109. Lamblé.
83. Lamey.
58. Lefebvre (N.-M.-A.).
60. Le Grix.
62. Levret.
126. Mabaret ✠.
113. Maréchal.

MM.
43. Martel (De).
102. Mathieu (F.-Ch.).
150. Mélard.
65. Mollerat.
127. Mongenot.
53. Morin.
80. Mourgeon.
76. Niéger.
103. Poulmaire.
95. Ronssin du Chatelle (L.).
48. Roussel (L.).
110. Sédillot.
93. Taillasson (De).
86. Thélu.
57. Tiétard.
71. Vasselot de Régné (De).
77. Voirin (N.-E.).

3e CLASSE.

MM.
129. Arloing.
142. Baraban.
112. Barbier de la Serre (G.-A.)
156. Barthélemy (J.-B.-E.).
164. Bécourt.
134. Bert.
130. Braesch.
91. Brinon (De) (A.-A.).
85. Bruand.
124. Bussière.
177. Chalaud.
132. Chatelain.
106. Combrau.
143. Couturier.
161. Crouvizier.
167. Delamothe.
146. Dérué.
153. Desprez de Gésincourt.
138. Donadieu de Pélissier du Grès.
149. Dreyfus.

MM.
115. Dubois (P.).
148. Durand de Prémorel.
135. Ernst.
166. Fautrat.
140. Fétet.
178. Fontaine.
145. Fromont de Bouaille (de)
175. Galland.
169. Galmiche.
133. Gorsse (De).
39. Guichaud.
160. Hossard.
108. Jolivet.
147. Joly (L.-A.-A.).
168. Jouffroy (A.-L.-J.).
151. Kirwan (De).
137. Laboissière (De).
162. Larrouy.
119. Lebœuf.
174. Le Père.
170. Lespine.

MM.
172. Lointier.
159. Loyer.
118. Maisonneuve (De).
101. Malle.
141. Malye.
84. Marmin.
123. Masson (J.-G.).
165. Mathieu (E.-P.).
155. Mignerot.
125. Monteil (De).
157. Montrichard (De).
176. Morel.
128. Moyse.

MM.
114. Muel.
158. Nugues.
171. Ory.
139. Phal.
136. Pichon.
122. Rousseau.
144. Roux (E.-F.).
173 Simon (A.).
163. Thiéry (F.-E.).
73. Thomas (Ch.-G.).
88. Uzer (D').
154. Vanhoucke.
152. Villeneuve (de) (G.-H.)

4e CLASSE.

MM.
200. Adolph.
215. Armand.
183. Bertucat.
210. Blandin.
201. Bruys des Gardes.
181. Carrière (P.-N.-L.).
202. Delaunay.
216. Delune (J.).
213. Dubois (E.-M.-J.).
219. Duvica (A.-S.).
182. François.
217. Frandin-Burdin.
203. George.
198. Guillemette.
211. Henriot.
192. Hérand.
204. Hild.
180. Lamy.
185. Landry.
205. La Taille (De).
196. Leguay.
191. Lefebvre-Nailly.

MM.
206. Le Tellier.
187. Lévy.
184. Liébaut.
186. Marchand (P.-L.-J.).
188. Martimprey de Romécourt (de).
193. Michaud.
212. Millischer.
199. Monget ✠.
207. Offel de Villaucourt.
194. Perrin.
208. Philippe (Ch.).
218. Poinsignon.
190. Portier de Villeneuve (de) (C.-V.).
189. Reynard.
197. Rich.
209. Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.).
195. Suremain de Saisserey.
179. Valicourt (De.)
214. Wendling.

INSPECTEURS ADJOINTS.

1re CLASSE.

MM.
130. Arailh (D').
116. Barbier de la Serre (G.-G.)
37. Baudelot.
44. Bénévent.
79. Berveiller.
71. Billecard.
81. Boixo (De) (M.-J.-P.).
10. Bourotte.
1. Boutigny.
84. Briot.
23. Cabarrus.
54. Campardon.
138. Camus.
176. Carrière (J.-F.) ✻.
169. Caudrillier.
118. Chassaigne.
125. Choulfe.
2. Clavé.
5. Clerc.
57. Coëtlosquet (Du).
117. Colomb.
14. Crépy.
66. Dapremont.
11. Dejean.
89. Delassasseigne.
55. Detalle.
15. Dubarry de Lesqueron.
47. Duchêne ✻.
72. Dumont (H.-F.).
17. Durey.
87. Emard.
94. Fabre (G.-A.).
114. Falque.
42. Fessart ✻.
22. Fillon (Alph.).
75. Fortier.
12. Frommel.
172. Gall (De).
53. Gaudel.

MM.
74. Gazin (M.-N.-E.).
97. Gilardoni.
80. Gillet.
62. Gonse.
36. Grattepain.
109. Guenot.
108. Guérard (P.).
86. Guieysse.
105. Guillot-Duhamel.
110. Guyot.
133. Hallauer.
82. Jouffroy (E.-T.-A.).
20. Kiéfer.
142. Larzillière.
13. Lasaulce.
69. Leblanc.
143. Lochet.
95. Loppinet.
61. Loze.
113. Maingaud.
68. Majorelle.
137. Martin (A.-L.-J.-O.).
73. Martin (G.-R.-X.).
43. Masson (F.).
78. Mengin.
64. Moniot.
99. Moreau (Ch.-E.).
32. Motte.
90. Noël (M.-A.)
49. Noirot.
115. Pambet.
9. Perrignon.
101. Pierron.
63. Pollet.
85. Portier de Villeneuve (de) (L.-A.).
70. Quimfe.
127. Récopé ✻.
107. Rippert d'Alauzier (de)

MM.
91. Rivet.
51. Rochas-Aiglun (De).
65. Ronssin du Chatelle (A.).
18. Roussel (Edm.).
102. Sauvage.
27. Sers.
59. Soulès.
103. Tassy.

MM.
75. Thomas-Froideau.
88. Tisserand.
92. Vaney (J.-R.-A.).
7. Viac.
30. Vico.
83. Vincenot.
58. Walmé.
50. Wéber.

2e CLASSE.

MM.
182. Arbeltier Jullien de la Boullaye.
194. Aubert.
148. Badré.
191. Bahezre de Lanlay.
218. Bastien.
124. Bergevin (De).
141. Bouchez.
132. Boulongne.
40. Bourgaut.
223. Bourion.
128. Brenot.
162. Carbon-Ferrière (de) (J.-P.-F.-T.).
46. Champeaux-la-Boulaye (De).
201. Charleuf.
241. Chassinat.
151. Chenu (Ch.-E.).
144. Clauda.
175. Cochon.
239. Coindre.
207. Colin (J.-M.-H.).
183. Cornet.
177. Couval.
217. Croizette-Desnoyers.
111. Dalexandre.
166. Daubrée (F.-S.-R.).
155. Daubrée (L.-A.-L.).
67. Davesne.
219. Delaunoy.

MM.
178. Delherm de Novital.
16. Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul.
135. Delune (Ch.).
249. Denis.
134. Deuxdeniers.
120. Devarenne.
196. Dion.
147. Dubois (J.-L.).
210. Dubouclez.
186. Dubreuil.
187. Duchesne.
160. Dumont (L.-J.-B.).
153. Elie.
192. Elluin.
127. Faucompré.
148. Gast.
197. Gaudet.
179. Gebhart.
164. Goret.
139. Goupilleau.
185. Gravier.
129. Greff.
33. Guy.
232. Haas.
38. Hériard.
180. Huchet de Cintré.
45. Jacmart.
112. Jacquelot du Boisrouvray (De).
227. Kornprobst.

MM.
203. Lacaille.
28. La Chaise (De).
243. Lamiray.
165. Langlois.
4. Laporte (E.-P.).
171. La Porte (De).
206. Laurent (E.).
188. Laurent (L.-E.).
233. Lecour.
204. Lefebvre (L.-S.-Ch.).
211. Le Levreur.
104. Le Rouyer de la Fosse.
156. Ligeret.
6. Mailly.
157. Maire (P.-J.-J.-C.-E.).
198. Malepeyre.
145. Malgras.
216. Maulbon d'Arbaumont.
189. Maupoil.
168. Ména.
225. Ménestrel.
48. Mercier.
215. Millet.
96. Molleveaux.
119. Moreau (P.).
121. Normand d'Authon.
152. Parisot.

MM.
214. Peiffer.
122. Pelet (De).
199. Peloux.
133. Petitcollot.
154. Picard.
19. Pinguet.
21. Poupault.
213. Racapé.
228. Reuss.
229. Rose.
100. Rousselet (P.).
208. Rouyer (P.-M.-F.).
77. Ruhlmann.
222. Runacher.
212. Sainte-Claire-Deville.
161. Sauce.
236. Sicard.
174. Thil.
248. Thirion.
163. Trombert.
131. Trouo de Bouchony.
190. Vaney (C.-A.).
140. Vaultrin.
181. Vauthier (H.-A.-E.).
29. Vernin.
146. Zurlinden.

3e CLASSE.

MM.
24. Abord.
310. Algan.
41. Ballin.
56. Barbier de la Serre (M.)
284. Barré de Saint-Vénant ✱
271. Bartet.
304. Battut.
280. Bazaille.
314. Béguin.
297. Bénardeau.
281. Bergère.

MM.
39. Bertin.
253. Besançon.
93. Beths.
275. Biarnois.
290. Bigot d'Engente.
273. Blanchard.
234. Blanquet de Rouville.
25. Blot.
237. Bon.
3. Bonnault (De).
240. Bouër.

MM.

251. Bouvaist.
235. Brunier.
205. Cahen-Benel.
8. Caille.
231. Calvinhac (De).
258. Camend.
308. Caumartin.
242. Charles.
274. Chautan de Vercly.
306. Chavaux.
299. Chevandier.
262. Compte.
315. Corrard.
158. Cromback.
230. Dardy.
288. Darnal.
226. David (Ch.-M.-T.).
159. Deflers.
202. Degréaux.
311. Delavaivre
173. Douvier.
136. Dubouays de la Bégassière
285. Duchaufour.
301. Fabre (L.-A.).
294. Ferrus.
200. Floquet.
287. Foulon.
312. Fournier.
276. Frohard de Lamette (de)
224. Gabet.
254. Gagneur de Patornay ✠.
244. Gallois.
259. Garnier de Falletans.
286. Gérard (E.-E.-O.).
52. Gérardin.
291. Guary (A.-H.).
220. Guérin.
272. Henry (A.-E.).
268. Hercouët.
221. Huard de la Marre.
170. Jadelot.

MM.

263. Joly de Sailly.
313. Kuss.
238. La Bunodière (De).
255. Laithiez.
31. La Morinerie (De)
296. Laprévote.
35. Lartigue.
302. Leddet (L.-J.-M.).
106. Lefebvre (C.-J.-H.).
277. Lemoyne de Forges.
98. Le Normand.
257. Leseurre.
316. Level.
269. Levrault.
307. Liouville.
289. Madon.
252. Marchand (C.-M.).
292. Margot.
264. Martimor.
150. Martinet.
295. Masson (L.-T.-A.).
298. Mersey.
245. Meynieux.
300. Millot.
309. Minangoin.
266. Muller (G.-C.).
282. Muterse.
149. Nicolas.
250. Palasne de Champeaux.
293. Pierret.
209. Pison.
279. Poupon.
246. Rochet.
256. Rogé.
267. Rollet.
270. Rouault de Champglin.
60. Rousselet (V.-E.).
303. Roy.
193. Saintignon (De) ✠.
278. Sanglé-Ferrière.
305. Scelzer.

MM.
167. Senard.
247. Tassard.
265. Tézenas.
260. Toussaint.
26. Touzalin (De).

MM.
261. Vauthier (C.-J.-F.-M.).
195. Vinson.
34. Wandervrecken de Bormans.
283. Zaepffel.

4e CLASSE.

MM.
32. Andraud.
11. Baciocchi-Adorno (De).
57. Béthery de la Brosse (G.)
84. Bonnet (M.-B.).
41. Brive.
119. Cardot (A.-E.-A.).
29. Dussaut.
55. Froissart.
2. Gomien.
38. Gourier.
39. Granier.
9. Huart.
45. Labbé.
49. Lacroix (P.-F.-P.).
54. La Haye St-Hilaire (De).
26. Lassence (De).
37. Lochner (De).

MM.
46. Maire (J.-P.-E.).
27. Mathis de Grandseille.
8. Mer.
15. Micault.
47. Mörch.
121. Pozzi.
48. Raffignon.
61. Rostang (De).
34. Rouger.
50. Salvat.
43. Sauné.
40. Sury d'Aspremont (De).
51. Thomas des Chesnes.
52. Tourtel.
56. Vélin.
23. Veyrinas (De).
53. Zivy.

5e CLASSE.

MM.
82. Blanc.
16. Bonnichon.
44. Bouvet.
78. Brinon (De) (M.-A.-F.).
12. Bucquet.
83. Buisson.
24. Cabart-Danneville.
35. Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.).
65. Carreau.
3. Cézard (Stanislas).
120. Chardon.

MM.
77. Cottignies.
58. Cuny (L.-V.-E.).
59. Delaygue.
66. Descubes du Châtenet.
78. Gazin (F.-A.).
79. Gény.
33. Godailh (De).
19. Goffart ✠.
6. Gomont.
85. Grandjean (Ch.-G.).
69. Guichet.
5. Houël.

MM.
86. Jacquot.
70. Lafosse.
60. Le Dret.
7. Longeaux (De).
111. Monginot.
88. Moureton.
89. Pécheral.
71. Perdrizet.
80. Perroy.
90. Prost.
42. Raybaud.
62. Roucy (De).

MM.
73. Roulleau.
91. Schlumberger (P.-B.).
31. Sergent.
74. Seurre.
92. Stef.
20. Thibaudet.
36. Thomé.
75. Truchot.
22. Vaulot.
93. Watier.
14. Zeiller.

6e CLASSE.

MM.
94. Babinet.
99. Bardonnaut.
81. Batho.
28. Beausire de Seyssel (de) ✠.
100. Becker.
101. Bédel (L.).
102. Bentajou.
Bernard de Lavernette, (stag.)
Bertrand (L.-P.) (stag.)
118. Bizot de Fonteny.
63. Bocquentin.
123. Bonhomme de Lajaumont
Bonnet (Ch.) (stag.)
124. Botherel (De),
Boureau (stag.).
Bouvet-Murinon (stag.)
Buffault (stag.).
Caquet (stag.).
125. Casalis.
103. Champsaur.
104. Chatin.
13. Chivaud.
115. Claudot.
Coignard (stag.).
126. Cussac (De).

MM.
4. Delamarche.
25. Delavau.
105. Demoyen (P.-A.).
127. Détrie.
Drevon (stag.).
84. Dubois (J.-A.-P.).
10. Fiévet.
18. Forestier.
95. Forget.
Fossier (stag.).
67. Fresneau.
68. Gandar.
17. Gaubert.
106. Gély.
Géneau (G.) (stag.).
128. Grassal.
Guillot (stag.).
129. Guyot de Salins.
Henriquet (stag.).
Hérisson-Laparre (st.).
130. Hubert.
131. Hüffel.
107. Jeanjean.
87. Joly (M.-F.-H.).
Jouffroy d'Abbans (De) (stag.).
132. Lafond.

MM.
108. Lapasse (De).
109. Laporte (V.-P.).
Lasserre de Castelmore (stag.).
Leddet (P.-M.) (stag.).
Le Saulnier de Saint-Jouan (stag.).
98. Lignières (De).
110. Loriot de Rouvray.
133. Masselin.
122. Meunier.
134. Muller (J.-A.).
135. Musset.
97. Orfila.
112. Péquin.
Périchon (stag.).
72. Piche.
136. Rabutté.

MM.
30. Rempnoulx-Duvignaud.
113. Riberolles (De).
21. Richard.
137. Rodolphe.
116. Rouis.
114. Rousselot.
138. Sanson.
117. Schaeffer.
Surell (stag.).
96. Tallavignes.
Tessier (stag.).
139. Thiollaz (De).
140. Tripier.
141. Ussèle.
Volmerange (F.) (sta.).
Volmerange (M.) (sta.).
1. Vouzeau.

GARDES GÉNÉRAUX.

1re CLASSE.

MM.
33. Armandin.
66. Benoit.
8. Bienvenu.
14. Boixo (De) (J.-M.-I.-J.).
61. Bourbon.
46. Brimont.
55. Castres.
16. Chabert.
44. Connétable (V.-A.).
75. Couteau.
1. Désir de Fortunet.
5. Doudoux.
23. Dupin.
38. Duret.
52. Fenouillet.
32. Galzandat.
37. Garot.

MM.
65. Gral.
13. Grené.
47. Houyez.
20. Javel.
39. Lachat.
19. Lamarque.
57. Lasvigne.
42. Léger.
24. Lemps (De).
9. Lhéritier.
21. Malpel.
73. Martin (C.-L.).
34. Nouguès.
10. Paris.
50. Petit (J.-B.).
2. Pièche.
74. Pintiau (Z.).

MM.
30. Poux.
53. Puaux.
40. Reydet.
43. Robin (J.-P.).
11. Robin (L.).
12. Roquefeuil (De).

MM.
45. Roussel (E.).
27. Salle.
6. Sergeot.
15. Thinus.
17. Thuillier (A.-O.).
85. Wilmart.

2e CLASSE.

MM.
69. Bonnefoy.
70. Cazeneuve.
99. Damais.
51. Eustache.
36. Fargues.
29. Ferry.
63. Fréchou.
41. Gottiniaux.
109. Hannel.
79. Lacroix (J.).
60. Laigre.
67. Marchand (E.).

MM.
72. Massiéra.
76. Mercent.
22. Nardin.
4. Odent.
77. Peladan.
78. Roussel (A.-E.-D.).
94. Senger.
71. Soubabère.
59. Thouvenel.
96. Vautrin.
56. Villelongue (De).

3e CLASSE.

MM
86. Auger.
49. Bassac.
80. Billard.
84. Boillot.
120. Britsch.
26. Charpentier.
105. Claise.
100. Dillenseger.
82. Doinet.
128. Faure (L.-A.-F.-F.).
101. Fauveau.
91. Fillon (P.-A.).
108. Germain.
118. Goin.
92. Hatey.
103. Lecomte (J.-F.-F.).
64. Martin (J.-N.-G.).

MM.
116. Mauger.
104. Morlon.
95. Nallet.
88. Noguier.
62. Osterberger.
68. Panisset ✻.
136. Pellevoisin.
89. Perrey.
54. Peupion.
93. Pieri (Ch.).
28. Pieri (V.).
131. Pintiau (E.).
83. Proby.
25. Raincourt.
114. Sardi.
58. Wacheux.
7. Watigny.

4e CLASSE.

MM.
97. Bisch.
127. Boëglin.
98. Bourcier.
35. Burnichon.
110. Connétable (J.-A.).
31. Duvic (A.).
18. Galliend.
111. Guillat.
102. Guimet.
87. Hayaux.
124. Jouanno.
134. Krebs.
129. Lafage.
81. Lembertoz.

MM.
112. Maglioli.
121. Martin (J.-E.).
117. Martineau.
107. Muller (J.).
113. Muraine.
126. Perrot.
123. Poirée.
119. Raimon.
3. Recullé.
132. Renaux (J.-F.).
106. Rollang.
122. Sabatier.
48. Senaux.
133. Trotabas.

5e CLASSE.

MM.
160. Allard.
137. Balandier.
138. Boudriot.
166. Caraven.
90. Carli.
158. Castel.
146. Conrad.
167. Corniquet.
151. Cropsal.
147. David (T.-B.).
155. Delourme.
164. Démaret.
161. Dol.
168. Famin.
115. Fourchault.
162. Fourié.
169. Gautier.
159. Gence.
139. Géneau (E.-F.).
145. Humblet.

MM.
142. Jauffred.
143. Jourdan.
157. Koch.
135. Lagrange.
140. Lemoine.
156. Mathieu (Fr.).
152. Page.
130. Parrieu.
150. Patris.
148. Péchiné.
170. Poujol.
125. Sallot.
149. Thiriot.
141. Thomas (J.-J.).
153. Tissot.
163. Vacelet.
165. Védie.
154. Voirin (J.-J.-B.).
144. Willard.

LISTE DES PROMOTIONS DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE

(RANG DE SORTIE).

1re *promotion* (1826).

MM.
D'Houdouart.
Lerouyer-Lafosse.
De la Bégassière.
Marulaz.
Boutarel.
De Raismes.
Renaud d'Avesnes des Méloizes.
Dessalles de la Gibertie.
Simon.
Gorsse.
Barte de Sainte-Fare.

2e *promotion* (1827).

MM.
Vicaire.
De Mecquenem.
De Cüntzer.
Charlier.
Galmiche.
Hun.
De Coucy.
Soubirane.
De Masclary.
Renaud.

3e *promotion* (1828).

MM.
De Thoury.
Bigeon de Coursy (Alex.-L.).
Dubois de la Patellière.
De Verneuil.
Talotte.
Poiré.
Desmercières.
Suremain de Missery.
Fourmont-Tournay.
Robin.
Jacob de Richemond.
Meslier de Rocan.
Legris de Kergavarec.
Lauranceau.

4e *promotion* (1829).

MM.
Veyrier-Muraud.
Antheaulme de Nonville.
Perès.
Payen de Charoy.
Gand.
Buirette de Verrières.
Fouquier de Mazières.
De Lalanne.
Zaepffel.
De Kermel.
Brezun.
Picard (Fr.-Jos.-Théod.).

5e *promotion* (1830).

MM.
Cetto.
Tamisier.

MM.
Renou.
Dutemps du Gric.
Jucault.
Vouzeau.
Elminger.
Labussière.
De Bruchard.
Virot.
De Beauregard.

6e *promotion* (1831).

MM.
De la Bunodière.
De Susanne.
Jacquot.
D'Aubery de Frawenberg.
De Wavrechin.
Brunck.
Saisy de Kérampuil.
Brescon.
Baudrillàrt.
De Vigan.
Jauffret.
Poyferré de la Cère.
De Beausire.

7e *promotion* (1832).

MM.
Deval.
Barrand.
Guérard.
Lanier.
Joly.
Maison.
Marcotte.
De Tourville.
Dubois-Menu.
Béraud.
Fliche (Louis-Gab.-Alph.).

8e *promotion* (1833).

MM.
Millet (Louis-César-Aug.).
De Larminat.
Bramaud-Boucheron.
Lebienvenu-Dubusc.
De Gohon de Corval.
Dieudonné.
Hennequin.
Rey (Franç.-Joseph-Gust.).
De Wimpffen.
Chauveau.
Ibert.

9e *promotion* (1834).

MM.
Granier.
Georges (Charles).
Micard.
Durand de Villes (T.-E.).
Auger.
Larrieu.
Chenu.
Charrier.
Canferra.
Martinet.
Blotin.

10e *promotion* (1835).

MM.
Mathieu (Antoine).
Giloire de Lépinais.
Dubois du Tallard.
Brière de Mondétour.
Viney.
Huard-Delamarre.
Beaussire (Ludovic-Alfred).
Jeannesson.
Legriel.

MM.
Queffemme.
Lenoir.

11e *promotion* (1836).

MM.
Meynier (Charles).
Sthème.
Mangin (Pierre).
De Blair.
Perrier (Pierre-Louis).
Bigault d'Avocourt.
Pelouze.
Dayras de Villejoret.

12e *promotion* (1837).

MM.
Guillaume-Dufay.
Pambet.
Henriot.
Rousselot.
Peloux.
Desgodins.
Naudin.
De Klopstein.
De Maillier (Octave).
De Lapanouse.

13e *promotion* (1838).

MM.
Barbier (Pierre-Hippolyte).
Nanquette.
Lorentz.
De Bry d'Arcy.
De Larminat.
Tassy (Louis-Franç.-Vict.).
Génin.
De Gironde.
Démory de Neuflieux.
Vulpillat.

14e *promotion* (1839).

MM.
De Pointeville.
Chalot.
Schuler.
D'Auvergne.
Lebescond de Coatpont.
Bosquillon de Frescheville.
Séguinard.
Bouvenot.
Chavanne.
Debord.
Brussaux.
Lyon.
De Cherrier.
Leblanc (Michel-Hector).
Quinchez.
Etchégoyen.

15e *promotion* (1840).

MM.
Colin (Louis).
De Béer.
Viaud.
Gilliot.
Masson de la Sauzaye.
Bozonnier de Lespinasse.
Leddet.
Frézard.
Costa.
Grognot.
De Faillonnet.
Frémyn du Sartel.
Lebrun (Adrien-Charles).
Georgin de Mardigny.

16e *promotion* (1841).

MM.
Sausse-Mignot.
Ernst (Charles-Jean).

MM.
Gallot (J.-B.-H.-E.).
Le Bastard de Kerguiffinec.
Camus.
Lambert (Ernest).
Fririon.
Lioult de Chênedollé.
De Jouffroy.
Mazières.
Henry (Hippolyte-Michel).
Pastoureau.
Fabre.
Allain.
Clément de Grandprey.
Chameron.
Dufont.
De Schwarz.

17e *promotion* (1842).

MM.
Lacordaire.
Pauphille.
De Roquefeuil.
Grandjean.
Duluc.
Peuncher.
Beurnier.
Picot.
Darode de Tailly.
Mac-Nab.
Bresson.
Dussaussoy.
Boiselle.
Moreau.
Turot.

18e *promotion* (1843).

MM.
De Viguerie.
Barbier (Charles-Léop.).
De Maillier (Edouard-Alph.).

MM.
Bonjour-Duvivier.
Jouaux.
Thomas des Chênes.
Régis d'Hombres.
Corne.
Lefaucheux.
Trichon.
Moulin de la Blanchère.
Royer (Henri).
Massias.
De Thiriet.
De Baudel.
Bayard.
Regimbeau.
D'Haranguier de Quincerot (Henry).

19e *promotion* (1844).

MM.
Vivier.
Baggio.
De Château-Bodeau.
Cardot.
Delor.
Chiboys.
De Boissieu du Tiret.
Chassiergue-Dubord.
Limozin.
Daguzan.
Brossard de Corbigny.
Soumain.
Roussel.
Fleuret.
Quinchez.

20e *promotion* (1845).

MM.
Charles (Jules-Louis).
Poivre.

MM.
Vincent.
Dumanoir.
Palengat.
Dagoury.
Laurent (Jean-Charles).
De Pons.
De Poinctes de Gévigney.
Mangin (Ernest).
Nicot de Villemain.
Mangin (Jules-Amédée).
Bernard (L.-F.-Edmond).
Mangin (Antoine-Ferdinand).
Riandière-Laroche.
Madin.
Bauby.
Jammes.
Grillet.

21e *promotion* (1846).

MM.
Bagnéris.
Gouin.
Fraissignes.
Masson (H.-T.-A.).
Serval.
Bedel.
Archambault de Montfort.
Garnier (Pierre-A.).
Huron.
Marcilly.
Clausade.
Chenu (Pierre-Léon).
Cornebois.
Chevereau-Lescuyer.
Pissot.
De Crozé.
Rameau.
Drône-Lebègue.
Foyer.
Honoré.

MM.
Delavaivre.
Stock.

22e *promotion* (1847).

MM.
Cayet.
Leguest.
Le Chauff.
Guiot.
Larousse-Lavillette.
Delageneste.
Laurent (André).
Dhombres.
Hervé.
Paillette.
De Brienne.
Bouquet de la Grye.
Guillemin.
Gurnaud.
Colin (Jules).
Clopin.
Guary.
Gabé.
Boppe (Fr.-Etienne).
Decencière-Ferrandière.
Laporte.
Flamand.
Roux.
Delaperche.
D'Hausen.
Canu.
Prouvé.
Gossin.

23e *promotion* (1848).

MM.
Pruvost de Saulty.
Michaud.
Tiétard.

MM.
Châales des Etangs.
Petit.
Bricogne.
De Brinon.
Cuny.
Bernard (Victor).
Du Guiny.
Carraud.
Daniel-Lagasnerie.
Didion.
De Framond.
Schwabe.
Grandbarbe.
De Lansade.
Bonamy de Villemereuil.
Robillard.
Goursaud.
Reynart.
Pé-dé-Arros.
Leblan.
Dufour.

24e *promotion* (1849).

MM.
Bujon.
Clavé.
Guichaud.
Marchal (Eugène).
Villault-Duchesnois.
Delaire.
De Benoist.
Lamarque.
Boucard.
Lambert (Alexandre).
Marchal (Constant).
De Bonnault.
Boyé.
Delau.
Niepce.
Guerrier.

MM.
Mathagon.
Bousquier.
Granddidier.
Charlot.
Cantegril.
Mauljean.
Clerc.
Grillot.
Meugnot.

25e *promotion* (1850).

MM.
François.
Mailly.
Bocquentin.
Monerie de Cabrens.
Godchaux.
Terrasson de Senevas.
Sers.
Niéger (Emile).
Gaucher.
Dupuy de Clinchamps.
Grenier.
Gibou.
Poucin.
Charvet.
Maguin.
Fleury.
Geay de Montenon.
Simian.
De Martel.
Ruillé.
Lecomte.
Voirin.
Bonnaud.

26e *promotion* (1851).

MM.
Calinet.
George-Grimblot.

MM.
De Ribbe.
Durand.
Caille.
Laurent (Antoine-Eugène).
Buffault.
Mérandon.
Frommel.
Du Fay.
Marotel.
Dalsace.
Renoul.
Baudier.

27e *promotion* (1852).

MM.
Duchet-Suchaux.
Colnenne.
Querbez.
Petiton.
D'Haranguier de Quincerot.
Lefebvre (Nicolas-Adrien).
Jeandel.
Demontzey.
Marrier de Bois d'Hyver.
Auvray.
Herpin.
Burel.
Mangenot.

28e *promotion* (1853).

MM.
Carichon.
Jolyet.
Puton.
De Wegmann.
Martin (Louis).
Broilliard.
Guerrier de Dumast.
Lambert (Henri).

MM.
Roussel (Edmond).
Gouët.
Philippe.

29e *promotion* (1854).

MM.
De Clock.
Cherveau.
Ethis.
Ouvrard de Linière.
Joubaire.
Legrix.
Roussel (Lucien).
Simon.
Mollerat.
Roulleau.
Darantière de Bacourt.
De Maussion.
Faure.
Mathieu (Auguste).
Ethis de Corny.
Gény.
Demoyen.
Jacmart.
Schilling.
Girard.
Antoine.

30e *promotion* (1855).

MM.
Sée.
Bellaud.
Lecompasseur de Courtivron.
Aubert de Trégomain.
Cousin.
Grosjean.
Delorme.
De Vencl.

MM.
Abord.
Chitier.
Savin.
De Lamirault.
Marchal (Dieudonné-Eug.).
Forstall.
Lecoq.
Barte de Sainte-Fare (Arth.).
Emmery.
De Farcy.
Frochot.
Gruyer.

LISTE CIVILE.

MM.
Domet.
Lepaute.

31e *promotion* (1856).

MM.
Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul (Arthur).
De Touzalin.
Charlemagne (E.-N.).
Bourdin.
Niéger (Charles-Victor).
Malle.
Devillers.
Foncin.
Desfontaines de Preux.
Mourgeon.
Jacques (Pierre-Frédéric).
Ducros.
Boppe (Lucien).
Georges (Abel).
Arbeltier.
Baut.
Lepère.
Legay.
Bazin.

MM.
Thomas (Gaëtan).
De Drême-Dulion.
Hossard.
Ronssin du Châtelle.
Estingoy.
Poupault.
Pinguet.
Millière.
Vouzeau.
Bellier.
Marmin.

32e *promotion* (1857).

MM.
Desjobert.
D'Arbois de Jubainville.
Cabarrus.
Liébaut.
Barbier de la Serre (G.-A.-A.)
Guy.
Caussé.
Bertrand (Arthur).
Cavaroz.
Poulmaire.
Petit.
Monck d'Uzer.
Jolivet.
Baucheron.
Thomas (Jules).
Maréchal (Louis).
Noisette.
Noël.
Dubois (Paul).
De Monteil.
Cézard (Charles).

LISTE CIVILE.

MM.
Bruys des Gardes.
De Maisonneuve.

33e *promotion* (1858).

MM.
De la Berge (Camille).
De Villeneuve (Gaspard-Gabriel).
De la Morinerie.
Prudot.
Crousse.
Gomien.
Ernst (Charles-Joseph).
Vanhoucke.
Duchalais.
Chatelain (Henri-Victor).
Vernin.
Morel (Abel-Maurice).
Champenois (Amédée).
De Vasselot de Regné.
Ballin.
Lartigue.
Chapelain.
Combrau.
Sédillot.
Delpéré de Cardaillac de Saint-Paul (Guill.-Alb.).
Dincher.
Delamothe.
Delaporte (Louis-Charles-Joseph).
De Douhet d'Auzers.

LISTE CIVILE.

M. Legros, dit Saint-Ange.

34e *promotion* (1859).

MM.
Fliche (H.-M.-T.-A.).
Muel.
Jacquiné.
Bernard (Cl.-Louis).
Blandin.
François (P.-E.).
Desprez.
Phal.
Pichon.
Davesne.
Antelme.
Hériard.
Castel.
Moyse.
Weyer.
De Lamotte (E.-L.).
Regneault (Ch.-V.-C.).
Boniface.
Lamblé.
Cézard (Stanislas).
Beaumont.
Mathieu (Fl.-Charles).
Joly (Louis-Auguste).
Wandervrecken de Bormans.
Darcy.
De la Haye-Jousselin.
Levret.
Mignerot.
Prévost-Sansac de Traversay.
Cézar (Marius).
Lebœuf.
Guiraud.

35e *promotion* (1860).

MM.
Houël (Paul-Eugène).
De Farcy (Paul-Emile).
Bertucat.
Durocher.
Guinier.
Masson (Gast.-Jos.).
Gomont.
Mabaret.
Braesch.

MM.
Teulier-Labrousse.
De Portier de Villeneuve.
Baraban.
De Valicourt.
Bodin.
Fétel.
Garreau.
Bourgaut.
Arloing.
Delamarche.
Rousseau.
Dubus.
Poinsignon.

36e *promotion* (1861).

MM.
Mongenot.
Gallot (Ch.).
Turin.
Dérué.
Monget.
Crestin.
De Montrichard.
Simon.
Fautrat.
Ory.
Charlemagne.
De Gorsse.
Fortunet.
De Lougeaux.
Houbaut.
De Lichtemberg.
Barbier de la Serre.
Delcussot.
De Langlois.
Mathieu (E.-P.).
De Martimprey de Romécourt.
Dupont.
Sonis.
De Bergevin.

MM.
Jouffroy.
Bécourt.
Dreyfus.
Galland.
Aubert.
Crouvizier.

37e *promotion* (1862).

MM.
Wéber.
Lointier.
Lespine.
De Champeaux la Boulaye.
De Pelet.
Roux (Eugène-Fortuné).
Philippe (Charles).
Galmiche.
Campardon.
Armand (François).
Barthélemy (J.-Bapt.-Edm.).
Chalaud.
Mercier (Gustave).
Thiéry.
De Rochas-Aiglun.
Gérardin.
Le Normand.
Du Coëtlosquet.
Gaudel.
Detalle.
Hérand.
Noyer.
Mer (Paul-Emile).
Guillemette.
Riffault.
Fontaine.
Duchêne.
Ronssin du Châtelle (A.-E.).
Henriot (Jules-Joseph).
Couturier.
Guérin (Albert).

MM.
Hasenclever.
Larrouy.
Lempereur.

38e *promotion* (1863).

MM.
Mélard.
Rousselet.
Loyer.
Dumont (Henri-François).
Delaunay.
Stotz.
Lefebvre-Nailly (G.-A.).
Huart.
Rich.
Rouyer.
Robert (Pierre-Paul).
Alizard.
Le Tellier.
Marchand (Pierre-L.-Jos.).
Pollet.
Bahezre de Lanlay.
Caron (Charles).
Gazin.
Suremain de Saiserey.
Julien (Charles).
Hild.
Leblanc (Théodore).
Frandin-Burdin.
Dubois (Em.-Mart.-Jos.).
Mer (J.-Jacq.-René).
Noirot.
Fiévet.

LISTE CIVILE.

M. Huard de Lamarre.

39e *promotion* (1864).

MM.
Thélu.
Lamy (Léger).
Fortier (Em.-Louis-Hon.).
Quimfe.
Michaud (P.-Justin).
De la Taille.
Walmé.
Adolph.
Fessart.
De Portier de Villeneuve (Louis-Alfred).
Perrin.
Loze.
Poulet.
Berveiller.
Vincenot.
Carpentier.
Carrière.
Delune.
Elluin.
Reynard (Joachim-Mathieu).
Bucquet.
Guérard (Paul).
De Caqueray de Fossencourt.
Majorelle.
De Kermoysan (Tugdnald).
Thomas-Froideau.
Offel de Villaucourt.
De Baciocchi-Adorno.

40e *promotion* (1865).

MM.
Bert.
Billecard.
Zeiller.
Gonse.
Jouffroy (Edmond-Théod.-Aug.).
Porteu (Henri-François).
Loppinet.
Gabet.

MM.
Rambaux.
Muet.
De Boixo.
Vaney (J.-R.-A.).
Mengin (Ch.-Clair-F.).
Guenot.
Delassasseigne.
Trono de Bouchony.
Micault.
Sauvage.
Douvier.
Greff.
Wendling.
Martin (Godefroy-René-Xavier).
Rapin.
Pauphille (Pierre-Julien).
Chivaud.
Hallauer.
Naudé.
Pougnet.
Moreau (Paul).
Barbier de la Serre (Gab.-Georges-Anatole).
Poupon.
Falque.
Le Boul.
Guieysse.
Tisserand (Nicolas-Victor).

41e *promotion* (1866).

MM.
Noël (Marie-Arthur).
Vinson.
De Rippert d'Alauzier.
Moniot.
Gilardoni.
Dubois (Joseph-Lucien).
Normand d'Authon.
Gaubert.

MM.
Rousselet (Pierre).
Colomb.
Molleveaux.
Calvet.
Rollet.
Bramaud-Boucheron (Jean-Baptiste-Henri).
Breuot.
De Jacquelot du Boisrouvray.
De la Porte.
Bourion.
Bonnichon.
Pambet (Jean-Baptiste-Stanislas).
Petitcollot.
Trombert.
Briot.
Landry.
Dumont (Louis-Jean-Bapt.).
Deflers.
Boulougne.
Ligeret.
Josserand.

42e *promotion* (1867).

MM.
Rivet.
Guyot (Marie-Charles-Eug.).
Récopé.
Drot.
Camus (Charles-Etienne).
Elie.
Caudrillier.
Lefebvre (Charles-Jules-Henri).
Forestier.
Gillet (Charles).
Vaultrin.
Pierron.
Delune (Charles).

MM.
Dubouays de la Bégassière (Julien).
Faucompré.
Couval.
D'Arailh.
Catinat.
De Saintignon.
Jadelot.
Coignard.
Cromback.
Daubrée.
Brizard.
Malgras.
Chouffe.
Bouchez.
Clauda.
Thibaudet.
Emard.
Martin (Ange-Léon-Joseph-Olivier).
Goffart.
Zurlinden.
Vauthier (H.-A.-E.).
Simonneau.

43e promotion (1868).

MM.
Fabre.
Larzillière.
Sauce.
De Gail.
Cochon.
Parisot.
Bruand.
Vaulot.
Vaney (C.-A.).
Deuxdeniers.
Arbeltier.
Maire.
Richard.

MM.
Gebhart.
Huchet de Cintré.
Denis.
De Frohart de Lamette.
Ména.
Psion.
Le Saulnier de Saint-Jouan.
De Carbon-Ferrière.
Delherm de Novital.
Maupoil.
Millet (P.-F.-A.).
Sicard.
De Veyrinas.
De Beausire de Seyssel.
Senard.
Chenu (C.-E.).
Peureux de Boureulle.
Daubrée.
Vauthier (C.-J.).

44e promotion (1869).

MM.
Picard.
Carrière (F.).
Laurent (Louis-Eugène).
Fournier.
Dubreuil.
Charleuf.
Gaudet.
Gast.
Goupilleau.
Ferrus.
Peloux.
Maulbon d'Arbaumont.
Malepeyre.
Colin (J.-K.-H.).
Chassinat.
Coindre.
Laurent (Eugène).
Lacaille.

MM.
Le Levreur.
Runacher.
Peiffer.
Delavau.
Cabart-Danneville.
Duchesne.
Naquet.
Sainte-Claire Deville.
Chautan de Vercly.
Aubert.
Boppe (P.-E.).
Rouyer (P.-M.-F.).
Gerdolle.
Mathis de Grandseille.
Dubouclez.
Dion.
De Lassence.
Goret.

45e *promotion* (avril 1871).

MM.
Reuss.
Guérin.
Ménestrel.
Sergent.
Darnal.
Colombé.
Bon.
Bastien.
David.
Delaunoy.
Moisant.
Barré de Saint-Venant.
Gravier.
Dardy.
Dussaut.
Thil.
Langlois.
Rose.
Rempnoulx-Duvignaud.
Lefebvre.

MM.
Lecour.
Cahen-Benel.
Tassard.
Gagneur.
Bouër.
Delaunay.
Levavasseur-Baudry.

46e *promotion* (octobre 1871)

MM.
Rolet de Bellerue.
Meynieux.
Croizette-Desnoyers.
Sanglé-Ferrière.
Garnier de Falletans.
Leseurre.
Toussaint.
Degréaux.
De Godailh.
Bouvaist.
Gallois.
Haas.
Rogé.
Hercouët.
Brunet.
Besançon.
Floquet.
Foulon.
Camend.
Thirion.
Laithiez.
De Calvinhac.
Rouger.
Andraud.
Blanquet de Rouville.

47e *promotion* (1873).

MM.
Kornprobst.

MM.
Bartet.
Tezenas.
Schlumberger.
Martimor.
Henry.
Muller.
Levrault.
Duchaufour.
Palasne de Champeaux.
Bazaille.
Gérard.
Rouault de Champglin.
Bergère.

48e *promotion* (1874).

Zaepffel.
Roy.
Muterse.
Madon.
Bigot d'Engente.
Masson (L.-T.-A.).
Guary (A.-H.).
Millot.
Level.
De Carbon-Ferrière (J.-A.-H.-D.).
Margot.
Fabre (L.-A.).
Leddet (L.-J.-M.).
Corrard.
Laprevote (F.-Léon).
Thomé.
Poupardin.

49e *promotion* (1875).

Pierret.
Chevandier.
De Sury d'Aspremont.
Mersey.
Blanchard.
Brive.

MM.
De Lochner.
Gourier.
Sauné.
Raybaud.
Granier.
Béguin.

50e *promotion* (1876).

Bouvet.
Liouville.
Bénardeau.
Labbé.
Raffignon.
Maire (J.-P.-E.).
Algan.
Zivy.
Mörch.
De la Haye Saint-Hilaire.
Lacroix (P.-F.-P.).
Salvat.
Tourtel.
Thomas des Chesnes.
Minangoin.

51e *promotion* (1877).

Vélin.
Caumartin (P.-A.).
Delavaivre (H.-J.-E.).
Bonnet.
Froissart.
Jacquillat.
De Roucy.
Kuss.
De Rostang.
Le Dret.
Delaygue.
Cuny (L.-V.-E.).
Béthery de la Brosse (G.-L.).

52e *promotion* (1878).

Guichet.

MM.
Lafosse.
Descubes du Châtenet.
Perdrizet.
Roulleau.
Caquet.
Bocquentin (E.-A.-F.).
Fresneau.
Seurre.
Piche.
Gandar.
Truchot.
Carreau.
Bonnet (M.-P.).

53e *promotion* (1879).

Gény (Joseph).
Perroy.
De Brinon (M.-A.-F.).
Jacquot.
Gazin (F.-A.).
Stef.
Blanc.
Watier.
Cottignies.
Moureton.
Prost.
Joly (M.-F.-H.).
Dubois (J.-A.-P.).
Batho.
Grandjean (C.-G.).
Buisson.
Schlumberger (P.-B.).
Orfila.
Pécheral.
De Lignières.

54e *promotion* (1880).

Forget.
Babinet.
Tallavignes.
De Lapasse.
Chatin.
Rousselot.
Monginot.
Champsaur.
Bardonnaut.
De Riberolles.
Bentajou.
Demoyen (P.-A.).
Péquin.
Gély.
Loriot de Rouvray.
Laporte (V.-P.).
Becker.
Jeanjean.
Bédel (Léon).

55e *promotion* (1881).

Schaeffer.
Rouis.
Claudot.
Rabutté.
Grassal.
Hüffel.
Masselin.
Rodolphe.
Guyot de Salins.
Musset.
Bizot de Fonteny.
Hubert.
Tripier.
De Thiollaz.
Sanson.
Ussèle.
Lafond.
Détrie.
Bonhomme de Lajaumont.
De Cussac.
Muller (J.-A.).
De Botherel.
Casalis.

56e *promotion* (1882).

MM.
Meunier.
Hérisson-Laparre.
Buffault.
Leddet (P.-M.).
Boureau.
Henriquet.
Périchon.
Drevon.
Bernard de Lavernette.
Géneau (G.-F.-A.-H.).
Tessier.
Fossier.
Volmerange (M.-F.-R.).
Bouvet-Murinou.
De Jouffroy d'Abbans.
Guillot.
Surell.
Volmerange (F-P.-M.).
Bertrand (L.-P.).
Lasserre de Castelmore.

ÉTAT DES AGENTS FORESTIERS

en disponibilité, nommés à d'autres services, admis à la retraite, démissionnaires ou décédés

---

1° AGENTS EN DISPONIBILITÉ.

MM. Abord, insp. adj.
Ballin, insp. adj.
Barbier de la Serre (M.-G.-G.), insp. adj.
Baudelot, insp. adj.
Beausire de Seyssel (De) ✠, insp. adj.
Bertin, insp. adj.
Beths, insp. adj.
Bigot d'Engente, insp. adj.
Blot, insp. adj.
Boixo (De) (J.-M.-I.-J.), g. gén.
Bonnault ( ), insp. ad.
Bonnet (Ch.-A.-E.-F.), insp. adj. stagiaire.
Bonnichon, insp. adj.
Bourgaut, insp. adj.
Boutigny, insp. adj.
Bouvet, insp. adj.
Bruand, insp.
Bucquet, insp. adj.
Cabarrus, insp. adj.
Cabart - Danneville, insp. adj.
Caille, insp. adj.

MM. Calvinhac (De), insp. adj.
Caquet, insp. adj. stag.
Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.), insp. adj.
Carpentier, insp. adj.
Castres, g. gén.
Caudrillier, insp. adj.
Cézard (Stan.), insp. adj.
Champeaux - la - Boullaye (De), insp. adj.
Chivaud, insp. adj.
Clavé, insp. adj.
Clerc, insp. adj.
Coëtlosquet (Du), insp. adj.
Coignard, insp. adj.
Cromback, insp. adj.
Darnal, insp. adj.
Davesne, insp. adj.
David (Ch.-M.-T.), insp. adj.
Deflers, insp. adj.
Delamarche, insp. adj.
Delavau, insp. adj.

MM. Delpéré de Cardaillac de St-Paul, insp. adj.
Désir de Fortunet, g. gén.
Detalle, insp. adj.
Dubouays de la Bégassière, insp. adj.
Dupin, g. gén.
Fautrat, insp.
Ferry, g. gén.
Fessart ✱, insp. adj.
Fiévet, insp. adj.
Forestier, insp. adj.
Frommel, insp. adj.
Garnier de Falletans, insp. adj.
Gaubert, insp. adj.
Gandel, insp. adj.
Gérardin, insp. adj.
Godailh (De), insp. adj.
Goffart ✱, insp. adj.
Gomien, insp. adj.
Gomont, insp. adj.
Guichaud, insp.
Guy, insp. adj.
Hercouët, insp. adj.
Hériard, insp. adj.
Houël, insp. adj.
Huart, insp. adj.
Hubert, insp. adj.
Jacmart, insp. adj.
Jadelot, insp. adj.
La Chaise (de), insp. adj.
Lagrange, g. gén.
La Morinerie (De), insp. adj.

MM. Laporte (E.-P.), insp. adj.
Lartigue, insp. adj.
Lassence (De), insp. adj.
Lasserre de Castelmore, insp. adj. stag.
Lembertoz, g. gén.
Le Normand, insp. adj.
Le Saulnier de Saint-Jouan, insp. adj. stagiaire.
Longeaux (De), insp. adj.
Mailly, insp. adj.
Martinet, insp. adj.
Mathis de Grandseille, insp. adj.
Mer, insp. adj.
Mercier, insp. adj.
Micault, insp. adj.
Nicolas, insp. adj.
Noirot, insp. adj.
Odent, g. gén.
Pièche, g. gén.
Pinguet, insp. adj.
Poupault, insp. adj.
Recullé, g. gén.
Rempnoulx - Duvignaud, insp. adj.
Richard, insp. adj.
Roussel (Edmond), insp. adj.
Roussel (L.), insp.
Rousselet (V.-E.), insp. adj.
Ruhlmann, insp. adj.

MM. Saintignon (De) ✻, insp. adj.
Salle, g. gén.
Sallot, g. gén.
Schilling, insp.
Thibaudet, insp. adj.
Thomé, insp. adj.
Touzalin (De), insp. adj.
Uzer (D'), insp.
Vaulot, insp. adj.
MM. Vélin, insp. adj.
Vernin, insp. adj.
Veyrinas (De), insp. adj.
Vinson, insp. adj.
Vouzeau, insp. adj.
Wandervrecken de Bormans, insp. adj.
Waligny, g. gén.
Weber, insp. adj.
Zeiller, insp. adj.

2° AGENTS ADMIS A LA RETRAITE

du 1er février 1882 au 1er mars 1883.

MM. Barthélemy (M.-L.), insp.
Beurnier ✻, insp. gén.
Bouquet de la Grye ✻, cons.
Brossard de Corbigny ✻, cons.
Buffault, insp.
Chevereau-Lescuyer, cons.
Chiboys, cons.
Colin (L.-C.) ✻, insp. gén.
Crozé (De), insp.
Dazier, g. gén.
Delageneste, cons.
MM. Hausen (D'), insp.
Henry (M.-S.-H.), cons.
Larousse-Lavillette, cons.
Lerond, g. gén.
Madin ✻, cons.
Marcilly, cons.
Masson (Eug.), g. gén.
Nicot, insp.
Noël (L.-A.-M.-A.), insp.
Robinet de Cléry, insp. adj.
Rousset, insp.
Tolmer, g. gén.
Venel (De) ✻, cons.

3° AGENTS DÉMISSIONNAIRES

Du 1er février 1882 au 1er mars 1883.

M. Roccaserra, g. gén.
M. Schlumberger (E.), insp. adj.

4° AGENTS DÉCÉDÉS

du 1er février 1882 au 1er mars 1883.

MM. Audibert, g. gén.
Caqueray de Fossencourt (De), insp. adj.
Delavaivre (B.-P.-J.), insp.
Grosjean, cons.

MM. Guibal, insp. adj.
Julien, insp. adj.
Martin (L.), insp.
Peltier, g. gén.
Stotz, insp. adj.

SERVICE DE LA LOUVETERIE.

Renseignements généraux.

1. La louveterie a été instituée dans le but de pourvoir à la destruction des loups et autres animaux malfaisants et dangereux.

2. La louveterie était anciennement placée sous la direction d'un grand officier de la maison du roi qui portait le titre de Grand Louvetier de France.

3. Supprimée de fait à l'époque de la Révolution française, la louveterie a été rétablie par un arrêté du gouvernement du 19 pluviôse an V, dont l'article 5 autorise les corps administratifs à permettre, aux particuliers de leur arrondissement qui auraient des équipages et autres moyens pour la chasse aux loups, renards et autres animaux nuisibles, de s'y livrer sous l'inspection et la surveillance des agents forestiers. (Circ. adm. for. 18 pluv. an X.)

4. Le service de la louveterie a été ensuite placé dans les attributions du grand veneur de la couronne. (Décret 8 fruct. an XII ; ord. 20 août 1814.)

5. Une ordonnance du 14 septembre 1830 a chargé l'administration des forêts des attributions conférées au grand veneur en ce qui touche la chasse dans les bois de l'Etat et la louveterie.

6. Toutefois la nomination des lieutenants de louveterie a été enlevée à l'administration des forêts et attribuée au roi par une ordonnance du 21 décembre 1844.

7. Actuellement, les lieutenants de louveterie sont nommés directement par les préfets, sur la présentation des conservateurs des forêts. (Décret 25 mars 1852, art. 5 ; arrêté min. fin. 3 mai 1852, art. 1.)

8. Le nombre des emplois de lieutenant de louveterie est fixé par les préfets, sur la proposition des

conservateurs des forêts. Toutefois ce nombre ne peut excéder celui des arrondissements de sous-préfecture, à moins de circonstances exceptionnelles, qui sont soumises à l'appréciation du directeur général des forêts. (Même arrêté; art. 2.)

9. Les arrêtés portant nomination de lieutenants de louveterie sont immédiatement portés par les préfets à la connaissance du ministre de l'agriculture. (Même arrêté, art. 7.)

10. Les préfets doivent adresser une ampliation de ces arrêtés au conservateur des forêts pour lui servir à établir ces contrôles. (Circ. adm. for. 14 mai 1852.)

11. Les conservateurs doivent donner avis, à l'administration des forêts, des commissions de lieutenant de louveterie délivrées par les préfets dans leur arrondissement. (Circ. adm. for. 30 juin 1853.)

12. Les attributions des lieutenants de louveterie sont déterminées par les ordonnances des 20 août 1814 et 20 juin 1845[1].

13. Les lieutenants de louveterie sont spécialement chargés de la direction des battues ordonnées par les préfets ou sous-préfets pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles. (Ord. 20 août 1814, § 11 ; décret 13 avril 1861, art. 6.)

14. Les battues ont lieu sous la surveillance des agents forestiers, qui règlent, de concert avec les maires et les lieutenants de louveterie, les jours où elles se feront et le nombre d'hommes qui y seront appelés. (Même ord.; déc. min. fin. 12 sept. 1850.)

15. En cas d'absence ou d'empêchement du lieutenant de louveterie, les battues sont dirigées par les agents forestiers. (Arrêté 19 pluv. an V, art. 4 ; circ. adm. for. 11 oct. 1850.)

16. Dans le temps où la chasse à courre n'est plus

[1] Ces ordonnances ont été insérées dans les Codes de la législation forestière (4e édit.), p. 238 et 243.

permise, les lieutenants de louveterie doivent particulièrement s'occuper de tendre des piéges avec les précautions d'usage ; faire détourner les loups, et, après avoir entouré les enceintes de gardes, les attaquer à traits de limier, sans se servir de l'équipage, qu'il est défendu de découpler ; enfin, faire rechercher avec grand soin les portées de louves. (Ord. 20 août 1814, § 9.)

17. Les lieutenants de louveterie ont le droit de chasser le sanglier à courre, deux fois par mois, dans les bois de l'État, pendant le temps où la chasse est ouverte. (Ord. 20 août 1814, § 16 ; ord. 20 juin 1845, art. 5.)

18. Ils sont tenus de fournir chaque année aux conservateurs des forêts, avant le 1er mai, un état général de leur équipage et des animaux qu'ils ont détruits. (Ord. 20 août 1814, § 13 ; circ. adm. for. 23 juill. 1839.)

19. Les conservateurs transmettent cet état à l'administration des forêts avant le 1er août. (Même circ.)

LIEUTENANTS DE LOUVETERIE.

Département de l'Ain.

Bourg.	Arlès-Dufour, à Péronnay.
—	Bonthoux (Francisque), à Vescours.
—	Bollet (Claude-Joseph), à St-Martin-du-Mont.
Belley.	Franc (Lucien), à Saint-Rambert.
—	Vettard (Jean-Louis), à Saint-Bois.
—	Vettard (Jean-Louis), à Saint-Bois.
Gex.	Grillet (André-Cyrille), à Gex.
Nantua.	Grobel (Simon), à Port.
—	Grobel (Simon), à Port.
Trévoux.	Delorme (Antonin), à Sainte-Croix.
—	Vicomte de la Rochette, à Châtillon-sur-Chalaronne.
—	Vicomte de la Rochette, à Châtillon-sur-Chalaronne.

Département de l'Aisne.

Laon et St-Quentin.	Comte de Brigode, à Folembray.
Château-Thierry.	Moreau, à Chasnet.
Soissons.	Comte de Rubelles, à Presles et Boves.
Vervins.	Lefèvre, à Watigny.

Département de l'Allier.

Moulins.	Patissier (Gustave), à Chemilly.
Montluçon.	Colas (Pierre), à Montluçon.

Lapalisse.	A. de Barral, à Jaligny.
Gannat.	La Ronde (Pierre), à Espinasse-Vozelle.

Département des Alpes (Basses-).

(Néant.)

Département des Alpes (Hautes-).

(Néant.)

Département des Alpes-Maritimes.

(Néant.)

Département de l'Ardèche.

Privas.	Roche, à Bourg Saint-Andéol.
—	N***.
Largentière.	Ollier de Marichard, à Vallon.
—	Roche, à Jaujac.
Tournon.	Rattier, à Colombier-le-Jeune.

Département des Ardennes.

Mézières.	Corneau, à Charleville.
—	Paul Regnault, à Mohon.
Rethel, Rocroi.	De Beffroy, à Remilly-lès-Pothées.
Rocroi.	Morel, à Revin.
—	Comte Guyot, à Montigny-sur-Meuse.
Sedan.	Robert, à Sedan.
—	De Montagnac, à Sedan.
Vouziers.	Gilbert, à Buzancy.
—	Dessailly (Aimé), à Grandpré.

Département de l'Ariége.

(Néant.)

Département de l'Aube.

Arcis-sur-Aube.	Geoffroy, à Villeret.
Troyes.	Dufour-Bouquot, à Troyes.
Bar-sur-Aube.	Thierry-Delanoue, à Soulaines.
—	Marquot, à Bayel.
Bar-sur-Seine.	N***
Nogent-sur-Seine.	Jeannerat, à Palis.

Département de l'Aude.

Carcassonne.	Mécre, à Lannet.
Narbonne.	Sarda, à Lésignan.
Limoux.	Debosque, à Esperaza.

Département de l'Aveyron.

Rodez.	Comte de Lautrec, à Camjac.
—	Colrat, à Montrozier.
Espalion.	De Roquefeuil, à Saint-Chély.
—	N***.
Milhau.	N***.
—	N***.
Saint-Affrique.	Recoulés, à Roquefort.
—	N***.
Villefranche.	Cancéris (Auguste), à Villefranche.

Département des Bouches-du-Rhône.

Marseille.	Martin, à Roquefort.
Arles.	Cartier, à Tarascon.

Département du Calvados.

Caen, Bayeux.	Durozier-Philippe, à Martragny.
Falaise.	Raoul Hincelin, à Saint-Martin-de-Mieux.
Lisieux.	Levillain, à Saint-Désir.
Pont-l'Evèque.	Lesauvage (Eugène), à Saint-Gatien-des-Bois.
Vire.	Morin, au Bô.

Département du Cantal.

(Néant.)

Département de la Charente.

Angoulême.	Desvallées, à Fouqueure.
Cognac.	Roulet (Paul), à Jarnac.
Confolens.	Codet (Joseph), à Saint-Maurice.
Ruffec.	Lassée, à Ruffec.
Barbezieux.	Boutelleaud, à Barbezieux.

Département de la Charente-Inférieure.

Jonzac.	Marchand, à Montendre.
—	Audoin de Lestrange, à Saint-Genis.
Marennes et Saintes.	Chevallier, à Saint-Agnant.
Rochefort.	Thomas, à Tonnay-Charente.
Saint-Jean d'Angély.	Hennessy (Robert), au Pas-des-Chaunes (Aubigné).

Département du Cher.

Bourges.	Dubois de Belair, à Lury.
—	Massé, à Nérondes.
—	Pépin-Lehalleur (Edm.), à Nançay.
—	Pépin-Lehalleur (Emile), à Vierzon.
—	Pilliwuyt, à Méhun-sur-Yèvre.
Saint-Amand.	Barré, à Issoudun (Indre).
—	Vicomte de Montsaulnin, au Chautay.
—	Louhans de Courçay, à Arcomps.
Sancerre.	Le prince Auguste d'Arenberg, à Menetou-Salon.
—	Métairie, à Jussy-le-Chaudrier.
—	Bonnet, à Feux.
—	De Clermont-Tonnerre, à Méry-ès-Bois.

Département de la Corrèze.

Brives.	N***.
Tulle.	N***.
Ussel.	N***.

Département de la Corse.

(Néant.)

Département de la Côte-d'Or.

Dijon.	Comte Lejeas, à Aiserey.
—	Meuret, à Saint-Seine-sur-Vingeanne.
—	Ligeret (G.), à Nuits.
—	Bredin (Paul), à Saussy.
Beaune.	Comte de Vogué, à Commarin.
—	Ligeret (G.), à Nuits.
—	Bougenot, à Missery.
—	Boussu, à Meursault.
—	Comte Lejeas, à Aiserey.
—	Proutat, à Arnay-le-Duc.
Châtillon-sur-Seine.	Bordet (Alfred), à Leuglay.
—	Bordet (Henri), à Châtillon.
Semur.	Bredin (Paul), à Saussy.
—	Siraudin (Georges), à Marigny-le-Cahouet.

Département des Côtes-du-Nord.

Saint-Brieuc.	N***.
Dinan.	Larère, à Taden.
Guingamp.	N***.
Lannion.	N***.
Loudéac.	Le Moign, à Goarec.

Département de la Creuse.

Guéret.	Montaudon-Desfougères (Paul), à la Souterraine.
Aubusson.	Lajoie, à Saint-Loup.
Bourganeuf.	Freyssinaud, à Mouhand, commune de Saint-Amand Jartondeix.
Boussac.	Trébuchet, à Boussac.

Département de la Dordogne.

Bergerac.	Dussol, à Saint-Médard.
—	Thirion-Montaubon, à Bergerac.
—	Isle de Beauchêne, à Montagnac.
—	De la Robertie, à Sainte-Alvère.
—	Vicomte de Losse, à Beaumont.
—	De Courson, à Bergerac.
Ribérac.	Claverie, à Saint-Michel-Léparon.
—	De Lage, à Ribérac.
—	De Lafond, à Ribérac.
—	Marquis de Fayolle, à Tocane-Saint-Apre.
Sarlat.	Roux (Baptiste), à Sarlat.
—	Savy, à Sarlat.
—	Comte de Beauroyre, à Fleurac.
—	De Génis, à Carlux.
—	Roux (Max), à Saint-Cyprien.
—	De Molènes, à Sarlat.
—	Fombelle, à Auriac.
—	Dubousquet (Georges), à Saint-Amand-de-Coly.
—	Bouyssonnet, à Saint-Pompon.
Périgueux.	De Labrousse de Beauregard, à Périgueux.
Nontron.	Pindray d'Ambelle, à Sainte-Croix-de-Mareuil.

Département du Doubs.

Besançon.	Veil-Picard (Léon), à Besançon.
—	Rollet (Louis), à Saint-Wit.
—	Gannard-Tuska, à Quingey.
Baume-les-Dames.	Meiner (Edmond), à l'Isle-sur-le-Doubs.
—	Mathiot (Alcide), à Baume.
Montbéliard.	Peugeot (Charles), à Pont-de-Roide.
—	Sahler (Alphonse), à Montbéliard.
Pontarlier.	Marquis de Saint-Mauris, aux Granges-Maillot.

Département de la Drôme.

Valence.	De Berlhe, à Moras.
Die.	Chevandier, à Die.
—	N***.
Montélimar.	Morin, à Dieulefit.
—	Desarcis, à Rac.
Nyons.	Charras, à Séderon.
—	Berthet, à Montbrun.

Département de l'Eure.

Evreux.	Marquis de Chambray, à Gouville.
Louviers.	Bourard (Emile), à Louviers.
—	Malfilâtre (Léon), à Villequier.
Pont-Audemer.	Hauchard (Désiré), à Appeville, dit Annebaut.
Andelys.	Comte Le Couteulx de Canteleu, à Etrépagny.
—	Le baron d'Houdemare (Robert), à Pont-Saint-Pierre.
—	Gérusez (Paul), à Gamaches.
Bernay.	Beaussault (Eugène), à Malleville-s.-le-Bec.

Département d'Eure-et-Loir.

Dreux.	Marquis de Chambray, à Damville (Eure).
—	Vicomte de Chambray, à Boissy-le-Sec.
Chartres, Nogent-le-Rotrou.	Leblanc de la Martraye, à Fontenay-sur-Eure.

Département du Finistère.

Quimper.	Faugeyroux, à Quimper.
—	De Lecluse-Trévoédal, à Audierne.
Brest.	De Kervasdoué, à Locmaria-Plouzané.
—	De Lesguern, à Peneran.
Châteaulin.	Hervieu, à Quéménéven.
—	Halna du Frétay, à Plounevez-Porzay.
—	De Lesguern, à Peneran.
Morlaix.	De Saint-Prix, à Ploujean.
Quimperlé.	Bois (Julien), à Quimperlé.

Département du Gard.

Alais.	Guiraud (Ernest), à Brouzet.
Uzès.	Aubrespy (Paul), à Uzès.
—	Chabaud (Denis), à Pont-Saint-Esprit.
Le Vigan.	Soulier (Jean-Léon), au Vigan.
Nîmes.	Valat (Gabriel), à Nîmes.

Département de la Garonne (Haute-).

Muret.	N***.
Saint-Gaudens.	Courties, à Miramont.
Toulouse.	Barcouda, à Grenade.

Département du Gers.

Auch.	Carlier (Auguste), à Auch.
Condom.	Peyrecave, à Condom.
Mirande.	Laberon, à Marciac.

Département de la Gironde.

Bordeaux.	Sainmartin, à Taussat.
Bazas.	Fontan, à Préchac.
Libourne.	Landard, à Castillon.
Lesparre et Blaye.	Delbos, à Saint-Girons.

Département de l'Hérault.

Montpellier.	Mistral(Jean-César),àMontpellier.
—	Lafond (Gabriel), à Ganges.
Béziers.	Couderec (Auguste), à Pézénas.
—	Sardinoux, à Faugères.
Lodève.	Brès-Lignorie, à St-Jean-de-Fos.
—	Acrin (Marie), à St-Pons.
Saint-Pons.	Sire (Joseph), à la Blanque, commune du Soulié.
—	

Département d'Ille-et-Vilaine.

Rennes.	Ménager, à la Bouexière.
—	Du Bobéril, à Rennes.
Vitré.	Desprès, à la Guerche.
—	Loiseleur (Ferdinand), à Rennes.
Fougères.	Du Bobéril, à Rennes.
Montfort.	N***.
—	Loiseleur (Ferdinand), à Rennes.
Redon.	Récipon, à Saint-Sulpice des Landes.
—	De Rochefort, à Langon.
Redon.	De Rengervé, à Ercé-en-Lamée.

Département de l'Indre.

Châteauroux.	Albéric Dupuis, à Géhée.
—	Jallerat, au Poinçonnet.
—	Mercier-Genetoux, à Argenton.
—	N***.

Châteauroux.	Baron de Lestranges, à Vendœuvres-en-Brienne.
Issoudun.	Barré (Léon), à Issoudun.
—	De Lestang de Fins, à Dun-le-Poêlier.
—	N***.
La Châtre.	Naud (Alexandre), à St-Chartier.
—	Simons, au Magnet, près Mers.
—	Marquis de Montaignac, à Cluis.
Le Blanc.	Fombelle (Louis), à Rosnaye.
—	Luzarche fils, à Azay-le-Ferron.
—	Morillon (Henri), à Simple-Asile, près Mézière.
—	Baron de Lestranges, à Vendœuvres.
—	Vaillant (Elie), à Belabre.

Département d'Indre-et-Loire.

(Néant.)

Département de l'Isère.

Grenoble.	Tercinet (Pierre-Enos), à Gières.
La Tour-du-Pin.	Calvet-Rognat, à Chamagnieu.
—	D'Avaiz, à Courtenay.
—	Tercinet (Paulin), à Paladru.
—	Péju (Jules), à Amblagnieu.
Saint-Marcellin.	Saint-Romme, à Roybon.
Vienne.	Calvet-Rognat, à Chamagnieu.

Département du Jura.

Dôle.	Mestrat (Auguste), à Rans.
Lons-le-Saunier.	Racine, à Lons-le-Saunier.
Poligny.	Léculier (Cyrille), à Champrougier.
Saint-Claude.	Monnier (Marie-Paul), à Martigna.

Département des Landes.

Dax.	Davezac de Castera, à Dax.
Saint-Sever.	Hiard, à Mugron.
Mont-de-Marsan.	Cadilhon, à Onesse.
—	Candille, à Mont-de-Marsan.

Département de Loir-et-Cher.

Vendôme.	Milleret, à la Borde, commune de la Ville-aux-Clercs.
Romorantin.	Briant, à Vouzon.
—	Venaille (Timoléon), à Lanthenay.
Blois (nord-est).	Caillard (Paul), à Belair, commune de Saint-Laurent-des-Eaux.
Blois (sud-ouest).	Aucher (James), aux Ogonnières, commune de Tour-en-Sologne.

Département de la Loire.

Roanne.	Dussaps (Ernest), à Roanne).
—	Picon (Cléophas), à Mizérieux.
Montbrison.	Picon (Cléophas), à Mizérieux.
—	Dussaps (Ernest), à Roanne.

Département de la Loire (Haute).

(Néant.)

Département de la Loire-Inférieure.

Paimbœuf.	N***.
Châteaubriant.	N***.
Chateaubriant.	N***.
Ancenis.	N***.
Nantes.	N***.
Saint-Nazaire.	N***.
—	N***.

Département du Loiret.

Orléans.	Prince de Montholon, à Chevilly.
—	Marquis de La Rochelambert, à Orléans.
Orléans, Montarg.	Berge, à Paris.
—	Pothain (Jules), à Chicamont, commune de Sury-aux-Bois.
Pithiviers.	Comte Roger de Courcy, à Orléans.
Gien et Montargis.	Comte Eugène de Béthune-Sully, à Sully-sur-Loire.

Département du Lot.

Figeac.	Certes (Anthony), à Figeac.
Gourdon.	De Grandsault-Lacoste, à Léobard.

Département de Lot-et-Garonne.

(Néant.)

Département de la Lozère.

Mende.	Chevalier, à Mende.
—	Rouvière, au Bleymard.
—	Bertrand, à Grandrieu.
—	Rodier, à Langogne.
Marvéjols.	Carbasse, à Nasbinals.
—	Cordesse, à Marvejols.
—	André (Georges), à la Canourgue.
—	Nègre, à Chanac.
—	Bonnel, à Albaret-Sainte-Marie.
—	Crucize, à Saint-Amans.

Florac.	Pin, au Pont de Montvert.
—	Bancilhou fils, à Barre.
—	Aymard de Roquedols, à Meyrueis.
—	De Charpal, à la Capelle.

Département de Maine-et-Loire.

Segré.	Desnoës, à Chemiré.
—	Vallée, à Pouancé.
—	Du Joncheray, à Pruillé.
Saumur.	N***.
—	N***.
—	N***.
—	N***.
Cholet.	N***.
—	N***.
Angers.	Brouard, à Angers.
—	N***.
—	N***.
Baugé.	Proust (Emile), à Anverse.
—	N***.

Département de la Manche.

Mortain.	De Failly (Christian), à Bourberouge, près Mortain.
Saint-Lô.	De Vaulogé (Jean), à Tour (Calvados).

Département de la Marne.

Epernay.	Marquis de la Rochelambert, Esternay.
—	Luquet, à Epernay.
—	Raoul Chandon de Briailles, Epernay.

Reims.	Paul Krug, à Reims.
Sainte-Menehould.	Varin d'Epensival, à Epense.
—	N***.
Vitry-le-François.	N***.
—	Marcel Périn, à Blacy.
—	Julien Lalobe de Felcourt, Maisons.

Département de la Marne (Haute-).

(Néant.)

Département de la Mayenne.

Château-Gonthier.	Couet (Georges), à Château-Gonthier.
Laval.	H. de Vauguyon, à Laval.
Mayenne.	De la Grange, à Mayenne.

Département de Meurthe-et-Moselle.

Nancy.	Collenot, à Hardeval.
—	Comte de Loppinot, à Fleur-Fontaine.
—	De Schacken, à Pont-à-Mousson.
Nancy et Toul.	Marquis de Bonfils, à Pont-Saint-Vincent.
Toul.	Cézard (Albert), à Nancy.
—	Latour (Charles), à Toul.
—	Wilbert (André), à Hamonville.
—	Remy (Alexis-Joseph), à Gondreville.
Toul.	Marquis (Henri), à Thiaucourt.
—	D'Hamonville (Louis), à Manonville.
Lunéville.	Colmant (Félix), à Cirey.
—	Cunin (Prosper), à Bayon.
—	Henriet (Désiré), à Lunéville.
—	Gridel (Emile), à Deneuvre.

Briey.	Fayon (Jules), à Brainville.
—	Baron d'Huart, à Longwy.
—	Bidoyen (Isidore), à Lamalmaison.
—	Mathieu (Gustave), à Preutin.

Département de la Meuse.

Bar-le-Duc.	Duquesnois, à Aulnois-en-Perthois.
—	Bompard (Charles), à Bar-le-Duc.
—	N***.
Commercy.	Jacquet (Hubert-Paul-Prosper), à Gondrecourt.
—	Martel, à Ourches.
—	Bachellier, à Saint-Benoît.
—	Ficatier-Gillon, à Ménil-aux-Bois.
Montmédy.	Mouton, à Dun.
—	D'Egremont, à Fresnois.
—	Launois (Edmond), à Arrancy.
—	Cailleteau (Jean), à Wavrille.
Verdun.	Vicomte d'Abancourt (Harmand), à Neuvilly.
—	Deulneau, à Mogeville.
—	Baron de Klopstein, à Ville-en-Woëvre.
—	De la Cour, aux Monthairons.
—	N***.

Département du Morbihan.

Lorient.	Boy (Léonce), à Lorient.
Vannes.	De Perrien, à Hennebont.
Ploërmel (sud).	De Tinguy, à Pleucadeuc.
— (nord).	Magon de la Balue, à Mauron.
Pontivy.	De Pluvié (Auguste), à Plouay.

Département de la Nièvre.

Nevers.	N***.
—	N***.
—	Baron Andras de Marcy (Albert), à Poiseux.
—	N***.
—	Michon, à la Nolle-Maulaix.
—	N***.
Château-Chinon.	N***.
—	Cognet, à Larochemillay.
—	Boillereau, à Limonton.
—	N***.
Cosne.	D'Anchald (Jules), à Beaumont-la-Ferrière.
—	Leblanc-Laborde, à Ciez.
—	Rémond, à Saint-Bonnot.
—	Maringe, à Champlin.
—	Frigolet, à Prémery.
Clamecy.	Grosjean, à Montceaux-le-Comte.
—	Adam (Jules), à Chevannes-Changy.
—	Tardy (Albert), à Lounes.
—	Hérisson, à Clamecy.

Département du Nord.

Avesnes.	Hennet de Courtefroy, à Bavay.

Département de l'Oise.

Beauvais.	De Songeons (Aristide), à Achy.
Clermont.	Labitte, à Fitz-James.
Compiègne.	Marquis de l'Aigle, à Choisy-au-Bac (château des Bons-Hommes).
Senlis.	Quiclet, à Saint-Léonard.

Département de l'Orne.

Alençon.	Maillard (Emile), à Alençon.
—	Vicomte de Tertu, à Vingt-hanaps.
Argentan.	Vicomte de Tertu, à Vingt-hanaps.
Domfront.	N***.
Mortagne.	Marquis de Chambray, à Chambray (Eure), par Damville.
—	Pelletier de Saint-Pierre, à Beaulieu.

Département du Pas-de-Calais.

Boulogne.	Boulanger (Narcisse), à Guines.
Saint-Omer.	Le Sergeant de Monnecove (Gaston), à Saint-Omer.

Département du Puy-de-Dôme.

Ambert.	Drouveleur de la Barbate, à Arlane.
Riom et Clermont.	Comte de Montlosier, à St-Ours.
Thiers.	Beaujeu (Blaise), à Saint-Remy.

Département des Pyrénées (Basses-).

Pau.	Ginot (Emile), à Pau.
Mauléon.	E. d'Arripe de Lannecaube, à Osserain-Rivareyte.
Orthez.	L. d'Arripe de Lannecaube, à Osserain-Rivareyte.
Bayonne.	Darralde, à Bayonne.
—	Moinac, à Bayonne.

Département des Pyrénées (Hautes-).

Tarbes.	Estèvenet (Léon), à Tarbes.
Bagnères.	Baudens (Louis), à Puntons.
Argelès.	Dat (Bernard), à Luz.

Département des Pyrénées-Orientales.

Prades.	Viol (Albert), à Caldégas.
—	N***.
Perpignan.	D'Uston de Villereglan, à Saint-Paul de Fenouillet.

Département du Rhin (Haut-).

Belfort.	Martzloff (Jacques), à Belfort.
—	Grisez (Eugène), à la Chapelle-sous-Rougemont.

Département du Rhône.

Lyon.	N***.
Villefranche.	Durieu du Souzy, à Quincié.

Département de la Saône (Haute-).

Gray.	Dervieux (Louis), à Gray.
—	Gourdan-Fromentel, à Gray.
—	Pigallet, à Antoreille.
—	Hézard, à la Romaine.
Lure et Vesoul.	Marquiset (Gaston), à Fontaine-de-Luxeuil.
—	Bezanson, à Breuches.
—	Groslambert (Edouard), à Athesans.
Lure.	Aubert, à Belfort (Haut-Rhin).
—	Levrey, à Lure.
—	Schwob (Emile), à Héricourt.
Vesoul et Lure.	Briot, à Ormoy.
—	Coillot, à Montbozon.
—	Duchon, à Chassey-lès-Montbozon.
—	Marquis de Perthuis, à Sorans-lès-Breurey.
—	Girardey, à Villersexel.

Département de Saône-et-Loire.

Autun.	De Fontenay (Gabriel), à Sommant.
—	Vicomte de Louvencourt, à Morlet.
—	Comte de Montmort, à la Boulaye.
—	De Champigny, à Issy-l'Evêque.
—	N***.
Châlon.	N***.
—	Loiseau de Charreconduit, à Châlon.
Charolles.	Prince de Montholon-Semonville, à Clessy.
—	D'Ideville, à St-Aubin-en-Charollais.
—	Létorey, à Bourbon-Lancy.
—	Comte d'Antil de Ligonés, à Pressy-sous-Dondin.
Louhans.	De Courcenet, à Authumes.
Mâcon.	Delacharme, à Matour.
—	Comte d'Antil de Ligonès, à Pressy-sous-Dondin.

Département de la Sarthe.

La Flèche.	Vaidy (Paul), à la Flèche.
Le Mans et Mamers.	Devré, au Mans.

Département de la Savoie.

(Néant.)

Département de la Savoie (Haute-).

Bonneville.	De Livet de Moisy, à la Roche.

Département de Seine-et-Marne.

Fontainebleau, Provins et Melun (partie).	Vicomte de Greffulhe, à Bois-Boudran, commune de Fontenailles.
	Pinguet, à Fontainebleau.
Coulommiers.	N***.
Melun (partie).	De Wagram (Alexandre), à Grosbois.
Meaux.	Dassy, à Meaux.

Département de Seine-et-Oise.

Corbeil.	Alexandre de Wagram, à Grosbois.
Rambouillet.	N***.
Pontoise, Mantes et Versailles.	Servant, à Paris.
Etampes.	Balensi (Emmanuel), au château de Gravelle, près d'Etrechy.

Département de la Seine-Inférieure.

Rouen.	Bardin fils, à Déville-lès-Rouen.
—	Beaussault (Eugène), à Malleville-sur-le-Bec (Eure).
—	Laurent (Jules), à Ançeaumeville.
Dieppe.	Saint-Hilaire-Dufour (Albert), à Dieppe.
—	Vicomte de Valanglart, à Sainte-Foy.
—	Laurent (Jules), à Ançeaumeville.
Havre.	Pochet (Emile), au Havre.
Neufchâtel.	Saint-Hilaire-Dufour (Albert), à Dieppe.
—	Comte le Couteulx de Canteleu, à Etrépagny (Eure).
—	Thélu (Maximilien), à Aumale.
Yvetot.	Pochet (Emile), au Havre.

Département des Sèvres (Deux-).

Niort.	Richard (Georges), à Mazières-en-Gâtine.
Parthenay.	Gaby (Stanislas), à Coutières.
—	Ganne (Alfred), à Secondigny.
—	Richard (Georges), à Mazières-en-Gâtine.
Melle.	Boisnaudouin (Jules), à Chizé.

Département de la Somme.

Amiens.	De Condamy, à Brocourt.
Abbeville.	Vicomte Aymar du Maisniel d'Applaincourt, à Abbeville.
Doullens.	Desprez, à Lucheux.
Montdidier.	N***.
Péronne.	Marquis d'Estourmel, à Suzanne.

Département du Tarn.

Albi.	N***.
Gaillac.	Rivenc (Oscar), à Cordes.
Castres.	Bernardou (Louis), à Espérausses.

Département de Tarn-et-Garonne.

Castel-Sarrasin.	Baron Barrie, à Saint-Jean-de-Bouzet.
Montauban.	Portal-Lafumade, à Montauban.

Département du Var.

(Néant

Département de Vaucluse.

Avignon.	Chave, à Avignon.
Carpentras.	Eydoux, à Carpentras.
Orange.	Chambaud, à Orange.
Apt.	Martinet (Fortunat), à Pertuis.

Département de la Vendée.

La Roche-sur-Yon.	Majou de la Débuterie, à Rochetrejoux.
—	Febvre (Evariste), à la Roche-sur Yon.
—	Payraudeau (Marie), à la Roche-sur-Yon

Fontenay-le-Comte.	Bailly du Pont, à la Châtaigneraie.
—	Guy de Fontaine, à la Châtaigneraie.
—	Chevallereau, à Sainte-Hermine.
Les Sables-d'Olonne.	De Baudry d'Asson, à la Garnache.
—	De Béjarry, à Châteauroux.

Département de la Vienne.

Châtellerault.	De Pully, à Saint-Pierre-de-Maillé.
—	Treuille, à Châtellerault.
Civray.	Jacquault (Emile), à St-Maurice.
—	Guichard (Edouard), à Pressac.
Loudun.	N***.
Montmorillon.	De la Besge (Emile), à Persac.
—	De la Besge (Maurice), à Pindary.
Poitiers.	De Mainchain, à Vernon.
—	Autellet, à Poitiers.

Département de la Vienne (Haute-).

Bellac.	Lecointre (Paul), à Peyrat-de-Bellac.
Limoges.	Jobet (Edmond), à Limoges.
Châteauneuf.	Veyrier (Emile), à la Rebeyrie, commune de St-Gilles-la-Forêt.
Rochechouart.	Reculés (Henri), au Mas-Cerize, commune de Peytiat.
Saint-Yrieix.	Comte de Montbron-Aymard, à Bonneval.

Département des Vosges.

Epinal.	Cuchelet (Henry), à Hennezel.
—	N***.
Mirecourt.	Laprevote, à Rouvres-en-Xaintois.
—	Bresson, à Monthureux-sur-Saône.
—	N***.
—	Vallon, à Châtel.

Neufchâteau.	Chapier, à Neufchâteau.
—	Colardé, à Breuvannes (Haute-M.).
Rambervillers.	Vélin (Charles), à Rambervillers.
—	Vallon, à Châtel.
Remiremont.	Baudier (Ernest), à Remiremont.
—	Géliot, à Vagney.
Saint-Dié.	Kelsch, à Gérardmer.
—	De Bazelaire de Lesseux, à St-Dié.
—	Geisler, à Raon-l'Etape.
—	Lung, à Moussey.

Département de l'Yonne.

Auxerre.	N***.
—	Lavollée, à Mézilles.
Joigny.	Lavollée, à Mézilles.
—	N***.
Tonnerre.	Martenot, à Cruzy-le-Châtel.
—	Marquis de Louvois, à Ancy-le-Franc.
—	Textoris, à Cheney.
Sens.	Baron de Séréville, à la Belliole.
Avallon.	Carrouge, à Châtel-Censoir.
—	Chevillotte, à Quarré-les-Tombes.

I

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES

APPARTENANT

A L'ADMINISTRATION DES FORÊTS DE L'ÉTAT (1).

A

(1) Le nombre porté en regard des noms des agents indique le numéro de la promotion de l'Ecole forestière.
L'astérisque indique que l'agent appartient à l'une des trois premières classes d'inspecteur adjoint.

30. Aubert de Trégomain, insp., Mortagne (Orne).
Auger, g. gén., Khenchela (Constantine).
Authon (D'). Voir Normand.
27. Auvray, insp., Administration centrale.

B

54. Babinet, insp. adj., Rouen (Seine-Inférieure).
39. Baciocchi-Adorno (De), insp. adj., Montpellier (Hérault).
Bacourt (De). Voir Darantière.
Badré*, insp. adj., Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
38. Bahezre de Lanlay*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
Balandier, g. gén., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
Ballard, insp., Châtillon-sur-Seine-nord (Côte-d'Or).
33. Ballin*, insp. adj., en disponibilité.
35. Baraban, insp., chef de la 12e commission d'aménagement, Niort (Deux-Sèvres).
40. Barbier de la Serre (Gabr.-G.-Anatole)*, insp. adj., membre de la 8e com. d'am., Nice (Alpes-Maritimes).
32. Barbier de la Serre (Gaston-Alb.-Auguste), insp., Rouen (Seine-Inférieure).
36. Barbier de la Serre (Marc-Gab.-Gust.)*, insp. adj., en disponibilité.
54. Bardonnaut, insp. adj., Nuits (Côte-d'Or).
Barraud, commis, Adm. centr.
45. Barré de St-Venant* ✠, insp. adj., Foix (Ariège).
30. Barte de Sainte-Fare, insp., Fontainebleau (S.-et-Marne).
47. Bartet*, insp. adj., attaché à la station de recherches, École forestière.
37. Barthélemy (J.-B.-Edm.-Gustave), insp., Senones (Vosges).
Bassac, g. gén., Boghar (Alger).
45. Bastien*, insp. adj., attaché temp. à l'Adm. centrale.
53. Batho, insp. adj., Bruyères (Vosges).
Battut*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
Baudelot*, insp. adj., en disponibilité.
Baudrillart, commis princ., Administration centrale.
Baum, insp., Montbéliard (Doubs).

Baverel, commis, Adm. centr.
47. Bazaille*, insp. adj., Rambervillers (Vosges).
34. Beaumont, insp., Alger.
43. Beausire de Seyssel (De) ✻, insp. adj., en disponibilité.
54. Becker, insp. adj., Domfront (Orne).
36. Bécourt, insp., le Quesnoy (Nord).
21. Bedel (Léon) ✻, inspecteur général, Paris.
54. Bedel (Léon), insp. adj., membre du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
49. Béguin*, insp. adj., Le Puy (Haute-Loire).
30. Bellaud, conservateur, Rouen (Seine-Inférieure).
50. Bénardeau*, inspecteur adjoint, Administration centrale.
Benel. V. Cahen.
Bénévent*, insp. adj., séd., Pau (Basses-Pyrénées).
Benoit, g. gén., Briançon-sud (Hautes-Alpes).
54. Beutajou, insp. adj. séd., Foix (Ariège).
47. Bergère*, insp. adj., séd., Aurillac (Cantal).
36. Bergevin (De)*, insp. adj., La Teste de Buch (Gironde), résid. : Bordeaux.
34. Bernard (Clém.-Louis-Sylv.), insp., Niort (Deux-Sèvres).
20. Bernard (Laurent-F.-Edm.), insp., Langres-sud (Haute-Marne).
23. Bernard (Victor-Tonin), cons., Bourges (Cher).
56. Bernard de Lavernette, insp. adj. stag., Hyères (Var).
40. Bert, insp., Alger (service extraordinaire).
Bertin*, insp. adj., en disponibilité.
32. Bertrand (A.-Ch.), insp., Clermont-Ferrand-nord (Puy-de-Dôme).
56. Bertrand (L.-P.), insp. adj. stag., Castillon (Ariège).
35. Bertucat, insp., Lons-le-Saunier-ouest (Jura).
39. Berveiller*, insp. adj., Verdun (Meuse).
46. Besançon*, insp. adj., Clamecy (Nièvre).
51. Béthery de la Brosse (G.), insp. adj., Joigny (Yonne).
Béthery de la Brosse (P.-M.-F.), insp., Avallon (Yonne).
Beths*, insp. adj., en disponibilité.
Biarnois*, insp. adj., Besançon (Doubs).
Bienvenu, g. gén., la Feuillie (Seine-Inférieure).

48. Bigot d'Engente*, insp. adj., en disponibilité.
Billard, g. gén., Teniet-el-Hâad (Alger).
40. Billecard*, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Mâcon (Saône-et-Loire).
Bisch, g. gén. à la disposition du ministre des travaux publics.
55. Bizot de Fonteny, insp. adj., Saint-Pierre d'Albigny (Savoie).
53. Blanc, insp. adj., Cercy-la-Tour (Nièvre).
49. Blanchard*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
34. Blandin, insp., Dijon-ouest (Côte-d'Or).
46. Blanquet de Rouville*, insp. adj., Carpentras (Vaucluse).
Blot*, insp. adj., en disponibilité.
52. Bocquentin, insp. adj., Sancerre (Cher).
Boëglin, g. gén., Saint-Sauveur (Alpes-Maritimes).
Boillot, g. gén., Is-sur-Tille (Côte-d'Or).
Boixo (De) (J.-M.-J.-J.), g. gén., en disponibilité.
40. Boixo (De) (M.-J.-Paul)*, insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Haute-Garonne).
45. Bon*, insp. adj., Carcassonne (Aude)
55. Bonhomme de Lajaumont, insp. adj., Saint-Palais (Basses-Pyrénées).
25. Bonnaud, insp., Rodez (Aveyron).
24. Bonnault (De)*, insp. adj., en disponibilité.
Bonnefoy, g. gén., Rioz (Haute-Saône).
51. Bonnet (Ch.-A.-E.-F.), insp. adj. stag., en disponibilité.
52. Bonnet (M.-P.), insp. adj., Tlemcen (Oran).
41. Bonnichon, insp. adj., en disponibilité.
31. Boppe, sous-directeur, Ecole forestière.
Boquel, agent comptable, Ecole forestière.
Bormans (De). Voir Wandervrecken.
55. Botherel (De), insp. adj., Montlouis (Pyrénées-Orientales).
Bouaille (De). Voir Fromont (De).
24. Boucard ✻, conserv., Tours (Indre-et-Loire).
42. Bouchez*, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
Bouchony (De). Voir Trono.
Boudriot, g. gén., Clermont (Meuse).

45. Bouër*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 25e conservation (Pyrénées-Orientales).
41. Boulongne*, insp. adj., Ecommoy (Sarthe).
Bourbon, g. gén., Aspet (Haute-Garonne).
Bourcier, g. gén., Illeville (Eure) (maison forest. de Cahaigne).
31. Bourdin, insp., Lons-le-Saunier-est (Jura).
56. Boureau, insp. adj. stag., attaché au service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
35. Bourgaut*, insp. adj., en disponibilité.
41. Bourion*, insp. adj., Nice-est (Alpes-Maritimes).
Bourotte*, insp. adj., chef de service, Guéret (Creuse).
24. Bousquier, cons., Chambéry (Savoie).
Boutigny*, insp. adj., en disponibilité.
46. Bouvaist*, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
50. Bouvet, insp. adj., en disponibilité.
56. Bouvet-Murinon, insp. adj. stag., Bord-Bou-Arréridj (Constantine).
24. Boyé ✠, cons., Nice (Alpes-Maritimes).
35. Braesch, insp., Saint-Dié-sud (Vosges).
41. Brenot*, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Lons-le-Saunier (Jura).
Breton, commis, Adm. centrale.
23. Bricogne ✠, cons., Grenoble (Isère).
Brimont, g. gén., Monthermé (Ardennes).
23. Brinon (De) (A.-A.), insp., Uzès (Gard).
53. Brinon (De) (M.-A.-F.), insp. adj., Blois-est (Loir-et-Cher).
41. Briot*, insp. adj., membre du serv. des rebois. de la 33e conservation (Savoie).
Britsch, g. gén., Tizi-Ouzou (Alger).
49. Brive, insp. adj. séd., Valence (Drôme).
28. Broilliard, cons., Mâcon (Saône-et-Loire).
43. Bruand, insp., en disponibilité.
Brunier*, insp. adj., Djidjelli (Constantine).
32. Bruys des Gardes, insp., Briançon (Hautes-Alpes).
39. Bucquet, insp. adj., en disponibilité.
56. Buffault, insp. adj. stag., Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire).
53. Buisson, insp. adj., Loures (Hautes-Pyrénées), résid. : Saint-Laurent de Neste.

24.Bujon, insp., Moulins (Allier).
27.Burel, cons., Ajaccio (Corse).
Burnichon, g. gén., Quingey (Doubs).
Bussière, insp., Avignon (Vaucluse).

C

Cabanne, adj. de surv., Ecole forestière.
32.Cabarrus*, insp. adj., en disponibilité.
44.Cabart-Danneville, insp. adj., en disponibilité.
Cabrens (De). Voir Monerie.
45.Cahen-Benel*, insp. adj., attaché à l'Admin. centrale.
26.Caille*, insp. adj., en disponibilité.
26.Calinet, cons., Constantine.
46.Calvinhac (De)*, insp. adj., en disponibilité.
46.Camend*, insp. adj., Neufchâteau-nord (Vosges).
37.Campardon*, insp. adj., Tarbes-nord (Hautes-Pyrénées).
42.Camus*, insp. adj., chef du service des rebois. de la 36e conserv. (Ardèche).
24.Cantegril, cons., Carcassonne (Aude).
52.Caquet, insp. adj. stag., en disponibilité.
Caraven, g. gén., El-Kseur (Constantine).
48.Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.), insp. adj., en disponibilité.
43.Carbon-Ferrière (De) (J.-P.-F.-T.)*, insp. adj., Largentière (Ardèche).
Cardot (A.-E.-A.), insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
19.Cardot (P.-D.) ✻, insp., Pontarlier (Doubs).
28.Carichon, cons., Digne (Basses-Alpes).
Carli, g. gén. (mais. forest. de Popaja), Casamacciole (Corse).
39.Carpentier, insp. adj., en disponibilité.
52.Carreau, insp. adj., Chaource (Aube).
44.Carrière (Félix)* ✻, insp. adj., chef de service, Royan (Charente-Inférieure).
39.Carrière (P.-N.-L.), insp., chef du serv. des reb. de la 43e cons. (Bass.-Alpes), circonscrip. de Digne-nord.
55.Casalis, insp. adj., Châtillon-de-Michaille (Ain).
Castel, g. gén., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).

Castelmore (De). Voir Lasserre.
Castres, g. gén., en disponibilité.
42.Caudrillier*, insp. adj., en disponibilité.
51.Caumartin*, insp. adj., Saint-Laurent-du-Pont (Isère).
32.Caussé, insp., Constantine.
22.Cayet, insp., Lille (Nord).
Cazeneuve, g. gén., Aubagne (Bouches-du-Rhône).
34.Cézar (Marius), insp., chef de la 1re commission d'aménagement, Paris.
32.Cézard (Charles), insp., Saint-Claude (Jura).
34.Cézard (Stanislas). insp. adj., en disponibilité.
23.Châales des Etangs, insp., Rennes (Ille-et-Vilaine).
Chabert, g. gén., Saint-Maximin (Var).
37.Chalaud, insp., Carcassonne (Aude).
Champeaux (De). Voir Palasne.
37.Champeaux-la-Boulaye (De)*, insp. adj.. en disponibilité.
33.Champenois, insp., Autun (Saône-et-Loire).
Champglin (De). Voir Rouault.
54.Champsaur, insp. adj.. membre du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
33 Chapelain, insp., chef du service des reboisements de la 33e conservation (Savoie).
Chardon, insp. adj., Mortagne (Orne).
36.Charlemagne (Claude-P.-Phil.), insp., chef du service des rebois. de la 14e conserv. (Isère).
31.Charlemagne (Em.-Nicolas), insp., Administration centrale.
Charles*, insp. adj., Thonon (Haute-Savoie).
44.Charleuf*, insp. adj., Chinon (Indre-et-Loire).
Charpentier, g. gén., Vaucouleurs (Meuse).
25.Charvet, cons., Gap (Hautes-Alpes).
Chassaigne*, insp. adj., Clermont-Ferrand-nord (Puy-de-Dôme).
44.Chassinat*, insp. adj , membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
33.Châtelain, insp., Saint-Dié-nord (Vosges).
54.Chatin, insp. adj , St Marcellin (Isère).
44.Chautan de Vercly*, insp. adj., Annecy (Haute-Savoie).
Chayaux*, insp. adj., Murat (Cantal).
43.Chenu (Ch.-Ern.)*, insp. adj., membre de la 11e commission d'aménagement, Moulins (Allier).
21.Chenu (Pierre-Léon), insp., Bar-le-Duc (Meuse).
29.Chervau, insp., Dijon-sud (Côte-d'Or).

49. Chevandier*, insp. adj. séd., Grenoble (Isère).
30. Chitier ✠, insp., Milianah (Alger).
40. Chivaud, insp. adj., en disponibilité.
42. Chouffe*, insp. adj., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris.
Cintré (De). Voir Huchet.
Claire, commis, Adm. centrale.
Claise. g. gén., Grésigne (Tarn), commune de Castelnau de Montmiral.
42. Clauda*, insp. adj. séd., Melun (Seine-et-Marne).
55 Claudot, insp. adj., Fays-Billot (Haute-Marne).
21. Clausade, insp., Tarbes (Hautes-Pyrénées).
24. Clavé*, insp. adj., en disponibilité.
16. Clément de Grandprey ✠, insp. général, Paris.
24. Clerc*, insp. adj., en disponibilité.
Cléry (De) Voir Robinet.
43. Cochon*. insp. adj. séd., Alençon (Orne).
37. Coëtlosquet (Du)*. insp. adj., en disponibilité.
42. Coignard, insp adj., en disponibilité.
44. Coindre*, insp. adj., Lons-le-Saunier-ouest (Jura).
44. Colin (Jean-Marie-Henri)*, insp. adj., membre de la 10e commission d'aménagement, Carcassonne (Aude).
22. Colin (Jules), insp., Saint-Mihiel (Meuse).
27. Colnenne, cons., chef du 4e service, Administration centrale.
41. Colomb*, insp. adj., Belfort (Haut-Rhin).
Combe, cons., Alger.
33. Combrau, insp., Nevers (Nièvre).
Compte*, insp. adj., membre du serv. des reb. de la 36e conservation (Drôme).
Connétable (J.-A.), g. gén., St-Léger (Seine-et-Oise).
Connétable (V.-A.), g. gén., Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).
Conrad, g. gén. séd., Sidi-Bel-Abbès (Oran).
Cerdouën, commis, Adm. centrale.
21. Cornebois ✠, insp., Troyes (Aube).
Cornet*, insp. adj., Bougie (Constantine) (serv. extra ordinaire).
Corniquet, g. gén. séd., Médéah (Alger).
48. Corrard*, insp. adj., Saint-Girons (Ariège).
53. Cottignies, insp. adj., Senlis (Oise).
30. Cousin, insp., Villers-Cotterets (Aisne).

Couteau, g. gén., Djidjelli (Constantine) (serv. extraordinaire).
37.Couturier, insp., chef du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes), circ. de Digne-sud.
42.Couval*, insp. adj. séd., Chambéry (Savoie).
Crépy*, insp. adj., Bar-sur-Aube (Aube).
46.Croizette-Desnoyers*, insp. adj., Fontainebleau (Seine-et-Marne).
42.Cromback*, insp. adj., en disponibilité.
Cropsal, g. gén., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Ardèche).
36.Crouvizier, insp., chef des 3e et 4e commissions d'aménagement, Epinal (Vosges).
23.Cuny (J.-L.-C.), insp., Nancy-sud (Meurthe-et-Moselle).
51.Cuny (L.-V.-E.), insp. adj., Lunéville-sud (Meurthe-et-Moselle).
55.Cussac (De), insp. adj., Mouthe (Doubs).

D

Dalexandre*, insp. adj., Laon (Aisne).
26.Dalsace, insp., Épinal-sud (Vosges).
Damais, g. gén., Baigneux (Côte-d'Or).
23.Daniel de Lagasnerie, insp., Bar-sur-Seine (Aube).
Danneville. Voir Cabart.
Dapremont*, insp. adj., Orléansville (Alger).
29.Darantière de Bacourt, insp., Châlon-sur-Saône-ouest (Saône-et-Loire).
34.Darcy, insp., chef du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
45.Dardy*, insp. adj., Orléans (Loiret).
45.Darnal*, insp. adj., en disponibilité.
43.Daubrée (Fr.-Stan.-R.)*, insp. adj., Adm. centrale.
42.Daubrée (Louis-Alfred-Lucien)*, insp. adj., Administration centrale.
34.Davesne*, insp. adj., en disponibilité.
45.David (Ch.-M.-T.)*, insp. adj., en disponibilité.
David (T-.B.), g. gén., Tiaret (Oran).
41.Deflers*, insp. adj., en disponibilité.
46.Degréaux*, insp. adj., Aix (Bouches-du-Rhône).

Dejean*, insp. adj., chef de service, St-Etienne (Loire).
35.Delamarche, insp. adj., en disponibilité.
33.Delamothe, insp., Chambéry (Savoie).
22.Delaperche (H.-M.-A.), insp., Châtillon-s.-Seine-sud (Côte-d'Or).
33.Delaporte, insp., Bougie (Constantine) (service extraordinaire).
40.Delassasseigne*, insp. adj., Dax (Landes).
24.Delau, cons., Valence (Drôme).
38.Delaunay, insp., Bar-sur-Aube (Aube).
45.Delaunoy*, insp. adj. séd., Dijon (Côte-d'Or).
51.Delavaivre*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 45e conservation (Basses-Alpes).
44.Delavau, insp. adj., en disponibilité.
51.Delaygue, insp. adj., Pithiviers (Loiret).
43.Delherm de Novital*, insp. adj. séd., Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Delourme, g. gén. séd., Batna (Constantine).
31.Delpéré de Cardaillac de St-Paul*, insp. adj., en disp.
42.Delune (Charl.)*, insp. adj., Lure (Haute-Saône).
39.Delune (Jules), inspecteur, St-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Demaret, g. gén., Lorris (Loiret).
27.Demontzey ✻, insp. gén., Paris.
29.Demoyen (Louis), insp., Oran.
54.Demoyen (P.-A.), insp. adj., Champagney (Haute-Saône).
43.Denis*, insp. adj., Administration centrale.
36.Dérué, insp., Sedan (Ardennes).
Des Chesnes. Voir Thomas.
52.Descubes du Châtenet, insp. adj., Poitiers (Vienne).
Désir de Fortunet, g. gén., en disponibilité.
32.Desjobert, insp., Montluçon (Allier).
Desnoyers. Voir Croizette.
34.Desprez de Gésincourt, insp., Chaumont-nord (Haute-Marne).
37.Detalle*, insp. adj., en disponibilité.
55.Détrie, insp. adj., Levier (Doubs).
43.Deuxdeniers*, insp. adj., chef du service des reboisements de la 28e conservation (Lozère).
Devarenne*, insp. adj., Gray (Haute-Saône).
Deville. Voir Sainte-Claire.

22. Dhombres, cons., Nîmes (Gard).
23. Didion, insp., Vassy (Haute-Marne).
Dillenseger, g. gén., la Mure (Isère).
44. Dion*, insp. adj., Digne (Basses-Alpes).
Doinet, g. gén., Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).
Dol, g. gén., membre du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
30. Domet (E.-P.), insp., Lorris (Loiret).
Donadieu de Pélissier du Grès, insp., Castres (Tarn).
Dorotte, commis adj., Administration centrale.
Doudoux, g. gén., Ligny (Meuse).
40. Douvier*, insp. adj., chef du service des reboisements de la 40e conservation (Haute-Loire).
56. Drevon, insp. adj. stag., Châtel-sur-Moselle (Vosges).
36. Dreyfus, insp., Besançon (Doubs).
Dubarry de Lesqueron*, insp. adj., Toulouse (Haute-Garonne).
38. Dubois (E.-M.-J.), inspecteur, Baume-les-Dames-sud (Doubs).
53. Dubois (J.-A.-P.), insp. adj., Noyon (Oise).
41. Dubois (Joseph-Lucien)*, insp. adj., Bulgnéville (Vosges).
32. Dubois (Paul), insp., Laon (Aisne).
Du Boisrouvray. Voir Jacquelot (De).
42. Dubouays de la Bégassière*, insp. adj., en disponibilité.
44. Duboucle*, insp. adj., Ornans (Doubs).
45. Dubreuil*, insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Pau (Basses-Pyrénées).
33. Duchalais, insp., Toulouse (Haute-Garonne).
Du Chatelle. Voir Ronssin.
Du Châtenet. Voir Descubes.
47. Duchaufour*, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
Duchemin, commis, Administration centrale.
37. Duchêne* ✻, insp. adj., chef du service des reboisements de la 54e conservation (Alpes-Maritimes).
44. Duchesne*, insp. adj., Oloron (Basses-Pyrénées).
27. Duchet-Suchaux, cons., Bar-le-Duc (Meuse).
Dumast (De). Voir Guerrier.
38. Dumont (H.-F.)*, insp. adj., Mézières (Ardennes).
41. Dumont (Louis)*, insp. adj., Pontgibaud (Puy-de-Dôme).
Dupin, g. gén., en disponibilité.

26.Durand ✠, insp., professeur de sylviculture et de botanique à l'École d'agric. de La Gaillarde (Hérault).
Durand de Prémorel, insp., Arbois (Jura).
Duret, g. gén., les Sables-d'Olonne (Vendée).
Durey*, insp. adj., Dôle-sud (Jura).
35.Durocher, insp., Rambouillet (Seine-et-Oise).
45.Dussaut, insp. adj., Saint-Affrique (Aveyron).
Duvic (Alexandre), g. gén., Braize (Allier) (maison for. des Landes-Blanches).
Duvic (Alex.-Séb.), insp., Albertville (Savoie).



Edeline, commis, Adm. centrale.
42.Elie*, insp. adj., Toul (Meurthe-et-Moselle).
39.Elluin*, insp. adj., chef de service, Coulommiers (Seine-et-Marne).
42.Emard*, insp. adj., Mostaganem (Oran).
30.Emmery, insp., Die (Drôme).
Engente (D'). Voir Bigot.
33.Ernst, insp., Luxeuil (Haute-Saône).
31.Estingoy, insp., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
29.Ethis, cons., chef du 3e service, Admin. centrale.
Eustache, g. gén., Modane (Savoie).



43.Fabre (Georges-Aug.)*, insp. adj., chef du service de reboisements de la 27e conservation (Gard).
48.Fabre (L.-A.)*, insp. adj. séd., Moulins (Allier).
Faivre, commis, Adm. centrale.
Falletans (De). Voir Garnier.
40.Falque*, insp. adj. séd., Nîmes (Gard).
Famin, g. gén. séd., Oran.
Fargues, g. gén., Ancy-le-Franc (Yonne).
42.Faucompré*, insp. adj., Autun (Saône-et-Loire).
29.Faure (J.-B.-J.-A.), insp., Châteauroux (Indre).
Faure (L.-A.-F.-F.), g. gén., Montélimart (Drôme).
36.Fautrat, insp., en disponibilité.

Fauveau, g. gén., Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
Fenouillet, g. gén., Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).
Ferrière. Voir Carbon (De).
Ferrière. Voir Sanglé.
44. Ferrus*, insp. adj., Grasse (Alpes-Maritimes).[1]
Ferry, g. gén., en disponibilité.
39. Fessart* ✠, insp. adj., en disponibilité.
35. Fétet, insp., Neufchâteau-sud (Vosges).
38. Fiévet, insp. adj., en disponibilité.
Fillon (Alphonse)*, insp. adj., chef de service, Rambouillet (Seine-et-Oise).
Fillon (P.-A.), g. gén., Damvillers (Meuse).
34. Fliche, prof., Ecole forestière.
46. Floquet*, insp. adj., Luxeuil (Haute-Saône).
31. Foncin, insp., Baume-les-Dames-nord (Doubs).
37. Fontaine, insp., Sidi-Bel-Abbès (Oran).
Fonteny (De). Voir Bizot.
42. Forestier, insp. adj., en disponibilité.
54. Forget, insp. adj., Sainte-Menehould (Marne).
30 Forstall, cons., Dijon (Côte-d'Or).
39. Fortier*, insp. adj., Adm. centrale.
36. Fortunet, insp., Auxerre (Yonne).
Fortunet (De). Voir Désir.
56. Fossier, insp. adj. stag., Tarbes-sud (Hautes-Pyrénées).
46. Foulon*, insp. adj., membre de la 12e commission d'aménagement, Bordeaux (Gironde).
Fourchault, g. gén., Remoulins (Gard).
Fourié, g. gén., Belcaire (Aude).
44. Fournier*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Ardèche).
23. Framond (De), cons., Aurillac (Cantal).
25. François (Joseph), cons., Niort (Deux-Sèvres).
34. François (Pierre-Emile), inspecteur, Charleville (Ardennes).
38. Frandin-Burdin, insp., Draguignan (Var).
Fréchou, g. gén., Taninges (Haute-Savoie).
52. Fresneau, insp. adj. séd., Carcassonne (Aude).
30. Frochot, insp., Pau (Basses-Pyrénées).
43. Frohard de Lamette (De)*, insp. adj., Vouziers (Ardennes).
Froideau. Voir Thomas.

51.Froissart, insp. adj., Saint-Omer (Pas-de-Calais).
26.Frommel*, insp. adj., en disponibilité.
Fromont de Bouaille (De), insp., Bourgoin (Isère).

G

22.Gabé ✱, conserv., Epinal (Vosges).
40.Gabet*, insp. adj., Arbois (Jura).
45.Gagneur de Patornay* ✱, insp. adj., Sens (Yonne).
43.Gail (De)*, insp. adj., Administration centrale.
36.Galland, insp., Darney (Vosges).
Galliend, g. gén., Jemmapes (Constantine).
46.Gallois*, insp. adj., Albertville-sud (Savoie).
36.Gallot, insp., Administration centrale.
37.Galmiche, insp., chef de la 11e commission d'aménagement, Bourges (Cher).
Galzandat, g. gén., Châteauvillain (Haute-Marne).
52.Gandar, insp. adj., Sedan (Ardennes).
46.Garnier de Falletans*, insp. adj., en disponibilité.
Garot, g. gén., Dun-sur-Meuse (Meuse).
44.Gast*, insp. adj., Administration centrale.
41.Gaubert, imp. adj., en disponibilité.
37.Gaudel*, insp. adj.,en disponibilité.
44.Gaudet*, insp. adj., Mâcon (Saône-et-Loire).
Gautier, g. gén., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
Gayffier (De) (O. ✱), cons., Melun (Seine-et-Marne).
53.Gazin (F.-A.), insp. adj., Evian (Haute-Savoie).
38.Gazin (M.-N.-E.)*, insp. adj., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
43.Gebhart*, insp. adj. f. fonct.d'insp., Montbozon (Haute-Saône).
54.Gély, insp. adj., Alais (Gard).
Gence, g. gén., Moutchic (Gironde).
Géneau (E.-F.), g. gén., Oyonnax (Ain).
56.Géneau (G.-F.-A.-H.), insp. adj. stag., Bayonne (Basses-Pyrénées).
53.Gény, insp. adj., Nancy-est (Meurthe-et-Moselle).
31.George, insp., Sisteron (Basses-Alpes).
26.George-Grimblot, cons., Chaumont (Haute-Marne).
47.Gérard (Eug.-E.-O.)*, insp. adj., Vitry-le-Fr. (Marne).
Gérard (Louis-Alex.), insp., Nantua (Ain).
37.Gérardin*, insp. adj., en disponibilité.

Germain, g. gén., Bougie (Constantine).
Gerschel, professeur d'allemand, Ecole forestière.
41.Gilardoni*, insp. adj., Beaune (Côte-d'Or).
42.Gillet*, insp. adj., chef de service. Senonches (Eure-et-Loir).
29.Girard, insp., Poitiers (Vienne).
46.Godailh (De), insp. adj., en disponibilité.
42.Goffart ✱, insp. adj., en disponibilité.
Goin, g. gén., Allevard (Isère).
33.Gomieu, insp. adj., en disponibilité.
35.Gomont, insp. adj., en disponibilité.
40.Gonse*, insp. adj., Chambéry (Savoie).
44.Goret*, insp. adj., chef du service des reboisements de la 35e conserv. (Hautes-Alpes), circonsc. d'Embrun.
36.Gorsse (De), insp., chef du service des reboisements de la 18e conservation (Hte-Garonne).
Gosset, avocat consultant et plaidant de l'Administration (rue de Lille, 52).
Gottiniaux, g. gén., Avesnes (Nord).
28.Gouët, cons., directeur de l'Ecole d'arboriculture pratique Vilmorin, au domaine des Barres, résid.: Nogent-sur-Vernisson (Loiret).
Gouget, insp., Embrun (Hautes-Alpes).
44.Goupilleau*, insp. adj., membre de la 10e commission d'aménagement, Carcassonne (Aude).
49.Gourier, insp. adj., Quillan (Aude).
23.Goursaud, insp., Mont-de-Marsan (Landes).
Gral, g. gén., Serres (Hautes-Alpes).
24.Granddidier, cons., Annecy (Haute-Savoie).
Grandeau (O. ✱), prof. d'agriculture, Ecole forestière.
53.Grandjean (Ch.-G.), insp. adj., Espalion (Aveyron).
17.Grandjean (Paul) ✱, conserv., Lons-le-Saunier (Jura).
Grandprey (De). Voir Clément.
Grandseille (De). Voir Mathis.
49.Granier, insp. adj., Héricourt (Haute-Saône).
55.Grassal, insp. adj., Mamers (Sarthe).
Grattepain*, insp. adj., Montbéliard (Doubs).
45 Gravier*, insp. adj. séd., Ajaccio (Corse).
40.Greff*, insp. adj., Moutiers-ouest (Savoie).
Grené, g. gén., Aïn-Beïda (Constantine).
25.Grenier (C.-J.-A.), insp., Lure (Haute-Saône).
30.Gruyer, insp., Ajaccio (Corse).

48.Guary (A.-H.)*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 25e conservation (Aude).
22.Guary (F.-A.), cons., Toulouse (Haute-Garonne).
40.Guenot*, insp. adj. séd., Mâcon (Saône-et-Loire).
39.Guérard (Paul)*, insp. adj., Avallon-sud (Yonne).
45.Guérin*, insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
24.Guerrier, insp., le Mans (Sarthe).
28.Guerrier de Dumast, cons., Nancy (Meurthe-et-Moselle).
24.Guichaud, insp., en disponibilité.
52.Guichet, insp. adj., Baugé (Maine-et-Loire).
40.Guieysse*, insp. adj., Lorient (Morbihan).
Guillat, g. gén., St-Jean-en-Royans (Drôme).
37.Guillemette, insp., Vesoul-ouest (Haute-Saône).
56.Guillot, insp. adj. stag., Bourg-Saint-Maurice (Savoie).
Guillot-Duhamel*, insp. adj., Constantine.
Guimet, g. gén., Brassac (Tarn).
35.Guinier, insp., chef du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes), circonsc. de Gap.
Guinot, commis adjoint, Administration centrale.
23.Guiny (Du) (A.-F.-M.), conserv., Moulins (Allier).
32.Guy*, insp. adj., en disponibilité.
42.Guyot*, insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
55.Guyot de Salins, insp. adj., Arès (Gironde.)

H

46.Haas*, insp. adj., Villers-Cotterêts (Aisne).
40.Hallauer*, insp. adj. séd., Aix (Bouches-du-Rhône).
Hannel, g. gén., Mascara (Oran).
27.Haranguier de Quincerot (D'), cons., Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Hatey, g. gén., Lannemezan (Hautes-Pyrénées).
Hayaux, g. g., les Planches-en-Montagne (Jura).
37.Henriot, insp., Recey-sur-Ource (Côte-d'Or).
56.Henriquet, insp. adj. stag., Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).
47.Henry (Aug.-Edm.)*, insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
37.Hérand, insp., Sétif (Constantine).
46.Hercouët*, insp. adj., en disponibilité.
34.Hériard*, insp. adj., en disponibilité.
56.Hérisson-Laparre, insp. adj. stag., Carcassonne (Aude).

27.Herpin, cons., Verdun (Meuse).
38.Hild, insp., Briey (Meurthe-et-Moselle).
21.Honoré, cons., Amiens (Somme).
31.Hossard, insp., Angoulême (Charente).
35.Houël, insp. adj., en disponibilité.
Houyez, g. gén., Givet (Ardennes).
38.Huard de La Marre*, insp. adj., Mortagne (Orne).
38.Huart, insp. adj., en disponibilité.
55.Hubert, insp. adj., en disponibilité.
43.Huchet de Cintré*, insp. adj., Rennes (Ille-et-Vilaine).
55.Hüffel, insp. adj., Orchamps (Jura).
Humblet, g. gén., Triaucourt (Meuse).

J

29.Jacmart*, insp. adj., en disponibilité.
41.Jacquelot du Boisrouvray (De)*, insp. adj., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris.
31.Jacques, insp., Saint-Girons (Ariège).
53.Jacquot, insp. adj., Grenoble (Isère).
42.Jadelot*, insp. adj., en disponibilité.
Japiot, insp., Verdun (Meuse).
Jauffred, g. gén., membre du service des reboisements de la 45e conservation (Basses-Alpes).
Javel, g. gén., Salins (Jura).
54.Jeanjean, insp. adj., Longuyon (Meurthe-et-Moselle).
32.Jolivet, insp., Vitry-le-François (Marne).
34.Joly (L.-A.-A.), insp., chef de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Haute-Garonne).
53.Joly (M.-F.-H.), insp. adj., Vitry-aux-Loges (Loiret), résid. : Orléans.
Joly de Sailly*, insp. adj. séd., Tours (Indre-et-Loire).
28.Jolyet, cons., Vesoul (Haute-Saône).
Jouanno, g. gén., Saint-Sever (Calvados).
29.Joubaire, cons., Paris.
36.Jouffroy (A.-L.-J.), insp., Belley (Ain).
40.Jouffroy (Edm.-T.-Aug.)*, insp. adj., Poligny (Jura).
56.Jouffroy d'Abbans (De), insp. adj. stag., attaché à la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).

Jourdan, g. gén., membre du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
Jubainville (De). Voir Arbois (D').

K

Kiéfer*, insp. adj., Uzès (Gard).
Kirwan (De), insp., Gap (Hautes-Alpes).
Koch, g. gén., Tablat (Alger).
47. Kornprobst*, insp. adj., faisant fonctions d'inspecteur, Vivario (Corse), rés. Corte.
Krebs, g. gén., Andelot (Haute-Marne),
51. Kuss*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).

L

50. Labbé, insp. adj., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Gard).
La Bégassière (De). Voir Duhouays.
Laboissière (De), insp., Privas (Ardèche).
La Boullaye. Voir Arbeltier (Jullieu de).
La Brosse (De). Voir Bethery.
Labry, commis adjoint, Administration centrale.
La Bunodière (De)*, insp. adj., Lyons-la-Forêt (Eure).
44. Lacaille*, insp. adj. séd., Charleville (Ardennes).
La Chaise (De)*, insp. adj., en disponibilité.
Lachat, g. gén., Saint-Julien (Haute-Savoie).
Lacroix (J.), g. gén., Veynes (Hautes-Alpes).
50. Lacroix (P.-F.-P.), insp. adj., Etain (Meuse).
Lafage, g. gén., Céret (Pyrénées-Orientales).
55. Lafond, insp. adj., Lus-la-Croix-Haute (Drôme).
52. Lafosse, insp. adj., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
La Fosse (De). Voir Le Rouyer.
Lagasnerie (De). Voir Daniel.
Lagrange, g. gén., en disponibilité.
50. La Haye-Saint-Hilaire (De), insp. adj., Vierzon-Ville (Cher).
Lajaumont (De). Voir Bonhomme.
Laigre, g. gén., Versailles (Seine-et-Oise).

46.Laithiez*, insp. adj. séd., Lons-le-Saunier (Jura).
Lamarque, g. gén., Parentis-en-Born (Landes).
34.Lamblé, insp., Epinal-nord (Vosges).
Lamette (De). Voir Frohard (De).
Lamey, insp., Philippeville (Constantine) (service extraordinaire).
30.Lamirault (De), cons., Foix (Ariège).
Lamiray*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 22e conservation (Basses-Pyrénées).
33.La Morinerie (De)*, insp. adj., en disponibilité.
39.Lamy, insp., Clermont-Ferrand-sud (Puy-de-Dôme).
41.Landry, insp., Batna (Constantine).
45.Langlois*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
Lanlay (De). Voir Bahezré.
54.Lapasse (De), insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Pau (Basses-Pyrénées).
22.Laporte (E.-P.)*, insp. adj., en disponibilité.
54.Laporte (V.-P.), insp. adj., Die (Drôme).
41.La Porte (De)*, insp. adj., Cerilly (Allier).
48.Laprévote*, insp. adj., Briançon-nord (Hautes-Alpes).
37.Larrouy, insp., Bône (Constantine).
33.Lartigue*, insp. adj., en disponibilité.
43.Larzillière*, insp. adj., Administration centrale.
Lasaulce*, insp. adj., Vassy (Haute-Marne).
La Serre (De). Voir Barbier.
44.Lassence (De), insp. adj., en disponibilité.
56.Lasserre de Castelmore, insp. adj. stag., en disponib.
Lasvigne, g. gén., Tizi-Ouzou (Alger), serv. extraord.
39.La Taille (De), insp., Prades (Pyrénées-Orientales).
26.Laurent (Antoine-Eug.), insp., Dôle-nord (Jura).
44.Laurent (Eugène)*, insp. adj. séd., Bar-le-Duc (Meuse).
44.Laurent (Louis-Eug.)*, insp. adj. séd., Nice (Alpes-Maritimes).
Lavernette (De). Voir Bernard.
Lavigne, commis principal faisant fonctions d'inspecteur adjoint, Administration centrale.
Lavillette. Voir Larousse.
23.Leblan, insp., Vesoul-est (Haute-Saône).
38.Leblanc*, insp. adj., Alençon (Orne).
34.Lebœuf, insp., Clamecy (Nièvre).
22.Lechauff, insp., Nantes (Loire-Inférieure).

25. Lecomte (A.-H.-P.), cons., chef du 2e service, Administration centrale.
Lecomte (J.-F.-F.), g. gén., St-Vit (Doubs).
45. Lecour*, insp. adj. séd., Rouen (Seine-Inférieure).
48. Leddet (L.-J.-M.)*, insp. adjoint, membre de la 11e comm. d'aménag., Bourges (Cher).
56. Leddet (P.-M.), insp. adj. stag., attaché à la 11e comm. d'aménag., Bourges (Cher).
51. Le-Dret, insp. adj., Châteauneuf (Loiret).
42. Lefebvre (Ch.-J.-Henry)*, insp. adj séd., Constantine.
45. Lefebvre (L.-S.-Ch.)*, insp. adj., Montargis (Loiret).
27. Lefèvre (N.-M.-Adrien), insp., Toul (Meurthe-et-Moselle).
38. Lefebvre-Nailly, insp., Nice-Est (Alpes-Maritimes).
Léger, g. gén., Sisteron (Basses-Alpes).
29. Le Grix, insp., Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
33. Legros, dit Saint-Ange ✠, insp., Admin. centrale.
31. Leguay, insp., Louviers (Eure).
44. Le Levreur*, insp. adj., Epernay (Marne).
Lembertoz, g. gén., en disponibilité.
Lemoine, g. gén., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Hérault).
Lemoyne-de-Forges*, insp. adj., Mende (Lozère).
Lemps (De), g. gén., Pont-de-Beauvoisin (Savoie).
37. Le Normand*, insp. adj., en disponibilité.
30. Lepaute ✠, insp., détaché à Vincennes (bois de Vinc.).
31. Le Père, insp., Lyons-la-Forêt (Eure).
Le Rouyer de la Fosse*, insp. adj., Blain (Loire-Infér.).
43. Le Saulnier de Saint-Jouan, insp. adj. stag., en disponibilité.
46. Leseurre*, insp. adj., Beauvoir (Deux-Sèvres).
37. Lespine, insp., chef de la 2e commission d'aménagement, Troyes (Aube).
Lesqueron (De). Voir Dubarry.
38. Le Tellier, insp., Tonnerre (Yonne).
48. Level*, insp. adj., Auxerre (Yonne).
47. Levrault*, insp. adj., Arreau-nord (Hautes-Pyrénées).
34. Levret, insp., Paris-ouest (Seine).
Lévy, insp., Digne (Basses-Alpes).
Lhéritier, g. gén., Brioude (Haute-Loire),
32. Liébaut, insp., Saulieu (Côte-d'Or).
41. Ligeret*, insp. adj., Nevers (Nièvre).

53. Lignières (De), insp. adj., Giromagny (Haut-Rhin).
50. Liouville*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Hérault).
Lochet*, insp. adj. séd., Bourges (Cher),
49. Lochner (De), insp. adj., Darney (Vosges).
37. Lointier, insp., Ornans (Doubs).
36. Longeaux (De), insp. adj., en disponibilité.
40. Loppinet*, insp. adj., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
13. Lorentz (O. ✠), Directeur, vice-président du conseil d'administration.
54. Loriot de Rouvray, insp. adj., Guerbaville (Seine-Inférieure).
38. Loyer, insp., Adm. centrale.
39. Loze*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 18e cons. (Haute-Garonne).

M

35. Mabaret ✠, insp., Gex (Ain).
48. Madon*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 34e conservation (Alpes-Maritimes).
Maglioli, g. gén., Sainte-Marie-et-Sicche (Corse).
25. Maguin, insp., Rambervillers (Vosges).
25. Mailly*, insp. adj., en disponibilité.
Maingaud*, insp. adj., Blois (Loir-et-Cher).
50. Maire (J.-P.-E.), insp. adj., Souilly (Meuse) (résid. : Verdun).
43. Maire (P.-J.-J.-C.-E.)*, insp. adj., attaché à l'Administration centrale.
32. Maisonneuve (De), insp., Orléans (Loiret).
39. Majorelle*, insp. adj., Baccarat (Meurthe-et-Moselle).
44. Malepeyre*, insp. adj., La Charité (Nièvre).
42. Malgras*, insp. adj., Mirecourt (Vosges).
31. Malle, insp., attaché à l'Administration centrale.
Malpel, g. gén., Tarascon (Ariège).
Malye, insp., Remiremont-sud (Vosges).
27. Mangenot, cons., Aix (Bouches-du-Rhône).
20. Mangin (Ant.-Mar.-Ferdin.) ✠, insp. gén., Paris.
24. Marchal (Nic.-Eug.), cons., Besançon (Doubs).

24. Marchal (Pierre-Const.), insp., Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Marchand (Ch.-Maur.)*, insp. adj., chef de service, Tulle (Corrèze).
Marchand (Eug.), g. gén., Pont-Saint-Esprit (Gard).
38. Marchand (P.-L.-J.), inspecteur, Administration centrale.
32. Maréchal, insp., Mâcon (Saône-et-Loire).
48. Margot*, insp. adj. séd., Verdun (Meuse).
31. Marmin, insp., Philippeville (Constantine).
25. Martel (De), insp., Dôle-sud (Jura).
47. Martimor*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 39e conservation (Ariège).
36. Martimprey de Romécourt (De), insp., La Rochelle (Charente-Inférieure).
42. Martin (Ange-Léon-Joseph-Oliv.)*, insp. adj., f. fonct. d'insp., Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).
Martin (Cl.-L.), g. gén., Vigneulles-lès-Attonchâtel (Meuse).
40. Martin (G.-R.-Xav.)*, insp. adj., Bourges (Cher).
Martin (J.-E.), g. gén., Forcalquier (Basses-Alpes).
Martin (J.-N.-G.), g. gén., Auberive (Haute-Marne).
Martineau, g. gén., Guelma (Constantine).
Martinet*, insp. adj., en disponibilité.
55. Masselin, insp. adj., Loches (Indre-et-Loire).
Massiéra, g. gén., Castellane (Basses-Alpes).
Masson (François)*, insp. adj., Saint-Mihiel (Meuse).
35. Masson (Jos.-Gust.), insp., Dijon-nord (Côte-d'Or).
48. Masson (L.-T.-A.)*, insp. adj., Chalon-sur-Saône-ouest (Saône-et-Loire).
36. Mathieu (Edouard-Prosper), insp., Corte (Corse), résid. Bastia.
34. Mathieu (F.-Ch.), insp., Nîmes (Gard).
Mathieu (Fr.), g. gén., Saint-Etienne-de-Lugdarès (Ardèche), résid. : Langogne (Lozère).
29. Mathieu (Jean-Joseph-Aug.), cons., Oran.
44. Mathis de Grandseille, insp. adj., en disponibilité.
Mauger, g. gén., Lesparre (Gironde).
44. Maulbon d'Arbaumont*, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Besançon (Doubs).
24. Mauljean, insp., Chaumont-sud (Haute-Marne).
43. Maupoil*, insp. adj., Beauvais (Oise).

38. Mélard, insp., Administration centrale.
43. Ména*, insp. adj., Cirey (Meurthe-et-Moselle).
45. Ménestrel*, insp. adj., Villers-Cotterets (Aisne).
40. Mengin*, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Grenoble (Isère).
37. Mer, insp. adj., en disponibilité.
26. Mérandon, cons., Charleville (Ardennes).
Mercent, g. gén., Sospel (Alpes-Maritimes).
37. Mercier*, insp. adj., en disponibilité.
49. Mersey*, insp. adj., Administration centrale.
56. Meunier, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
46. Meynieux*, insp. adj. séd., Bordeaux (Gironde).
40. Micault, insp. adj., en disponibilité.
39. Michaud, insp., Remiremont-est (Vosges).
34. Mignerot, insp., chef de la 7e commission d'aménagement, Chambéry (Savoie).
43. Millet*, insp. adj., Admin. centrale.
Millischer, insp. séd., Vesoul (Haute-Saône).
48. Millot*, insp. adj. séd., Chaumont (Haute-Marne).
50. Minangoin*, insp. adj., Auch (Gers).
29. Mollerat, insp., 5e com. d'aménagement, Dijon (Côte-d'Or).
41. Mollevaux*, insp. adj., membre de la 2e commission d'aménagement, Troyes (Aube).
25. Monerie de Cabrens, insp., Aix (Bouches-du-Rhône).
36. Mongenot, insp., Administration centrale.
36. Monget ✻, insp., Aurillac (Cantal).
54. Monginot, insp. adj., Raon-l'Etape (Vosges).
41. Moniot*, insp. adj., membre de la 8e commission d'aménagement, Nice (Alpes-Maritimes).
32. Monteil (De), insp., Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
Montfort (De). Voir Archambault.
Montignault ✻, chef de bataillon, prof. de l'enseignement militaire, Ecole forestière.
36. Montrichard (De), insp., Montmédy (Meuse).
50. Mörch, insp. adj. séd., Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Moreau (Ch.-Eug.)*, insp. adj.,Compiègne-ouest (Oise).
40. Moreau (P.)*, insp. adj., Langres-nord (Haute-Marne).
33. Morel, insp., Brignoles (Var).
Morin, insp., Nice-ouest (Alpes-Maritimes).

Morlon, g. gén., Montagnat (Ain).
Motte*, insp. adj., Caudebec (Seine-Inférieure).
53.Moureton, insp. adj., St-Dié-nord (Vosges).
31.Mourgeon, insp., Belfort (Haut-Rhin).
34.Moyse, insp., Bordeaux (Gironde).
34.Muel, insp., Mirecourt (Vosges).
47.Muller (G.-C.)*, insp. adj. séd., Epinal (Vosges).
Muller (J.), g. gén., Mens (Isère).
55.Muller (J.-A.), insp. adj., Vercel (Doubs).
Muraine, g. gén., Mouzon (Ardennes).
55.Musset, insp. adj., Seix (Ariège).
48.Muterse*, insp. adj., Fréjus (Var).

N

Nallet, g. gén., Batna (Constantine).
Nardin, g. gén., Vaison (Vaucluse).
Nicolas*, insp. adj., en disponibilité.
31.Niéger, insp., Mézières (Ardennes).
24.Niepce, insp. gén., Paris.
41.Noël (M.-A.)*, insp. adj., Adm. centrale.
Noguier, g. gén., Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).
Noir, commis, Adm. centrale.
38.Noirot*, insp. adj., en disponibilité.
41.Normand d'Authon*, insp. adj. séd., Niort (Deux-Sèvres)
Nouguès, g. gén., Argelès (Hautes-Pyrénées).
Novital (De). Voir Delherm.
Nugues, insp. séd., Paris.

O

Odent, g. gén., en disponibilité.
39.Offel de Villaucourt, insp., Gray (Haute-Saône).
53.Orfila, insp. adj., Compiègne-est (Oise).
36.Ory, insp., chef de la 10e commission d'aménagement, Carcassonne (Aude).
Osterberger, g. gén., la Chapelle-Gauthier (Seine-et-Marne), Mais. for. de Grandvilliers.

P

Page, g. gén., Le Malzieu (Lozère).
47. Palasne de Champeaux*, insp. adj., faisant fonct. d'insp., Calvi (Corse).
41. Pambet*, insp. adj., Commercy (Meuse).
Panisset ✻, g. gén., Villebois (Ain).
Pâris, g. gén., Avallon-nord (Yonne).
43. Parisot*, insp. adj., Remiremont-nord (Vosges).
Parrieu, g. gén., Bedous (Basses-Pyrénées).
Patornay (De). Voir Gagneur.
Patris, g. gén., Orgelet (Jura).
53. Pécheral, insp. adj., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Gard).
Péchiné, g. gén., Aïn-Mimoun (Constantine).
44. Peiffer*, insp. adj., Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
Peladan, g. gén., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
37. Pelet (De)*, insp. adj., faisant fonct. d'insp., Abbeville (Somme).
Pélissier du Grès (De). Voir Donadieu.
Pellevoisin, g. gén., Fontenay (Vendée).
44. Peloux*, insp. adj., chef de service, Bourg (Ain).
54. Péquin, insp. adj., membre de la 12e com. d'aménag. Niort (Deux-Sèvres).
52. Perdrizet, insp. adj., Dijon (Côte-d'Or).
56. Périchon, insp. adj. stag., Auxonne (Côte-d'Or).
Perrey, g. gén., Bourg-d'Oisans (Isère).
Perrignon*, insp. adj., Belley (Ain).
39. Perrin, insp., Bruyères (Vosges).
Perrot, g. gén., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
53. Perroy, insp. adj., Cluny (Saône-et-Loire).
Petit (J.-B.), g. gén., Blidah (Alger).
41. Petitcollot*, insp. adj., Bar-le-Duc (Meuse),
27. Petiton ✻, insp. gén., Paris.
Peupion, g. gén., Charleville (Ardennes).
4. Phal, insp., Grenoble-sud (Isère).
37. Philippe (Charles), insp., Le Puy (Haute-Loire).
28. Philippe (Gustave), insp., Epernay (Marne).
44. Picard*, insp. adj., Administration centrale.

52.Piche, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
34.Pichon, insp., Alençon (Orne).
Pièche, g. gén., en disponibilité.
Pieri,(Charles), g. gén., Saint-Laurent-du-Pont (Isère)
Pieri (Vincent), g. gén., Villard-de-Lans (Isère.)
49.Pierret*, insp. adj., attaché à l'Ecole d'arboriculture pratique des Barres Vilmorin, résid. : Nogent-sur-Vernisson (Loiret).
42.Pierron*, insp. adj., Fraize (Vosges).
31.Pinguet*. insp. adj., en disponibilité.
Pintiau (Ernest), g. gén., Vico (Corse).
Pintiau (Zénon), g. gén., Hirson (Aisne).
Piot, com. adj., Administration centrale.
43.Pison*, insp. adj.,Vizille (Isère).
21.Pissot ✠, insp., détaché à l'abbaye de Longchamp (bois de Boulogne).
35.Poinsignon, insp., St-Dizier (Haute-Marne).
Poirée, g. gén., Landernau(Finistère).
20.Poivre ✠, insp., Compiègne (Oise).
38.Pollet*, insp. adj., chef de service, Roanne (Loire).
35.Portier de Villeneuve (De) (Ch.-Vict.), insp., Rocroi (Ardennes).
39.Portier de Villeneuve (De)(L.-Alfr.)*, insp. adj., Dieppe (Seine-Inférieure).
Potdevin, commis, Adm. centrale.
25.Poucin, cons., Alençon (Orne).
Poujol, g. g., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
32.Poulmaire, insp., Beaune (Côte-d'Or).
31.Poupault*, insp. adj., en disponibilité.
40.Poupon*, insp. adj., Estissac (Aube), résid.: Troyes.
Poux, g. gén., l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs).
Pozzi, insp. adj., membre du service des reboisements de la 35e conservation (Hautes-Alpes).
Prémorel (De). Voir Durand.
Proby, g. gén., Souk-Ahras (Constantine).
53.Prost, insp. adj., Champagnole (Jura).
22.Prouvé, insp., Dieppe (Seine-Inférieure).
23.Pruvost de Saulty, conserv., Troyes (Aube).
Puaux, g. gén., Florac (Lozère).
28.Puton, Directeur de l'Ecole forestière.

Q

27. Querbez, cons., Bordeaux (Gironde).
39. Quimfe*, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Mâcon (Saône-et-Loire).
Quincerot (De). Voir Haranguier (D').
19. Quinchez, insp., Lorient (Morbihan).
Quizet, commis adj., Adm. centrale.

R

55. Rabutté, insp. adj., Bains (Vosges).
Racapé*, insp. adj., membre de la 7e commission d'aménagement, Grenoble (Isère).
50. Raffignon, insp. adj., Sétif (Constantine).
Raimon, g. gén., Doulevant (Haute-Marne).
Raincourt, g. gén., Juzennecourt (Haute-Marne).
Rauch, commis-adjoint, Administration centrale.
49. Raybaud, insp. adj. séd., Digne (Basses-Alpes).
42. Récopé* ✠, insp. adj., Saint-Germain (Seine-et-Oise).
Recullé, g. gén., en disponibilité.
Régné (De). Voir Vasselot (De).
45. Rempnoulx-Duvignaud, insp. adj., en disponibilité.
Renaux (J.-F.), g. gén., Morteau (Doubs).
45. Reuss*, insp. adj., répétiteur, Ecole forestière.
Reydet, g. gén., le Châtelard (Savoie).
39. Reynard, insp., Médéah (Alger).
54. Riberolles (De), insp. adj., Gannat (Allier).
38. Rich, insp., Paris-est (Seine).
43. Richard, insp. adj., en disponibilité.
41. Rippert d'Alauzier (De)*, insp. adj., Nîmes (Gard).
42. Rivet*, insp. adj., en congé de maladie.
23. Robillard, insp., Caudebec (Seine-Inférieure).
Robin (J.-P.), g. gén., Philippeville (Constantine).
Robin (Léopold), g. gén., Prauthoy (Haute-Marne).
37. Rochas-Aiglun (De)*, insp. adj., Valence (Drôme).

Rochet*, insp. adj., f. fonct. d'insp., Maiche (Doubs).
55. Rodolphe, insp. adj., Pau (Basses-Pyrénées).
46. Rogé*, insp. adj., Brignoles (Var).
Rollang, g. gén., Contansouze (Allier), maison de la Croix-des-Bois.
41. Rollet*, insp. adj., chef de serv., Bayeux. (Calvados).
Romécourt (De). Voir Martimprey.
37. Ronssin du Chatelle (A.-E.)*, insp. adj., Lunéville-nord (Meurthe-et-Moselle).
31. Ronssin du Chatelle (Louis-Ch.-Gust.), insp., Nancy-nord (Meurthe-et-Moselle).
Roquefeuil (De), g. gén., St-Flour (Cantal).
45. Rose*, insp. adj., Briey (Meurthe-et-Moselle).
51. Rostang (De), insp. adj., Troyes (Aube).
47. Rouault de Champglin (E.-J.)*, insp. adj. séd., Amiens (Somme).
51. Roucy (De), insp. adj., Château-Thierry (Aisne).
46. Rouger, insp. adj., Aumale (Alger).
55. Rouis, insp. adj., membre du service des reboisements de la 14e conserv. (Isère).
52. Roulleau, insp. adj., Cosne-sur-l'Œil (Allier).
35. Rousseau, insp., chef du service des reboisements de la 25e conservation (Aude).
Roussel (A.-E.-D.), g. gén., Saint-Loup (Haute-Saône).
28. Roussel (Edmond)*, insp. adj., en disponibilité.
Roussel (Emile), g. gén., Gondrecourt (Meuse).
29. Roussel (Lucien), insp., en disponibilité.
41. Rousselet (Pierre)*, insp. adj., Chaumont-sud (Haute-Marne).
38. Rousselet (Vict.-Emile)*, insp. adj., en disponibilité.
54. Rousselot, insp. adj., Cornimont (Vosges).
Rouville (De). Voir Blanquet.
Rouvray (De). Voir Loriot.
37. Roux (Eug.-Fortuné), insp., Valence (Drôme).
22. Roux (Jacq.-Cés.-Louis), insp., Montpellier (Hérault).
38. Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.), insp., Foix (Ariège).
44. Rouyer (Paul-Marie-Félix)*, insp. adj., St-Dié-nord (Vosges).
48. Roy*, insp. adj., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris.
Ruhlmann*, insp. adj., en disponibilité.
44. Runacher*, insp. adj., Baume-les-Dames-nord (Doubs).

S

Sabatier, g. gén., Faverges (Haute-Savoie).
Sailly (De). Voir Joly.
Saint-Hilaire. Voir La Haye (De).
Saint-Jouan (De). Voir Le Saulnier.
Saint-Paul (De). Voir Delpéré de Cardaillac.
Saint-Venant (De). Voir Barré.
44. Sainte-Claire-Deville*, insp. adj., Châteauroux (Indre).
Sainte-Fare (De). Voir Barte.
42. Saintignon (De)* ✠, insp. adj., en disponibilité.
Saiserey (De). Voir Suremain.
Salins (De). Voir Guyot.
Salle, g. gén., en disponibilité.
Sallot, g. gén., en disponibilité.
50. Salvat, insp. adj., Issoudun (Indre).
46. Sanglé-Ferrière*, insp. adj., membre de la 11e commission d'aménagement, Bourges (Cher).
55. Sanson, insp. adj. séd., Gap (Hautes-Alpes).
Sardi, g. gén., membre du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
43. Sauce*, insp. adj., Montmédy (Meuse).
Saulty (De). Voir Pruvost.
49. Sauné, insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Hte-Garonne).
40. Sauvage*, insp. adj. f. fonct. d'insp., Remiremont-nord (Vosges).
Seelzer*, insp. adj., Gap (Hautes-Alpes).
55. Schaeffer, insp. adj., Pontarlier (Doubs).
29. Schilling, insp., en disponibilité.
53. Schlumberger (P.-B.), insp. adj., membre de la 4e commission d'aménagement, Epinal (Vosges).
23. Schwabe, insp., Cosne (Nièvre).
33. Sédillot, insp., chef de la 6e commission d'aménagement, Mâcon (Saône-et-Loire).
30. Sée ✠, inspecteur général, Paris.
43. Senard*, insp. adj., Dôle-nord (Jura).
Senaux, g. gén., Daya (Oran).
Senger, g. gén., en congé de maladie.
45. Sergent, insp. adj., Coucy-le-Château (Aisne).

Sergeot, g. gén., Faucogney (Haute-Saône).
25. Sers*, insp. adj., Prades (Pyrénées-Orientales).
21. Serval ※, inspecteur général, Paris.
52. Seurre, insp. adj., Gérardmer (Vosges).
Seyssel (De). Voir Beausire (De).
43. Sicard*, insp. adj., Moulins (Allier).
25. Simian, insp., Grenoble-nord (Isère).
36. Simon (Armand), insp., Langres-nord (Haute-Marne).
29. Simon (Ch.-Louis-Fr.), cons., Pau (Basses-Pyrénées).
Soubabère, g. gén., membre du service des reboisements de la 27e conservation (Hérault).
Soulès*, insp. adj., f. fonc. d'insp., Bourbonne (Haute-Marne), rés. Bourmont.
53. Stef, insp. adj., Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle).
Suchaux. Voir Duchet.
56. Surell, insp. adj. stag., attaché au service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
38. Suremain de Saiserey, insp., Thonon (Haute-Savoie).
49. Sury d'Aspremont (De), insp. adj., membre de la 2e commission d'aménagement, Troyes (Aube).

T

Taillasson (De), insp., Sens (Yonne).
54. Tallavignes, insp. adj., membre de la 9e commission d'aménagement, Toulouse (Haute-Garonne).
45. Tassard*, insp. adj., Senones (Vosges).
Tassy*, insp. adj., chef du service des reboisements de la 22e conservation (Basses-Pyrénées).
56. Tessier, insp. adj. stag., attaché au service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
47. Tézenas*, insp. adj. séd., Besançon (Doubs).
39. Thélu, insp., Beauvais (Oise).
42. Thibaudet, insp. adj., en disponibilité.
Thiéry (C.-A.), commis adj., Admin. centrale.
37. Thiéry (F.-E.), insp., professeur de mathématiques appliquées, École forestière.
45. Thil*, insp. adj., membre de la 1re commission d'aménagement, Paris.
Thinus, g. gén., Ax (Ariège).

55.Thiollaz (De)., insp. adj., Saint-Martin-de-Lantosque (Alpes-Maritimes).
46.Thirion*, insp. adj., Administration centrale.
Thiriot, g. gén. séd., Philippeville (Constantine).
31.Thomas (Ch.-G.), insp., Blois (Loir-et-Cher).
Thomas (J.-J.), g. gén., Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).
50.Thomas des Chesnes, insp. adj., attaché temp. à l'Administration centrale.
39.Thomas-Froideau*, insp. adj., Administration centrale.
48.Thomé, insp. adj., en disponibilité.
Thouvenel, g. gén., Donzy (Nièvre).
Thuillier (A.-O.), g. gén., Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or).
Thuillier (P.-E.), commis, Administration centrale.
23.Tiétard, insp., Tours (Indre-et-Loire).
40.Tisserand*, insp. adj. séd., Alger.
Tissot, g. gén., Saulieu (Côte-d'Or).
50.Tourtel, insp. adj., membre de la 8e commission d'aménagement, Nice (Alpes-Maritimes).
46.Toussaint*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 36e conservation (Drôme).
31.Touzalin (De)*, insp. adj., en disponibilité.
Trégomain (De). Voir Aubert.
55.Tripier, insp. adj., Autun (Saône-et-Loire).
41.Trombert*, insp. adj., Bar-sur-Seine (Aube).
40.Trono de Bouchony*, insp. adj., Toulon (Var).
Trotabas, g. gén., membre du service des reboisements de la 43e conservation (Basses-Alpes).
52.Truchot, insp. adj., Baume-les-Dames-sud (Doubs).

U

55.Ussèle, insp. adj., Apt (Vaucluse).
32.Uzer (D'), insp., en disponibilité.

V

Vacelet, g. gén., Doulaincourt (Haute-Marne).
35.Valicourt (De), insp., Reims (Marne).

43. Vaney (Camille-Arnès)*, membre de la 8e commission d'aménagement, Gap (Hautes-Alpes).
40. Vaney (Jacques-Romain-Alban)*, insp. adj., Adm. centrale.
33. Vanhoucke, insp., Grenoble-est (Isère).
33. Vasselot de Régné (De), insp., en mission au Cap de Bonne-Espérance.
43. Vaulot, insp. adj., en disponibilité.
42. Vaultrin*, insp. adj., membre du service des reboisements de la 14e conservation (Isère).
43. Vauthier (Ch.-J.-Fréd.-M.)*, insp. adj., Bonneville (Haute-Savoie).
42. Vauthier (H.-A.-E.)*, insp. adj., Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
Vautrin, g. gén., Pierrefitte-Saint-Mihiel (Meuse).
Vedie, g. gén., à la disposition du ministre des travaux publics.
51. Vélin, insp. adj., en disponibilité.
Vercly. Voir Chautan (De).
33. Vernin*, insp. adj., en disponibilité.
43. Veyrinas (De), insp. adj., en disponibilité.
Viac*, insp. adj., en congé de maladie.
Vico*, insp. adj., Ajaccio (Corse).
Villaucourt (De). Voir Offel.
Villelongue (De), g. gén., Saint-Gervais (Haute-Savoie).
Villeneuve (De). Voir Portier (De).
53. Villeneuve (De) (Gasp.-Gabr.-Hélion), insp., Bayonne (Basses-Pyrénées).
39. Vincenot*, insp. adj., membre de la 3e commission d'aménagement, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Vincent, insp., Toulon (Var).
41. Vinson*, insp. adj., en disponibilité.
Voirin (J.-J.-B.)*, g. gén., Oran.
25. Voirin (N.-E.), insp., Annecy (Haute-Savoie).
56. Volmerange (F.-P.-M.), insp. adj. stag., Lourdes (Hautes-Pyrénées).
56. Volmerange (M.-F.-R.), insp. adj. stag., Rodez (Aveyron).
31. Vouzeau, insp. adj., en disponibilité.

W

Wacheux, g. gén., Signy-l'Abbaye (Ardennes).
39. Walmé*, insp. adj., Valenciennes Nord.
34. Wandervrecken de Bormans*, insp. adj., en disponib.
53. Watier, insp. adj., Bourbonne-les-Bains (Hte-Marne).
Watigny, g. gén., en disponibilité.
37. Wéber*, insp. adj., en disponibilité.
40. Wendling, insp., Bougie (Constantine).
Willard, g. gén. (Mais. for. de Bougimont), Cérilly (Allier).
Wilmann, g. gén., détaché à la Ville de Paris (bois de Vincennes).
Wilmart, g. gén. séd., Toulouse (Haute-Garonne).

Z

48. Zaepffel*, insp. adj., Nancy-ouest (Meurthe-et-Moselle).
40. Zeiller, insp. adj., en disponibilité.
50. Zivy, insp. adj., membre de la 6e commission d'aménagement, Besançon (Doubs).
42. Zurlinden*, insp. adj., membre de la 11e com. d'aménag. Moulins (Allier).

LISTE DES AGENTS

PAR RANG D'ANCIENNETÉ DANS LE GRADE.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX

12 *janvier* 1878.

1. Bedel (L.), ✱.

11 *mai* 1878.

2. Clément de Grandprey (J.-C.), ✱.

8 *janvier* 1880.

3. Serval (J.-C.-G.), ✱

12 *janvier* 1882.

4. Sée (G.), ✱

24 *juin* 1882.

5. Mangin (A.-M.-F.), ✱.

16 *septembre* 1882.

6. Demontzey (G.-L.-P.), ✱.

26 *octobre* 1882.

7. Petiton (E.-A.-C.), ✱.

11 *novembre* 1882.

8. Niepce (E.).

CONSERVATEUR
AYANT RANG D'INSPECTEUR GÉNÉRAL

23 *septembre* 1880.

Puton (F.-A.).

CONSERVATEURS

22 *août* 1871.

1. Grandjean (P.), ✱.

6 *janvier* 1872.

2. Gabé (J.-B.-F.-H.), ✱.

11 *mars* 1873.

3. Gayffier (De) (E.-C.), O. ✱.

2 *décembre* 1875.

4. Dhombres (H.-D.-P.).

8 *décembre* 1875.

5. Cantegril (J.-B.-M.).

13 *mai* 1876.

3. Guerrier de Dumast (R.-L.-J.).

29 *juillet* 1876.

7. Guiny (Du) (A.-F.-M.).

20 septembre 1877.

8. Framond (De) (M.-E.).

4 octobre 1877.

9. Boucard (H.-F.), ✻.

14 février 1878.

10. Pruvost de Saulty (A.-H.).

15 février 1878.

11. Bellaud (L.-A.-M.-J.).

1er avril 1878.

12. Bricogne (L.-A.-A.), ✻.

11 juin 1878.

13. Bousquier (F.-L.).

29 août 1878.

14. Boyé (E.), ✻.

28 février 1879.

15. Bernard (V.-T.).
16. Honoré (J.-B.-F.-E.).

25 novembre 1879.

17. Guary (F.-A.).

8 janvier 1880.

18. François (J.).
19. Georgé-Grimblot (A.-C.)

17 janvier 1880.

20. Forstall (C.-O.-E.).

28 février 1880.

21. Lecomte (A.-H.-P.).

8 avril 1880.

22. Simon (C.-L.-F.).

24 mai 1880.

23. Charvet (S.-A.).

30 novembre 1880.

24. Colnenne (C.-N.).

3 décembre 1880.

25. Delau (C.-A.).

16 juillet 1881.

26. Broilliard (C.-J.-B.).

15 octobre 1881.

27. Gouët (G.-M.-C.).

18 février 1882.

28. Joubaire (A.-C.).

7 mars 1882.

29. Ethis (L.-F.-L.).
30. Marchal (N.-E.).

24 juin 1882.

31. Calinet (F.-H.).
32. Combe (A.-A.-G.-T.).

4 juillet 1882.

33. Carichon (J.-E.).

18 juillet 1882.

34. Granddidier (F.).

7 août 1882.

35. Jolyet (F.-F.).
36. Poucin (T.-L.).

25 août 1882.

37. Burel (J.-A.).

19 octobre 1882.

38. Haranquier de Quincerot (D') (L.).

39. Herpin (L.-F.).
40. Mangenot (N.-A.).
41. Mérandon (A.-V.).

11 *novembre* 1882.

42. Duchet-Suchaux (M.-F. L.-P.).

14 *novembre* 1882.

43. Lamirault (De) (C.-R.).
44. Querbez (T.).

23 *décembre* 1882.

45. Mathieu (J.-J.-A.).

INSPECTEURS

27 *avril* 1862.

1. Quinchez (E.-A.-S.).

5 *décembre* 1862.

2. Cardot (P.-D.), ✠.

20 *novembre* 1863.

3. Clausade (J.-J.-A.).

20 *août* 1864.

4. Archambault de Montfort (M.-V.-F.).

29 *mai* 1865.

5. Pissot (C.-A.), ✠.

29 *décembre* 1865.

6. Cayet (L.-T.).
7. Cornebois (L.), ✠.
8. Le Chauf (C.-M.).
9. Poivre (M.-P.-A.-O.), ✠.

9 *juin* 1866.

10. Colin (J.).

31 *octobre* 1866.

11. Bernard (L.-F.-E.).

28 *novembre* 1866.

12. Prouvé (C.).

14 *décembre* 1866.

13. Chenu (P.-L.).

21 *décembre* 1867.

14. Goursaud (J.-B.-M.).

5 *septembre* 1868.

15. Roux (J.-C.-L.).

11 *septembre* 1868.

16. Monerie de Cabrens (L.-A.-A.-A.).

15 *septembre* 1868.

17. Chaâles des Etangs (L.).

30 *octobre* 1868.

18. Delaperche (H.-M.-A.).

11 *janvier* 1869.

19. Demoyen (Louis).

26 *février* 1869.

20. Didion (J.-B.-A.).

14 *avril* 1869.

21. Chitier (A.-V.), ✠.

5 *août* 1869.

22. Daniel de Lagasnerie (L.-L.-P.).

23 octobre 1869.

23. Legros dit Saint-Ange (L.-H.), ✠.

10 novembre 1869.

24. Leblan (C.-F.).

3 décembre 1869.

25. Bujon (J.-F.-A.).

13 janvier 1870.

26. Marchal (P.-C.).

4 mars 1870.

27. Philippe (G.).

6 mai 1870.

28. Schilling (L.-F.-E.).

21 juin 1870.

29. Simian (M.-F.-O.).

17 avril 1871.

30. Gérard (L.-A.).

19 avril 1871.

31. Béthery de la Brosse (P.-M.-F.).

21 avril 1871.

32. Cuny (J.-L.-C.).

19 août 1871.

33. Lepaute (G.-E.), ✠.

17 novembre 1871.

34. Maguin (J.-A.).

4 avril 1872.

35. Guerrier (A.-P.-J.).
36. Mauljean (C.-H.).

13 mars 1873.

37. Robillard (J.-C.).

15 mai 1873.

38. Vincent (M.-C.-E.).

21 novembre 1873.

39. Guichaud (E.-A.-A.).

17 décembre 1873.

40. Grenier (C.-J.-A.).

23 février 1874.

41. Ballard (J.-M.-E.).

4 mars 1874.

42. Schwabe (J.).

18 mars 1874.

43. Martel (De) (C.-V.).

5 mai 1874.

44. Japiot (F.-Z.).

27 octobre 1874.

45. Gruyer (L.-P.).

28 novembre 1874.

46. Laurent (A.-E.).

18 février 1875.

47. Chervau (F.-P.).

6 juillet 1875.

48. Roussel (L.).

6 août 1875.

49. Durand (F.-E.-J.-E.), ✠.

10 décembre 1875.

50. Barte de Ste-Fare (A.).
51. Dalsace (F.-G.).

22 *décembre* 1875.

52. Gallot (C.).

14 *mars* 1876.

53. Morin (J.-B.-L.).

27 *mars* 1876.

54. Girard (E.).

15 *avril* 1876.

55. Delaporte (L.-C.-J.).

22 *mai* 1876.

56. Auvray (L.-A.).

29 *juin* 1876.

57. Tiétard (J.-J.).

3 *août* 1876.

58. Lefèvre (N.-M.-A.).

19 *août* 1876.

59. Faure (J.-B.-J.-A.).

31 *octobre* 1876.

60. Le Grix (L.-E.).

22 *décembre* 1876.

61. Durocher (L.-P.-F.-M.).
62. Levret (H.-A.).

5 *janvier* 1877.

63. Antoine (J.-M.-L.).

9 *janvier* 1877.

64. Darantière de Bacourt (F.-M.-H.).
65. Mollerat (A.-E.).

26 *janvier* 1877.

66. Darcy (M.-A.).

5 *mai* 1877.

67. Aubert de Trégomain (A.-M.-H.).

23 *mai* 1877.

68. Caussé (E.-A.).

12 *juin* 1877.

69. Cousin (L.-J.-G.).

21 *juillet* 1877.

70. Arnould (C.-V.).

5 *octobre* 1877.

71. Vasselot de Regné (De).

8 *février* 1878.

72. Bonnaud (P.-H.).

13 *février* 1878.

73. Thomas (C.-G.).

15 *février* 1878.

74. Charlemagne (E.-N.).
75. Fortunet (J.-A.-E.).
76. Nieger (C.-V.).
77. Voirin (N.-E.).

27 *février* 1878.

78. Baum (L.).
79. Estingoy (J.).

14 *mars* 1878.

80. Mourgeon (L.-J.-F.).

16 *avril* 1878.

81. Arbeltier (A.-J.-B.-E.).

16 *mai* 1878.

82. Beaumont (A.-J.-B.).
83. Lamey (C.-A.-A.).
84. Marmin (C.-E.).

15 *juin* 1878.

85. Bruand (L.-L.-J.-V.).
86. Thélu (A.-C.).

24 *juin* 1878.

87. Cézar (M.).
88. Uzer (D') (L.-C.-M.).

28 *juin* 1878.

89. Desjobert (G.-E.).

2 *juillet* 1878.

90. Jacques (P.-F.-L.).

9 *juillet* 1878.

91. Brinon (De) (A.-A.).

12 *juillet* 1878.

92. Frochot (A.-T.).

30 *août* 1878.

93. Taillasson (De) (X.-R.).

9 *septembre* 1878.

94. Domet (E.-P.).
95. Ronssin du Chatelle (L.-C.-G.).

6 *novembre* 1878.

96. Bernard (C.-L.-S.).
97. Bourdin (A.-F.-D.).
98. Charlemagne (C.-P.-).

18 *novembre* 1878.

99. Foncin (M.-E.).

8 *mars* 1879.

100. Bertrand (A.-C.).
101. Malle (F.-A.-A.).
102. Mathieu (F.-C.).
103. Poulmaire (J.-G.).

20 *mars* 1879.

104. Gouget (E.-L.).

22 *mars* 1879.

105. Chapelain (P.-E.).

1er *avril* 1879.

106. Combrau (G.-L.).

7 *juin* 1879.

107. Emmery (J.-A.).

10 *juillet* 1879.

108. Jolivet (C.-J.-B.-E.).

12 *juillet* 1879.

109. Lamblé (F.-P.-E.).

12 *août* 1879.

110. Sédillot (C.-J.).

3 *septembre* 1879.

111. Arbois de Jubainville (D') (M.-A.).
112. Barbier de la Serre (G.-A.-A.).
113. Maréchal (L.-E.).
114. Muel (J.-E.).

5 *septembre* 1879.

115. Dubois (P.).

22 *septembre* 1879.

116. Champenois (A.).
117. Guinier (E.).

8 *novembre* 1879.

118. Maisonneuve (De) (E.).

15 *novembre* 1879.

119. Lebœuf (N.-E.-F.).

26 *novembre* 1879.

120. Duchalais (T.-L.-J.).

27 *novembre* 1879.

121. Antelme (J.-F.).
122. Rousseau (T..).

7 *janvier* 1880.

123. Masson (J.-G.).

15 *janvier* 1880.

124. Bussière (P.-A.-E.).
125. Monteil (De) (A.).

28 *février* 1880.

126. Mabaret (J.-A.), ✻.
127. Mongenot (F.-C.-N.).
128. Moyse (G.-L.).

24 *mars* 1880.

129. Arloing (L.-L.).
130. Braesch (J.).
131. Cézard (C.-P.-J.-B.).
132. Chatelain (H.-M.-V.)
133. Gorsse (De) (L.-E.-E.).

15 *avril* 1880.

134. Bert (A.-P.-J.-E.).
135. Ernst (C.-J.-M.).
136. Pichon (A.).

30 *avril* 1880.

137. Laboissière (De) (C.-E.)

21 *mai* 1880.

138. Donadieu de Pélissier du Grès (J.-J.-A.).

23 *juin* 1880.

139. Phal (J.-M.-A.).

18 *août* 1880.

140. Fétet (A.-E.).
141. Malye (E.).

23 *septembre* 1880.

142. Baraban (L.-V.).
143. Couturier (C.-M.-A.).
144. Roux (E.-F.).

24 *septembre* 1880.

145. Fromont de Bouaille (De) (P.-L.).

30 *septembre* 1880.

146. Dérué (E.).

8 *octobre* 1880.

147. Joly (L.-A.-A.).

6 *décembre* 1880.

148. Durand de Prémorel (R.-A.).

8 *décembre* 1880.

149. Dreyfus (E.).
150. Mélard (A.-X.-N.).

27 *décembre* 1880.

151. Kirwan (De) (C.-J.-J.).
152. Villeneuve (De) (G.-G.).

7 *mars* 1881.

153. Desprez de Gésincourt (A.-E.-J.).

28 *mars* 1881.

154. Vanhoucke (L.-A.).

7 *juillet* 1881.

155. Mignerot (D.-A.).

27 *août* 1881.

156. Barthélemy (J.-B.-E.).

19 *septembre* 1881.

157. Montrichard (De) (G.).
158. Nugues (P.).

28 *septembre* 1881.

159. Loyer (F.-F.-M.).

23 *janvier* 1882.

160. Hossard (E.-P.).

25 *janvier* 1882.

161. Crouvizier (A.).
162. Larrouy (J.).

10 *février* 1882.

163. Thiéry (F.-E.).

7 *mars* 1882.

164. Bécourt (H.-L.-E.).
165. Mathieu (E.-P.).

29 *mars* 1882.

166. Fautrat (L.-J.).

31 *mars* 1882.

167. Delamothe (J.-A.).
168. Jouffroy (A.-L.-J.).

19 *avril* 1882.

169. Galmiche (E.).
170. Lespine (N.-E.).
171. Ory (J.-N.-E.).

21 *avril* 1882.

172. Lointier (J.-E.).
173. Simon (A.).

5 *mai* 1882.

174. Le Père (A.H.).

13 *mai* 1882.

175. Galland (J.-A.-E.).

30 *mai* 1882.

176. Morel (A.-M.-G.-E.).

30 *juin* 1882.

177. Chalaud (J.-A.).

5 *juillet* 1882.

178. Fontaine (J.-A.).

9 *août* 1882.

179. Valicourt (De) (A.-M.).

10 *août* 1882.

180. Lamy (L.).

16 *août* 1882.

181. Carrière (P.-N.-L.).

23 *août* 1882.

182. François (P.-E,).

25 *août* 1882.

183. Bertucat (P.-N.-J.-M.).
184. Liébaut (A.-M.-P.-E.).

29 *août* 1882.

185. Landry (V.-D.-F.).

13 *septembre* 1882.

186. Marchand (P.-L.-J.).

25 *septembre* 1882.

187. Lévy (N.).
188. Martimprey de Romécourt (De) (M.-C.-E.).
189. Reynard (J.-M.).

10 *octobre* 1882.

190. Portier de Villeneuve (De) (C.-V.).

18 *octobre* 1882.

191. Lefebvre-Nailly (G.-A.)

25 *octobre* 1882.

192. Hérand (L.-G.-M.).
193. Michaud (P.-J.).
194. Perrin (F.-E.-E.).
195. Suremain de Saiserey (E.-M.-J.-M.).

2 *novembre* 1882.

196. Leguay (S.-A.).
197. Rich (C.-A.).

9 *novembre* 1882.

198. Guillemette (M.-P.-E.).
199. Monget (M.-A.-C.), ✱.

27 *novembre* 1882.

200. Adolph (L.).
201. Bruys des Gardes (A.).
202. Delaunay (H.-G.).
203. George (A.).
204. Hild (P.).
205. La Taille (De) (V.-C.).

11 *décembre* 1882.

206. Le Tellier (A.-C.-F.-F.)
207. Offel de Villaucourt (M.-S.-G.).
208. Philippe (C.).
209. Rouyer (J.-B.-L.-C.-J.).

29 *décembre* 1882.

210. Blandin (J.-J.).
211. Henriot (J.-M.-J.).

19 *janvier* 1883.

212. Millischer (I.).

19 *février* 1883.

213. Dubois (E.-M.-J.).
214. Wendling (X.-M.-G.).

21 *février* 1883.

215. Armand (F.).
216. Delune (J.).
217. Frandin-Burdin (A.).
218. Poinsignon (H.-L.-A.).

26 *février* 1883.

219. Duvic (A.-S.).

INSPECTEURS-ADJOINTS (1re, 2e, 3e CLASSE)

(ANCIEN GRADE DE SOUS-INSPECTEUR).

20 *décembre* 1856.

1. Boutigny (J.-F.-D.).

18 *août* 1859.

2. Clavé (H.-J.).

17 *avril* 1860.

3. Bonnault (De) (A.).
4. Laporte (E.-P.).

28 *juin* 1860.

5. Clerc (C.-J.-A.).

6 *juin* 1861.

6. Mailly (C.)
7. Viac (J.-B.).

23 *juillet* 1861.

8. Caille (P.-M.-L.).

2 *août* 1861.

9. Perrignon (P.-C.-E.).

29 *janvier* 1862.

10. Bourotte (M.-F.-A.).

21 *février* 1862.

11. Dejean (P.-A.).

25 *avril* 1862.

12. Frommel (G.).

1er *mai* 1862.

13. Lasaulce (E.).

9 *avril* 1863.

14. Crépy (C.-A.).

27 *janvier* 1864.

15. Dubarry de Lesqueron (J.-B.-A.-M.).

18 *mars* 1864.

16. Delpéré de Cardaillac de St-Paul (H.-A.).

13 *mai* 1864.

17. Durey (J.-F.-E.).

27 *juin* 1864.

18. Roussel (E.).

22 *août* 1864.

19. Pinguet (L.).

30 *septembre* 1864.

20. Kiefer (F.-C.).

23 *décembre* 1864.

21. Poupault (E.-A.).

24 *décembre* 1864.

22. Fillon (A.).

1er *janvier* 1865.

23. Cabarrus (J.-J.-C.).

28 *janvier* 1865.

24. Abord (A.-P.).

15 *juillet* 1865.

25. Blot (P.-F.-T.).

29 *juillet* 1865.

26. Touzalin (De) (C.-E.).

2 *novembre* 1865.

27. Sers (D.-P.-J.).

24 *décembre* 1866.

28. Lachaise (De) (E.-L.).

6 *juillet* 1867.

29. Vernin (P.-J.).

5 *février* 1868.

30. Vico (J.-J.-A.).

6 *mars* 1868.

31. La Morinerie (De) (A.-A.).

11 *mars* 1868.

32. Motte (J.-B.-E.).

11 *avril* 1868.

33. Guy (J.-L.).

29 *mai* 1868.

34. Wandervrecken de Bormans (A.-E.).

21 *septembre* 1868.

35. Lartigue (L.-J.).

12 *janvier* 1869.
36. Grattepain (O.-J.).
23 *juin* 1869.
37. Baudelot (L.-A.-A.-A.).
2 *septembre* 1869.
38. Hériard (F.-C.).
9 *décembre* 1869.
39. Bertin (J.).
2 *février* 1870.
40. Bourgaut (C.-P.-A.).
24 *juin* 1870.
41. Ballin (L.-F.-A.).
16 *mai* 1871.
42. Fessart (P.-H.-I.), ✠.
20 *mai* 1871.
43. Masson (F.).
8 *septembre* 1871.
44. Bénévent (B.)
22 *février* 1872.
45. Jacmart (G.-A.).
14 *mars* 1872.
46. Champeaux-la-Boullaye (De) (F.).
14 *mars* 1872.
47. Duchêne (G.-H.-P.), ✠.
48. Mercier (G.).
49. Noirot (P.-C.-H.).
50. Wéber (J.-A.).
23 *mai* 1872.
51. Rochas-Aiglun (De) (F.-J.-E.).

26 *septembre* 1872.
52. Gérardin (F.-A.-A.).
18 *octobre* 1872.
53. Gaudel (C.-J.-B.).
18 *décembre* 1872.
54. Campardon (J.-M.-G.).
23 *février* 1873.
55. Detalle (E.-A.).
4 *mars* 1873.
56. Barbier de la Serre (M.-G.-G.).
14 *mars* 1873.
57. Coëtlosquet (Du) (L.-G.).
12 *avril* 1873.
58. Walmé (A.-H.).
21 *mai* 1873.
59. Soulès (E.-A.-A.).
20 *juin* 1873.
60. Rousselet (V.-E.).
61. Loze (M.-A.-E.).
3 *septembre* 1873.
62. Gonse (P.-G.)
14 *septembre* 1873.
63. Pollet (H.-M.-L.-M.-S.)
30 *octobre* 1873.
64. Moniot (E.).
28 *novembre* 1873.
65. Ronssin du Châtelle (A.)
2 *février* 1874.
66. Dapremont (T.-E.-G.).

3 *février* 1874.

67. Davesne (A.-C.).

12 *février* 1874.

68. Majorelle (H.-A.).

27 *février* 1874.

69. Leblanc (T.).
70. Quimfe (I.-T.).

26 *mars* 1874.

71. Billecard (D.-L.)

2 *avril* 1874.

72. Dumont (H.-F.).

20 *avril* 1874.

73. Martin (G.-R.-X.).

16 *septembre* 1874.

74. Gazin (M.-N.-E.).

4 *novembre* 1874.

75. Fortier (E.-L.-H.).
76. Thomas-Froideau (A.).

14 *novembre* 1874.

77. Ruhlmann (C.)

26 *novembre* 1874.

78. Mengin (C.-C.-F.).

2 *décembre* 1874.

79. Berveiller (M.-P.-L.)

4 *janvier* 1875.

80. Gillet (C.).

28 *janvier* 1875.

81. Boixo (De) (M.-J.-P.).
82. Jouffroy (E.-T.-A.).

24 *février* 1875.

83. Vincenot (M.-J.-A.).

17 *mars* 1875.

84. Briot (J.-M.-F.).

31 *mars* 1875.

85. Portier de Villeneuve (De) (L.-A.).

5 *avril* 1875.

86. Guieyssé (P.-E.).

28 *mai* 1875.

87. Emard (M.-C.-A.).
88. Tisserand (N.-M.-V.).

7 *juin* 1875.

89. Delassasseigne (M.-P.).
90. Noël (M.-A.).

3 *septembre* 1875.

91. Rivet (C.-L.).

6 *octobre* 1875.

92. Vaney (J.-R.-A.).

16 *octobre* 1875.

93. Beths (L.).

23 *novembre* 1875.

94. Fabre (G.-A.).
95. Loppinet (J.-A.-F.).
96. Molleveaux (A.-G.-A.).

26 *novembre* 1875.

97. Gilardoni (E.)

13 *décembre* 1875.

98. Le Normand (P.-E.).
99. Moreau (C.-E.).

27 décembre 1875.

100. Rousselet (P.).

6 mars 1876.

101. Pierron (C.-A.).
102. Sauvage (F.-E.).
103. Tassy (V.-F.-N.).

15 mars 1876.

104. Le Rouyer de la Fosse (L.-F.-O.).

3 avril 1876.

105. Guillot-Duhamel (L.-M.)
106. Lefebvre (C.-J.-H.).

4 avril 1876.

107. Rippert d'Alauzier (De) (M.-L.-A.).

25 avril 1876.

108. Guérard (P.).

27 mai 1876.

109. Guenot (P.-A.-H.).
110. Guyot (M.-C.-E.).

14 juillet 1876.

111. Dalexandre (L.-A.).

3 août 1876.

112. Jacquelot du Boisrouvray (De) (A.-L.-M.).

5 août 1876.

113. Maingaud (A.).

1er septembre 1876.

114. Falque (J.-M.).

6 septembre 1876.

115. Pambet (J.-B.-S.).

7 septembre 1876.

116. Barbier de la Serre (G.-G.-A.).

21 septembre 1876.

117. Colomb (L.-L.-V.).

18 octobre 1876.

118. Chassaigne (J.-A.-C.).

28 octobre 1876.

119. Moreau (P.).

8 novembre 1876.

120. Devarenne (A.-T.).
121. Normand d'Authon (M.-R.-M.).

13 novembre 1876.

122. De Pelet (R.-J.-M.-C.).

20 novembre 1876.

123. Hallauer (G.-E.).

18 décembre 1876.

124. Bergevin (De) (F.-C.).
125. Chouffe (T.-A.).
126. Faucompré (A.-A.).
127. Récopé (L.-D.), ✱.

11 janvier 1877.

128. Brenot (L.).

17 janvier 1877.

129. Greff (J.-A.).

29 janvier 1877.

130. Arailh (D') (E.-P.).
131. Trono de Bouchony (M.)

1er février 1877.

132. Boulongne (J.-A.-F.).
133. Petitcollot (N.-E.).

12 *février* 1877.

134. Deuxdeniers (E.-A.).

28 *février* 1877.

135. Delune (C.).

3 *mars* 1877.

136. Dubouays de la Bégassière (J.-M.).

10 *avril* 1877.

137. Martin (A.-L.-J.-O.).

5 *juin* 1877.

138. Camus (C.-E.).

12 *juin* 1877.

139. Goupilleau (V.-A.-M.).

14 *juin* 1877.

140. Vaultrin (J.-B.-H.).

18 *juin* 1877.

141. Bouchez (A.-M.).

5 *juillet* 1877.

142. Larzillière (F.-H.).
143. Lochet (L.-P.).

19 *juillet* 1877.

144. Clauda (J.-V.).

25 *juillet* 1877.

145. Malgras (G.-A.-S.-J.).

20 *septembre* 1877.

146. Zurlinden (A.-H.-T.).

21 *septembre* 1877.

147. Dubois (J.-L.).

19 *décembre* 1877.

148. Gast (C.-C.-L.).
149. Nicolas (H.).

1er *janvier* 1878.

150. Martinet (A.).

21 *janvier* 1878.

151. Chenu (C.-E.).

28 *janvier* 1878.

152. Parisot (H.-M.-J.).

12 *février* 1878.

153. Elie (J.-E.-A.-R.).
154. Picard (E.).

15 *février* 1878.

155. Daubrée (L.-A.-L.).
156. Ligeret (F.-E.).
157. Maire (P.-J.-J.-C.-E.).

22 *février* 1878.

158. Cromback (J.-P.).

1er *mars* 1878.

159. Deflers (P.-J.-A.).
160. Dumont (L.-J.-B.).

19 *mars* 1878.

161. Sauce (C.-L.-G.).

22 *mars* 1878.

162. Carbon-Ferrière (De) (J.-P.-F.-T.).
163. Trombert (F.)

26 *mars* 1878.

164. Goret (E.-D.).

9 *avril* 1878.

165. Langlois (A.).

17 *avril* 1878.

166. Daubrée (F.-S.-R.).

30 *avril* 1878.

167. Senard (F.).

3 *mai* 1878.

168. Ména (P.-A.-M.-J.).

14 *mai* 1878.

169. Caudrillier (V.-A.).
170. Jadelot (F.-A.).
171. La Porte (De) (A.-J.).

12 *juin* 1878.

172. Gail (De) (J.-C.-L.).

13 *juin* 1878.

173. Douvier (P.-C.-E.).

15 *juin* 1878.

174. Thil (J.-B.-S.-A.).

21 *juin* 1878.

175. Cochon (J.-F.).

22 *juin* 1878.

176. Carrière (J.-F.). ✱.

24 *juin* 1878.

177. Couval (M.-P.).

8 *juillet* 1878.

178. Delherm de Novital (R.)
179. Gebhart (F.-E.).
180. Huchet de Cintré (F.-J.-M.).

10 *juillet* 1878.

181. Vauthier (H.-A.-E.).

16 *juillet* 1878.

182. Arbeltier Jullien de la Boullaye (P.-M.-C.-E.).

18 *juillet* 1878.

183. Cornet (C.-M.-H.)

24 *juillet* 1878.

184. Badré (J.-N.-D.).

27 *août* 1878.

185. Gravier (A.-L.-F.).

10 *septembre* 1878.

186. Dubreuil (F.-J.).

11 *septembre* 1878.

187. Duchesne (J.-B.-E.-L.).
188. Laurent (L.-E.).

3 *octobre* 1878.

189. Maupoil (P.-G.-R.).

8 *octobre* 1878.

190. Vaney (C.-A.).

12 *octobre* 1878.

191. Babezre de Lanlay (A.).

24 *octobre* 1878.

192. Elluin (G.-H.-T.).
193. Saintignon (De) (J.-B.-A.-F.), ✱.

8 *novembre* 1878.

194. Aubert (C.-N.).

16 *novembre* 1878.

195. Vinson (E.-H.-J.).

20 *novembre* 1878.

196. Dion (E.-J.-J.).
197. Gaudet (N.-A.).

19 *décembre* 1878.

198. Malepeyre (E.).

20 *décembre* 1878.

199. Peloux (L.-A.-J.).

8 *janvier* 1879.

200. Floquet (E.-M.-A.).

21 *février* 1879.

201. Charleuf (G.-H.).
202. Degréaux (C.-H.).

7 *mars* 1879.

203. Lacaille (E.-G.-V.).
204. Lefebvre (L.-S.-C.).

17 *mars* 1879.

205. Cahen-Benel (P.-B.).

19 *mars* 1879.

206. Laurent (E.).

31 *mars* 1879.

207. Colin (J.-M.-H.).
208. Rouyer (P.-M.-F.).

1er *avril* 1879.

209. Pison (J.-P.-C.-F.).

10 *avril* 1879.

210. Dubouclez (L.-E.).

9 *mai* 1879.

211. Le Levreur (J.-J.).

9 *juin* 1879.

212. Sainte-Claire-Deville (G.).

17 *juin* 1879.

213. Racapé (L.).

23 *juin* 1879.

214. Peiffer (E.-A.).

10 *juillet* 1879.

215. Millet (P.-F.-A.).

14 *juillet* 1879.

216. Maulbon d'Arbaumont (M.-D.-J.).

31 *juillet* 1879.

217. Croizette-Desnoyers (G.)

29 *août* 1879.

218. Bastien (P.-E.-M.).
219. Delaunoy (L.-T.).
220. Guérin (A.-E.).

5 *septembre* 1879.

221. Huard de La Marre (E.).
222. Runacher (S.-A.).

22 *septembre* 1879.

223. Bourion (E.-A.).
224. Gabet (A.).
225. Ménestrel (C.-F.).

31 *octobre* 1879.

226. David (C.-M.-T.).
227. Kornprobst (C.-A.).
228. Reuss (L.-H.-E.-A.).

5 *novembre* 1879.

229. Rose (J.-L.).

28 *novembre* 1879.

230. Dardy (L.-G.).

1er *décembre* 1879.

231. Calvinhac (De) (A.-A.).
232. Haas (I.-P.-G.).

6 *décembre* 1879.

233. Lecour (J.-E.),

16 *janvier* 1880.

234. Blanquet de Rouville (L.)
235. Brunier (A.).
236. Sicard (P.-J.-D.).

26 *janvier* 1880.

237. Bon (E.-M.-M.).

29 *janvier* 1880.

238. La Bunodière (De) (M.).

9 *février* 1880.

239. Coindre (A.-V.-A.).

24 *février* 1880.

240. Bouër (D.-J.).

27 *février* 1880.

241. Chassinat (J.-L.-E.).

28 *février* 1880.

242. Charles (M.-L.).
243. Lamiray (T.).

4 *mars* 1880.

244. Gallois (M.-N.-A.).
245. Meynieux (L.-F.-C.).
246. Rochet (J.-F.-A.).
247. Tassard (F.-L.-V.).

10 *mars* 1880.

248. Thirion (J.-G.-A.).

11 *mars* 1880.

249. Denis (E.-P.-S.).

13 *mars* 1880.

250. Palasne de Champeaux (E.-P.).

16 *mars* 1880.

251. Bouvaist (E.-A.-T.).

31 *mars* 1880.

252. Marchand (C.-M.).

1er *avril* 1880.

253. Besançon (F.-C.).

24 *avril* 1880.

254. Gagneur de Patornay (A.-M.-M.), ✻.
255. Laithiez (G.-C.-L.-M.).
256. Rogé (L.-G.).

1er *mai* 1880.

257. Leseurre (P.-C.).

15 *mai* 1880.

258. Camend (M.-S.-H.).
259. Garnier de Falletans (B).

20 *mai* 1880.

260. Toussaint (P.-M.-O.).

17 *juillet* 1880.

261. Vauthier (C.-J.-F.-M.).

22 *septembre* 1880.

262. Compte (S.-J.).
263. Joly de Sailly (P.-R.).
264. Martimor (C.-J.-H.).
265. Tézenas (G.-E.).

23 *septembre* 1880.

266. Muller (G.-C.).

30 *septembre* 1880.

267. Rollet (P.-A.-L.).

7 *octobre* 1880.

268. Hercouët (P.-M.).
269. Levrault (M.-A.-X.).
270. Ronault de Champglin (E.-J.).

9 *novembre* 1880.

271. Bartet (E.-V.-M.).
272. Henry (A.-E.).

23 *novembre* 1880.

273. Blanchard (J.-M.).

7 *décembre* 1880.

274. Chautan de Vercly (F.).

9 *décembre* 1880.

275. Biarnois (C.-A.).
276. Frohard de Lamette (De) (E.-L.-A.).

11 *janvier* 1881.

277. Lemoyne de Forges (J.).
278. Sanglé-Ferrière (E.).

14 *janvier* 1881.

279. Poupon (F.-G.)

20 *janvier* 1881.

280. Bazaille (G.-P.-A.).

25 *janvier* 1881.

281. Bergère (M.-D.-F.).

9 *mars* 1881.

282. Muterse (A.-E.).

11 *mars* 1881.

283. Zaepffel (T.-H.-E.).

12 *mars* 1881.

284. Barré de Saint-Venant (J.), ✠.

29 *mars* 1881.

285. Duchaufour (A.).
286. Gérard (E.-E.-O.).

27 *avril* 1881.

287. Foulon (C.-J.-M.-J.).

16 *mai* 1881.

288. Darnal (M.-J.-M.).

30 *juin* 1881.

289. Madon (P.-G.).

8 *juillet* 1881.

290. Bigot d'Engente (A.).
291. Guary (A.-H.).

20 *août* 1881.

292. Margot (J.).

5 *septembre* 1881.

293. Pierret (L.-M.).

13 *septembre* 1881.

294. Ferrus (L.-L.).

30 *septembre* 1881.

295. Masson (L.-T.-A.).

31 *octobre* 1881.

296. Laprévote (F.-L.).

14 *décembre* 1881.

297. Bénardeau (F.-F.).
298. Mersey (L.).

27 *mars* 1882.

299. Chevandier (A.-E.-H.).

11 *avril* 1882.

300. Millot (J.).

19 *avril* 1882.

301. Fabre (L.-A.).
302. Leddet (L.-J.-M.).
303. Roy (J.-A.).

18 *juillet* 1882.

304. Battut (P.).

10 *août* 1882.

305. Scelzer (L.-V.-E.).

19 *août* 1882.

306. Chayaux (T.-E.).

25 *août* 1882.

307. Liouville (J.-E.).

19 *janvier* 1883.

308. Caumartin (P.-A.).
309. Minangoin (F.-H.).

23 *janvier* 1883.

310. Algan (H.-E.-L.).

26 *janvier* 1883.

311. Delavaivre (H.-J.-E.).
312. Fournier (M.-M.).
313. Kuss (C.-A.-D.).

22 *février* 1883.

314. Béguin (J.-J.).
315. Corrard (B.-E.).
316. Level (P.-E.).

INSPECTEURS-ADJOINTS (4e 5e ET 6e CLASSE)

(ANCIEN GRADE DE GARDE GÉNÉRAL).

3 *mars* 1857.

1. Vouzeau (C.).

1er *janvier* 1859.

2. Gomien (A.-E.).

29 *mai* 1860.

3. Cézard (S.-E.).

31 *janvier* 1861.

4. Delamarche (A.-R.).
5. Houël (P.-E.).

2 *février* 1861.

6. Gomont (M.-A.).

30 *septembre* 1861.

7. Longeaux (De) (A.-C.).

26 *juin* 1863.

8. Mer (P.-E.).

30 *janvier* 1864.

9. Huart (P.-A.).

8 *mars* 1864.

10. Fiévet (L.-H.-E.).

20 *mars* 1865.

11. Baciocchi - Adorno (de) (M.-J.-E.-R.).
12. Bucquet (M.-A.-P.).

20 *janvier* 1866.

13. Chivaud (A.-J.).

19 *mars* 1866.

14. Zeiller (C.-P.).

4 *avril* 1866.

15. Micault (E.-M.).

3 *juin* 1867.

16. Bonnichon (M.-G.).

6 juillet 1867.

17. Gaubert (M.-F.).

31 août 1868.

18. Forestier (G.-A.-L.).
19. Goffart (A.-A.), ✻.
20. Thibaudet (N.-E.).

8 novembre 1869.

21. Richard (J.-C.-F.-M.).
22. Vaulot (J.-G.-C.-F.).
23. Veyrinas (De) (H.).

1er septembre 1871.

24. Cabart-Danneville (C.).
25. Delavau (G.-C.).
26. Lassence (De) (C.-E.).
27. Mathis de Grandseille (R.-G.-A.).

31 octobre 1871.

28. Beausire de Seyssel (De) (C.-L.-M.-A.), ✻.

31 mai 1872.

29. Dussaut (A.-A.-E.).
30. Rempnoulx - Duvignaud (P.-M.-A.).
31. Sergent (G.-I.-J.).

14 mars 1873.

32. Andraud (P.-J.-A.).
33. Godailh (De) (J.-F.-G.).
34. Rouger (M.-T.-E.).

6 octobre 1875.

35. Carbon-Ferrière (De) (J.-A.-H.-D.).
36. Thomé (M.-L.-E.-J.-P).

7 septembre 1876.

37. Lochner (De) (L.).

4 octobre 1876.

38. Gourier (H.).
39. Granier (G.-E.).
40. Sury d'Aspremont (De) (M.-S.).

7 mars 1877.

41. Brive (A.-A.-M.).
42. Raybaud (P.-M.).
43. Sauné (J.-E.-J.).

31 août 1877.

44. Bouvet (J.-B.-M.-A.).
45. Labbé (H.-E.-J.).
46. Maire (J.-P.-E.).
47. Mörch (P.-N.-C.).
48. Raffignon (J.-G.-A.).

4 septembre 1877.

49. Lacroix (P.-F.-P.).
50. Salvat (P.-M.).
51. Thomas des Chesnes (G.).
52. Tourtel (J.).

13 septembre 1877.

53. Zivy (P.-A.).

9 octobre 1877.

54. La Haye Saint-Hilaire (De) (H.-L.-M.-J.).

8 mai 1878.

55. Froissart (P.-N.-E.).
56. Vélin (J.-C.-E.).

9 octobre 1878.

57. Béthery de la Brosse (G.-L.-P.-L.-F.).
58. Cuny (L.-V.-E.).

59. Delaygue (F.-A.).
60. Le Dret (P.-E.-G.-T.).
61. Rostang (De) (M.-L.-J.).
62. Roucy (De) (L.).

23 *janvier* 1880.

63. Bocquentin (E.-A.-F.).
64. Bonnet (M.-P.).
65. Carreau (H.-E.).
66. Descubes du Châtenet (C.-J.).
67. Fresneau (P.-E.-S.).
68. Gaudar (E.).
69. Guichet (M.-A.-V.).
70. Lafosse (H.-N.-R.).
71. Perdrizet (A.).
72. Piche (L.-J.-G.).
73. Roulleau (L.-R.).
74. Seurre (H.-N.-A.).
75. Truchot (H.-J.-L.).

30 *mars* 1880.

76. Brinon (De) (M.-A.-F.).
77. Cottignies (M.-M.).
78. Gazin (F.-A.).
79. Gény (J.).
80. Perroy (J.-M.-T.).

22 *septembre* 1880.

81. Batho (L.-J.-H.).
82. Blanc (L.-E.).
83. Buisson (F.-E.-V.).
84. Dubois (J.-A.-P.).
85. Granjean (C.-G.).
86. Jacquot (M.-A.-L.).
87. Joly (M.-F.-H.).
88. Moureton (J.-P.).
89. Pécheral (A.-H.).
90. Prost (C.-E.).
91. Schlumberger (P.-B.).
92. Stef (F.-G.-L.).
93. Watier (J.-H.).

19 *octobre* 1880.

94. Babinet (A.-H.).
95. Forget (J.).
96. Tallavignes (C.-A.-E.).

17 *mars* 1881.

97. Orfila (E.-M.-A.).

7 *avril* 1881.

98. Lignières (De) (M.-J.-A.-H.).

25 *août* 1881.

99. Bardonnaut (H.)
100. Becker (E.).
101. Bedel (L.).
102. Bentajou (J.-F.-M.).
103. Champsaur (M.-G.-L.).
104. Chatin (A.-J.-P.).
105. Demoyen (P.-A.),
106. Gély (J.-J.-P.).
107. Jeanjean (V.-J.).
108. Lapasse (De) (L.-M.).
109. Laporte (V.-P.)
110. Loriot de Rouvray (E.).
111. Monginot (E.-N.-V.).
112. Péquin (J.-L.-E.).
113. Riberolles (De) (L.-M.-J.-F.).
114. Rousselot (E.-A.).

7 *septembre* 1881.

115. Claudot (C.-L.).
116. Rouis (A.-E.).
117. Schaeffer (G.-H.-A.).

11 *avril* 1882.

118. Bizot de Fonteny (P.)

1er *août* 1882.

119. Cardot (A.-E.-A.).
120. Chardon (N.-L.-J.).
121. Pozzi (J.-F.).

25 septembre 1882.

122. Meunier (L.-C.-N.).

30 septembre 1882.

123. Bonhomme de Lajaumont (M.-T.-A.-R.).
124. Botherel (De) (C.-M.-J.).
125. Casalis (P.-A.-M.).
126. Cussac (De) (J.).
127. Détrie (L.-A.).
128. Grassal (A.-L.).
129. Guyot de Salins (F.-M.)
130. Hubert (P.-P.-A.).
131. Hüffel (G.).
132. Lafond (J.-M.).
133. Masselin (R.-F.).
134. Muller (J.-A.).
135. Musset (P.-R.-I.-G.).
136. Rabutté (R.-C.).
137. Rodolphe (E.-E.-F.).
138. Sanson (A.-F.-A.).
139. Thiollaz (De) (H.-J.).
140. Tripier (L.-J.).
141. Ussèle (C.-J.-L.).

INSPECTEURS-ADJOINTS STAGIAIRES.

29 août 1868.

Le Saulnier de Saint-Jouan (F.-M.).

3 septembre 1877.

Bonnet (C.-A.-E.-F.).

4 septembre 1878.

Caquet (J.-E.-A.-F.).

25 septembre 1882.

Bernard de Lavernette (M.-C.-J.-P.).
Bertrand (L.-P.).
Boureau (M.-P.).
Bouvet-Murinon (G.).
Buffault (M.-J.-E.-P.).
Drevon (E.-P.-L.-J.
Fossier (P.).
Géneau (G.-F.-A.-H.).
Guillot (L.-A.).
Henriquet (P.-J.-A.).
Hérisson-Laparre (G.-R.-P.-E.).
Jouffroy d'Abbans (De) (C.-P.-X.-L.).
Lasserre de Castelmore (P.-M.-G.-M.).
Leddet (P.-M.).
Périchon (J.-B.-S.-G.-M.-A.).
Surell (L.-C.-A.).
Tessier (L.-F.).
Volmerange (F.-P.-M.).
Volmerange (M.-F.-R.).

GARDES GÉNÉRAUX

(NOUVELLE ORGANISATION).

25 mars 1853.

1. Désir de Fortunet (L.-J.).

13 décembre 1855.

2. Pièche (J.-M.-A.-F.).

16 *mars* 1861.

3. Recullé (P.-V.-V.).

16 *avril* 1861.

4. Odent (J.-M.).

6 *août* 1861.

5. Dondoux (J.-A.).
6. Sergeot (L.-N.).
7. Watigny (L.-D.).

5 *mai* 1862.

8. Bienvenu (A.-F.).
9. Lhéritier (G.).
10. Paris (G.-A.).
11. Robin (L.).

11 *avril* 1863.

12. Roquefeuil (De) (A.-H.).

22 *avril* 1864.

13. Grené (L.-C.-E.).

23 *avril* 1864.

14. Boixo (De) (J.-M.-I.-J.).

30 *avril* 1864.

15. Thinus (H.).

4 *mai* 1864.

16. Chabert (A.).
17. Thuillier (A.-O.).

12 *mai* 1864.

18. Galliend (J.-A.).

25 *juin* 1864.

19. Lamarque (A.).

18 *mars* 1865.

20. Javel (L.-E.-A.).

16 *mai* 1865.

21. Malpel (J.-D.-L.).
22. Gardin (P.-F.).

2 *novembre* 1865.

23. Dupin (L.-F.).
24. Lemps (De) (J.-A.).
25. Raincourt (F.).

30 *décembre* 1865.

26. Charpentier (P.-A.-C.).
27. Salle (G.-M.).

21 *février* 1866.

28. Piéri (V.).

31 *mai* 1866.

29. Ferry (L.).
30. Poux (P.).

22 *juin* 1866.

31. Duvic (A.).

7 *juillet* 1866.

32. Galzandat (C.-N.).

12 *janvier* 1867.

33. Armandin (S.-F.).

21 *janvier* 1867.

34. Nonguès (P.-J.-O.).

1er *juin* 1867.

35. Burnichon (J.-M.-V.).
36. Fargues (C.-H.-A.).
37. Garot (F.-V.).

12 *juillet* 1867.

38. Duret (H.-C.-B.).
39. Lachat (A.).

31 *juillet* 1867.

40. Reydet (F.-A.).

20 *novembre* 1867.

41. Gottiniaux (M.-A.-L.).

25 *avril* 1868.

42. Léger (J.-B.).
43. Robin (J.-P.-E.).

23 *mai* 1868.

44. Connétable (V.-A.).

6 *août* 1868.

45. Roussel (E.).

17 *septembre* 1868.

46. Brimont (F.-T.).

21 *septembre* 1868.

47. Houyez (E.-J.).

8 *octobre* 1868.

48. Senaux (J.-F-.H.).

26 *octobre* 1868.

49. Bassac (A.-A.).

11 *janvier* 1869.

50. Petit (J.-B.).

15 *avril* 1869.

51. Eustache (F.).
52. Fenouillet (A.).
53. Puaux (A.-L.).

21 *avril* 1869.

54. Peupion (L.-A.-L.).

27 *avril* 1869.

55. Castres (J.-B.-M.).

25 *septembre* 1869.

56. Villelongue (De) (A.-J.).

14 *avril* 1870.

57. Lasvigne (J.-L.-J.).

10 *mai* 1870.

58. Wacheux (F.-J.).

5 *août* 1870.

59. Thouvenel (J.-H.).

12 *avril* 1871.

60. Laigre (E.-P.-D.).

27 *mai* 1871.

61. Bourbon (J.-F.-A.).

4 *août* 1871.

62. Osterberger (J.-B.).

7 *août* 1871.

63. Fréchou (B.-M.-M.-J.).

29 *août* 1871.

64. Martin (J.-N.-G.).

1er *septembre* 1871.

65. Gral (G.).

24 *janvier* 1872.

66. Benoît (C.).

4 *mars* 1872.

67. Marchand (E.).

18 *avril* 1872.

68. Panisset (E.), ✠.

10 *mai* 1872.

69. Bonnefoy (A.-L.).
70. Cazeneuve (L.-P.).

22 août 1872.

71. Soubabère (B.).

7 septembre 1872.

72. Massiéra (J.).

26 septembre 1872.

73. Martin (C.-L.).

9 décembre 1872.

74. Pintiau (Z).

29 avril 1873.

75. Couteau (J.-L.).
76. Mercent (F.-P.).
77. Peladan (E.-V.).

2 mai 1873.

78. Roussel (A.-E.-D.).

6 juin 1873.

79. Lacroix (J.).

16 juillet 1873.

80. Billard (G.).
81. Lembertoz (P.-C.-F.).

3 janvier 1874.

82. Doinet (C.).

21 avril 1874.

83. Proby (L.-P.).

22 avril 1874.

84. Boillot (C.).
85. Wilmart (C.-H.-E.).

13 juin 1874.

86. Auger (J.-N.).

12 avril 1875.

87. Hayaux (E.-L.).
88. Noguier (F.).
89. Perrey (J.-B.).

13 avril 1875.

90. Carli (J.-P.).
91. Fillon (P.-A.).
92. Hattey (L.-A.).
93. Pieri (C.).
94. Senger (M.)

27 mai 1875.

95. Nallet (J.).

19 juin 1875.

96. Vautrin (C.-A.).

15 avril 1876.

97. Bisch (C.).
98. Bourcier (A.).
99. Damais (E.-L.-F.).
100. Dillenseger (A.).
101. Fauveau (C.-M.).
102. Guimet (A.).
103. Lecomte (J.-F.-F.).
104. Morlon (C.-N.).

20 novembre 1876.

105. Claise (M.).

17 mai 1876.

106. Rollang (A.-I.).

6 juillet 1876.

107. Muller (J.).

11 novembre 1876.

108. Germain (M.-C.).

10 février 1877.

109. Hannel (P.-V.).

14 avril 1877.

110. Connétable (J.-A.).
111. Guillat (B.).
112. Maglioli (J.-P.).
113. Muraine (L.-E.-J.).
114. Sardi (C.-A.-N.).

20 avril 1877.

115. Fourchault (A.-L.-E.).
116. Mauger (L.-R.).

14 mai 1877.

117. Martineau (N.-D.-E.).

31 mai 1877.

118. Goin (C.-N.).

26 juin 1877.

119. Raimon (L.-J.).

28 juin 1877.

120. Britsch (L.-E.).

5 avril 1878.

121. Martin (J.-E.).

22 mai 1878.

122. Sabatier (J.-E.).

16 décembre 1878.

123. Poirée (L.-Z.-A.).

27 janvier 1879.

124. Jouanno (J.-L.).

9 mai 1879.

125. Sallot (M.-C.-A.).

14 mai 1879.

126. Perrot (J.-B.-V.).

8 juillet 1879.

127. Boëglin (F.-J.).
128. Faure (L.-A.-F.-F.).
129. Lafage (J.-P.).
130. Parrieu (P.).
131. Pintiau (E.).
132. Renaux (J.-F.).
133. Trotabas (F.).

3 septembre 1879.

134. Krebs (J.-F.).

15 décembre 1879.

135. Lagrange (J.).
136. Pellevoisin (L.-M.).

31 mai 1880.

137. Balandier (C.-A.).
138. Boudriot (L.-C.).
139. Géneau (E.-F.).
140. Lemoine (L.-H.).

18 juin 1880.

141. Thomas (J.-J.).

5 novembre 1880.

142. Jauffred (J.).
143. Jourdan (G.-J.).

30 novembre 1880.

144. Willard (M.-C.).

9 décembre 1880.

145. Humblet (N.).

23 décembre 1880.

146. Conrad (F.)
147. David (T.-B.).
148. Péchiné (A.-E.).
149. Thiriot (P.-J.).

27 décembre 1880.

150. Patris (J.-B.).

11 janvier 1881.

151. Cropsal (C.-F.).

11 mars 1881.

152. Page (A.-E.-G.).

14 avril 1881.

153. Tissot (F.-A.).

16 avril 1881.

154. Voirin (J.-J.-B.-E.).

27 mai 1881.

155. Delourme (C.-J.-L.-M.).
156. Mathieu (F.).

13 juin 1881.

157. Koch (G.-H.).

23 juin 1881.

158. Castel (J.-I.).

5 septembre 1881.

159. Gence (F.).

13 janvier 1882.

160. Allard (J.-F.).
161. Dol (Z.-L.-A.).
162. Fourié (L.-G.).
163. Vacelet (A.-Z.).

28 février 1882.

164. Démaret (L.).

7 mars 1882.

165. Védie (A.-P.).

3 juillet 1882.

166. Caraven (L.-C.-J.).

13 juillet 1882.

167. Corniquet (M.-P.-J.).
168. Famin (A.-J.).

26 janvier 1883.

169. Gautier (A.-G.).
170. Poujol (H.).

TABLEAU DES DÉPARTEMENTS

avec indication des numéros et des chefs-lieux de conservations forestières dont ils dépendent.

Départements.	Numéros et chefs-lieux des conservations.	
Ain.	17	Mâcon.
Aisne.	7	Amiens.
Allier.	21	Moulins.
Alpes (Basses-).. . .	43	Digne.
Alpes (Hautes-).. . .	35	Gap.
Alpes-Maritimes. . .	34	Nice.
Ardèche.	36	Valence.
Ardennes..	37	Mézières.
Ariège.	39	Foix.
Aube.	8	Troyes.
Aude.	25	Carcassonne.
Aveyron.	28	Aurillac.
Bouches-du-Rhône. .	26	Aix.
Calvados.	2	Rouen.
Cantal.	28	Aurillac.
Charente.	24	Niort.
Charente-Inférieure.	24	Niort.
Cher.	20	Bourges.
Corrèze.	40	Clermont-Ferrand.
Corse..	30	Ajaccio.
Côte-d'Or.	3	Dijon.
Côtes-du-Nord. . . .	15	Alençon.
Creuse.	20	Bourges.
Dordogne.	29	Bordeaux.
Doubs.	12	Besançon.
Drôme.	36	Valence.
Eure.	2	Rouen.

Départements.	Numéros et chefs-lieux des conservations.	
Eure-et-Loir.	2	Rouen.
Finistère	15	Alençon.
Gard.	27	Nîmes.
Garonne (Haute-).. .	18	Toulouse.
Gers.	18	Toulouse.
Gironde.	29	Bordeaux.
Hérault.	27	Nîmes.
Ille-et-Vilaine. . . .	15	Alençon.
Indre..	20	Bourges.
Indre-et-Loire. . . .	19	Tours.
Isère.	14	Grenoble.
Jura.	13	Lons-le-Saunier.
Landes.	29	Bordeaux.
Loir-et-Cher.	19	Tours.
Loire	14	Grenoble.
Loire (Haute-). . . .	40	Clermont-Ferrand.
Loire-Inférieure. . .	19	Tours.
Loiret.	19	Tours.
Lot.	18	Toulouse.
Lot-et-Garonne. . . .	18	Toulouse.
Lozère.	28	Aurillac.
Maine-et-Loire. . . .	19	Tours.
Manche.	2	Rouen.
Marne.	10	Melun.
Marne (Haute-). . . .	10	Melun (Vassy).
	31	Chaumont (surplus).
Mayenne.	15	Alençon.
Meurthe-et-Moselle. .	4	Nancy.
	11	Verdun (Briey).
Meuse	11	Verdun (Montmédy, Verdun).
	16	Bar-le-Duc (surplus).
Morbihan..	15	Alençon.
Nièvre.	20	Bourges (Cosne).
	21	Moulins (surplus).

Départements.	Numéros et chefs-lieux des conservations.	
Nord.	7	Amiens
Oise.	1	Paris.
Orne.	15	Alençon.
Pas-de-Calais. . . .	7	Amiens.
Puy-de-Dôme.	40	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Basses-). .	22	Pau.
Pyrénées (Hautes-). .	22	Pau.
Pyrénées-Orientales.	25	Carcassonne.
Rhin (Haut-).	12	Besançon.
Rhône.	14	Grenoble.
Saône (Haute-). . . .	32	Vesoul.
Saône-et-Loire. . . .	17	Mâcon.
Sarthe.	15	Alençon.
Savoie.	33	Chambéry.
Savoie (Haute-). . . .	44	Annecy.
Seine.	1	Paris.
Seine-et-Marne. . . .	10	Melun.
Seine-et-Oise.	1	Paris.
Seine-Inférieure. . .	2	Rouen.
Sèvres (Deux-). . . .	24	Niort.
Somme.	7	Amiens.
Tarn	25	Carcassonne.
Tarn-et-Garonne . .	18	Toulouse.
Var.	26	Aix (Brignoles).
	34	Nice (surplus).
Vaucluse	26	Aix.
Vendée	24	Niort.
Vienne	24	Niort.
Vienne (Haute-). . .	20	Bourges.
Vosges.	9	Epinal.
Yonne.	8	Troyes.

TABLE DES MATIÈRES.

I.

II. — ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Tableau des agents forestiers par grades et par classes.

IV. — ÉTAT DES AGENTS FORESTIERS EN DISPONIBILITÉ, NOMMÉS A D'AUTRES SERVICES, ADMIS A LA RETRAITE, DÉMISSIONNAIRES OU DÉCÉDÉS.

V. — LOUVETERIE.

VI. — TABLES.

FIN DE LA TABLE.

Trèfles Poil de chèvres	7, 9f
Grades circulaires aux manches	5
— — capote	6
Cors de chasse, la paire	3

Escompte : 10 pour 100 sur les ventes au comptant

MM. les Agents de passage à Paris sont priés de faire prendre leurs mesures.

MM. les Agents qui, ne pouvant venir à Paris, désireraient commander leur nouvelle tenue, auront à envoyer les mesures suivantes :

Veston-jaquette.

Longueur de taille.
— totale.
Grosseur de poitrine.
— de taille.
Largeur de carrure.
Longueur de la manche.

Pantalon.

Longueur de côté.
— d'entre-jambes.
Grosseur de ceinture.
— du bassin.
— du genou.
Largeur du bas.

Gilet.

Longueur totale.
Fermeture.
Grosseur de poitrine.
— de taille.

Képy.

De préférence par un chape-l[illegible] à défaut, tour de tête et [illegible]ication de la forme du front.

ANNUAIRE

DES

EAUX ET FORÊTS

POUR 1883

CONTENANT LE TABLEAU COMPLET

AU 1er MARS 1883

Du personnel de l'Administration des forêts,
du service forestier de l'Algérie,
la liste des promotions de l'Ecole forestière,
le budget de l'Administration des forêts,
et de nombreux documents statistiques

22e année

Prime exclusivement reservee aux abonnés
de la *Revue des Eaux et Forêts.*

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES EAUX ET FORÊTS
Rue Fontaine-au-Roi, no 13.

1883

